

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

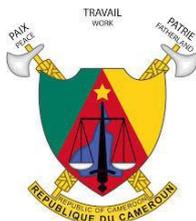


PROJET DE LOI DE FINANCES 2024

**PPA 2024 DES COMPTES
D'AFFECTION SPECIALE (CAS)**

VERSION FRANCAISE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS 2024

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

FONDS DE DEVELOPPEMENT DU
SECTEUR DE L'ELECTRICITE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	8
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	9
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	10
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	10
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	11
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	12
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	12
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	13
III.2.b. BILAN FINANCIER	16
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	17
III.3.b. MOYENS DU CAS	19
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	19
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	20
ANNEXE	23

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

La Loi n° 2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun prévoit en son article 94 la création en cas de besoin, d'un Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité, chargé du développement du secteur de l'Electricité. C'est en application à cet article de la Loi régissant le secteur de l'électricité que, le Président de la République a signé le décret n° 2020/497 du 19 août 2020 portant création, organisation et fonctionnement du Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité.

Dès lors, la mise en conformité de ce fonds et son intégration dans l'architecture financière.

Conformément aux dispositions de l'article 44 de la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 Portant Régime Financier de l'Etat est consacrée par les dispositions de l'article 20ème de la Loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le Fonds a pour missions le financement :

a. Au- titre des politiques publiques et des stratégies en matière de développement du secteur de l'électricité :

- des activités relatives à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies dans le secteur de l'électricité
- des études relatives à la planification et au développement des activités du secteur de l'électricité

a. En matière de promotion des investissements dans le secteur de l'électricité;

- des études de faisabilité et investissements nécessaires à la réalisation des infrastructures du secteur de l'électricité ;
- des opérations relatives à la préparation et à l'organisation des Appels d'Offres en vue de la sélection des opérateurs des centrales électriques, ainsi que les opérateurs des activités de gestion du réseau de transport, de transport et de distribution d'électricité
- de la participation et de la contribution de l'Etat au titre de la structuration juridique, technique et financière des projets du secteur de l'électricité
- de la contrepartie de l'Etat en dépenses réelles dans le cadre des projets à financement conjoint

a. en matière de suivi, de régulation et de contrôle des activités du secteur de l'électricité

:

- des opérations de suivi et du contrôle des activités de stockage de l'eau pour la production de l'électricité, de production, de transport, de distribution, d'importation, d'exportation et de vente de l'électricité ;
- des audits administratifs, techniques, financiers et comptables des activités des opérateur du secteur de l'électricité ;
- des opérations d'élaboration des standards techniques et des règles de sécurité dans le secteur de l'électricité ;
- des activités de contrôle de conformité des équipements électriques et installations électriques ;
- des contributions financières du Cameroun aux organisations internationales relevant du secteur de l'électricité ;

- de la compensation au titre du risque hydrologique ; des interventions d'urgences.
- a. en matière de développement des compétences des ressources humaines locales dans le secteur de l'électricité :
- de la formation et des activités de renforcement des capacités des ressources humaines du secteur de l'électricité

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les interventions au titre du Fonds s'opèrent à travers cinq (05) guichets distincts et autonomes, à savoir :

- **Le guichet des politiques et stratégies ;**
- **Le guichet de développement des projets du secteur de l'électricité ;**
- **Le guichet du suivi, de la régulation et du contrôle des activités du secteur de l'électricité ;**
- **Le guichet de gestion du risque hydrologique ;**
- **Le guichet de développement des compétences des ressources humaines locales dans le secteur de l'électricité.**

Le guichet des politiques et des stratégies a pour objet le financement :

- des activités relatives à l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques publiques et stratégies dans le secteur de l'électricité
- des études dédiées à la planification des activités du secteur de l'électricité. A ce titre, ce financement concerne notamment :
- les études stratégiques ;
- L'élaboration des schémas directeurs de développement du réseau de transport et de distribution
- les évaluations du potentiel énergétique.

Le guichet de développement des projets du secteur de l'électricité a pour objet le financement :

- des études de faisabilité et investissements nécessaires à la réalisation des infrastructures du secteur de l'électricité
- des opérations relatives à la préparation et à l'organisation des Appels d'Offres en vue de la sélection des opérateurs des centrales électriques, ainsi que les opérateurs des activités de gestion du réseau de transport, de transport et de distribution d'électricité ;
- de la participation et de la contribution de l'Etat au titre de la structuration juridique, technique et financière des projets du secteur de l'électricité
- de la contrepartie de l'Etat en dépenses réelles dans le cadre des projets à financement conjoint.

Le guichet du suivi, de la régulation et du contrôle des activités du secteur de l'électricité, ce guichet a pour objet d'assurer le financement:

- des opérations de suivi et de contrôle des activités de stockage de l'eau pour la production d'électricité, de production, de transport, de distribution, d'importation, d'exportation et de vente de l'électricité ;
- des audits administratifs, techniques, financiers et comptables des activités des opérateurs du secteur de l'électricité;
- des opérations d'élaboration des standards techniques et des règles de sécurité dans le secteur de l'électricité
- des activités de contrôle de conformité des équipements et installations électriques

- des contributions financières du Cameroun aux organisations internationales relevant du secteur de l'électricité
- des interventions d'urgence

Le guichet de gestion du risque hydrologique ce qui guichet a pour objet d'assurer le financement des mesures de mitigation des conséquences du risque hydrologique dans le secteur de l'électricité. A ce titre, ce financement concerne notamment:

- les coûts d'achat supplémentaires du combustible nécessaire à l'exploitation dans les centrales thermiques utilisées pour la production de l'énergie électrique de substitution.
- la rémunération supplémentaire payée en compensation de l'énergie non disponible des aménagements hydroélectriques affectés par le risque hydrologique

Le guichet de développement des ressources humaines locales dans le secteur de l'électricité. Ce guichet a pour objet le financement:

- de la formation et du renforcement des capacités des ressources humaines du secteur de l'électricité ;
- de la formation académique et professionnelle nationale dans le secteur de l'électricité;
- des travaux en matière de recherche et innovation dans le secteur de l'électricité.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Au titre de l'exercice 2022, les recettes du FDSE s'élèvent à 845 337 018 FCFA auxquelles s'ajoute le report 2021 d'un montant de 2 726 327 781 fca pour un total des recette égale à trois milliards cinq cent soixante et onze millions six cent soixante-quatre mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (3 571 664 799) FCFA. Ces recettes sont principalement dû au recouvrement des contributions annuelles des opérateurs titulaires d'un titre de concession ou de licence dans le secteur de l'électricité à hauteur de 1% de leur chiffre d'affaires annuel hors taxe, l'assiette de calcul du chiffre d'affaires étant pour les producteurs à des fins Industrielles, exclusivement limitée à l'activité relevant du secteur de l'électricité. On observe que le principal contribuable, Energy of Cameroon qui centralise 80% desdites recettes n'a pas contribué au cours de cet exercice malgré les procédures de recouvrement forcé lancé à son encontre.

Toutefois les autres natures de recettes n'ont pas de l'être collecté du fait de l'absence d'un cadre juridique adéquat précisant les modalités pratiques de leur recouvrement

Pour ce qui concerne l'exercice 2023, les recettes connaissent une légère hausse au 30 septembre 2023. La somme totale recouvrée à cette date est de quatre milliards cinq cent douze millions neuf cent quarante-quatre mille sept cent quatre-vingt-quatorze (4 512 944 794) FCFA, auxquelles on ajoute le report 2022 d'un montant de 2 264 870 474 pour un montant total de six milliards sept cent soixante-dix-sept millions huit cent quinze mille deux cent soixante-huit (6 777 815 268) FCFA. Cette hausse est relative au respect du plan de paiement de 544 000 000 FCFA / mois de Energy of Cameroon au titre des contributions annuelles des opérateurs titulaires d'un titre de concession ou de licence dans le secteur de l'électricité à hauteur de 1% de leur chiffre d'affaires annuel hors taxe, l'assiette de calcul du chiffre d'affaires étant pour les producteurs à des fins Industrielles, exclusivement limitée à l'activité relevant du secteur de l'électricité. Toutefois, le recouvrement des autres natures reste difficile malgré l'arrêté du MINFI précisant les modalités de recouvrement des recettes non fiscale dans le secteur de l'eau (droit d'eau ou redevance d'eau, le produit de la vente d'électricité de Memve'ele).

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2023	2022	2021	2020
Les contributions annuelles des opérateurs titulaires d'un titre de concession ou de licence dans le secteur de l'électricité à hauteur de 1% de leur chiffre d'affaires annuel hors taxe, l'assiette de calcul du chiffre d'affaires étant pour les producteurs à des fins industrielles, exclusivement limitée à l'activité relevant du secteur de l'électricité	5 625 368 569	3 571 664 799	0	0
Reports (solde à reporter)	2 264 870 474	0	0	0
TOTAL	7 890 239 043	3 571 664 799	0	0

II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les recettes non fiscales générées au titre des droits d'eau ou redevance d'eau, ne sont pas recouvré du fait que celle-ci sont admises dans les compensations des dettes croisées entre l'État et Energy of Cameroon d'une part, mais aussi et surtout de l'absence d'un titre de concession de producteur que EDC doit disposer d'autre part. Il en est de même de la quote-part de la vente d'énergie produite par Memve'ele ainsi que les amendes et pénalités légales et contractuelles qui font face aux mêmes problématiques.

Comme autres difficultés, on observe le non-paiement de la contribution annuelle des opérateurs titulaire d'un titre de concession à hauteur de 1%, par certains contribuables/opérateurs (EDC, SONATREL) qui justifient cela par le non-paiement de leurs créances par ENEO.

Par ailleurs, la quote-part de 50% de dividende de l'état au titre de ces prises de participation dans les entreprises du secteur d'électricité n'a pas été recouvrée du fait de l'absence d'une clé de répartition lors du reversement des dividendes 2021 en 2022. Néanmoins, ce problème a été réglé et nous sommes en attentes de la quote-part du dividende 2022 qui sera versé au cours de l'exercice 2023.

II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2024	2025	2026
Les contributions annuelles des opérateurs titulaires d'un titre de concession ou de licence dans le secteur de l'électricité à hauteur de 1% de leur chiffre d'affaires annuel hors taxe, l'assiette de calcul du chiffre d'affaires étant pour les producteurs à des fins industrielles, exclusivement limitée à l'activité relevant du secteur de l'électricité	5 200 000 000	5 700 000 000	6 700 000 000
La quote-part de la redevance d'eau ou droits d'eau	3 000 000 000	3 500 000 000	3 500 000 000
Les ressources du budget de l'Etat au titre de sa contribution ou de sa participation aux opérations de structuration juridique et financière des projets du secteur de l'électricité	0	0	0
La quote-part des dividendes de l'Etat au titre de ses prises de participation dans les entreprises du secteur de l'électricité tel que fixée par la loi de finances de l'Etat	500 000 000	500 000 000	500 000 000
La quote-part des droits d'entrée ou de renouvellement des titres des opérateurs du secteur de l'électricité	250 000 000	250 000 000	500 000 000
Reports (solde à reporter)	3 550 000 000	0	0
La quote-part des amendes et pénalités collectées au titre de la loi n°2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité	1 000 000 000	4 000 000 000	4 000 000 000
La quote-part du produit de la vente de l'électricité de la centrale hydroélectrique de memve'ele	1 500 000 000	5 500 000 000	5 500 000 000
TOTAL	15 000 000 000	19 450 000 000	20 700 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le Fonds jouit d'un ancrage stratégique fort en cohérence avec les programmes opérationnels 016 (offre d'énergie), 137 (accès à l'énergie) conformément aux missions qui lui sont assignées par son décret de création.

Dès lors, le FDSE a vocation à contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques et des stratégies en matière de développement du secteur de l'électricité, à la promotion des investissements dans le secteur de l'électricité au suivi, de la régulation et de contrôle des activités du secteur de l'électricité et enfin au développement des compétences des ressources humaines locales dans le secteur de l'électricité. Ses activités contribuent à bouger les différents indicateurs de ces programmes.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

L'exécution technique 2022 et 2023 est plombée par la tension de trésorerie résultant du faible taux de recouvrement des recettes du fonds de l'année 2022. Les raisons incluent le non-recouvrement des recettes non fiscales générées au titre des droits d'eau ou redevance d'eau, l'absence d'un titre de concession de producteur que EDC détient, le non-recouvrement de la quote-part de la vente d'énergie produite par Memve'ele, le non-paiement des amendes et pénalités légales et contractuelles, et le non-paiement de la contribution annuelle des opérateurs titulaires d'un titre de concession à hauteur de 1% par certains contribuables/opérateurs EDC, SONATREL

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Les activités 2023 se résument à la passation de plusieurs marchés d'électrification rurale notamment la Construction, le Renforcement et l'extension des réseaux électriques dans plusieurs localités du territoire National. L'impact attendu étant de desservir en énergie électrique ces zones nécessiteuses pour la promotion du développement économique et social. Les régions du Centres, Sud, Ouest, Extrême Nordet Littoral ont connu la passation des marchés pour le renforcement, la construction et l'extension des réseaux. Toutefois, il convient de relever que le début de l'année 2023 fût marqué par un Fond Développement du Secteur de l'Electricité sous tension de trésoreries ce qui a différé le recrutement des entreprises pour la mise en œuvre des projets 2023 et par conséquent a conduit l'ensemble de ces projets à un taux d'exécution de 0 % pour la plupart. Le tableau ci-contre présente les activités menées au courant des années 2022 et 2023.

N°	Contrat	Prestataires	Durée de travail	Date de notification	État d'avancement	Date de livraison probable
PROGRAMME 137 : ACCES A L'ENERGIE						
	Lettre-commande N°000085/LC/MINEE/CIPM/22 du 08 Juillet 2022 passé après Appel d'Offre National Ouvert n°000020/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 11 avril 2022 pour les travaux du renforcement électrique du village ABONO dans la commune d'OBALA, département de la Lékéie région du centre, l'extension du réseau électrique de la ville de DOUKOULA (Axe Doukoula-Gououlou), arrondissement de Kar-Hay, Département du Mayo Dana, Région de l'Extrême Nord et électrification rurale du village Nikko, Arrondissement de Bangem, Département du Kupe Manenguba, Région du Sud-Ouest. Lot N°1 (En procédure d'urgence).	ETS ROC CONSULTING	5 MOIS	19-sept-22	100 %	19-fev-23
2	Marché N°0000103/MINEE/SG/DAG/SM/2022 du 21 septembre 2022 Passé après Appel d'Offre National Ouvert n°000012/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 21 février 2022 pour les travaux d'extension du réseau électrique Basse tension en réseau triphasé des localités de LOBE, NKOLINGOCK, commune de MFOU, Département de la Mefou et Afamba, Région du centre	KS africa engineering sarl	3 mois	14-oct-22	71 %	14-Jan-23
3	Marché N°000097/MINEE/SG/SDBMM/SM/2022 du 24 août 2022 Passé après Appel d'Offre National Ouvert n°000019/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 02 février 2022 pour les travaux d'électrification pour le renforcement et la réhabilitation de la ligne MT/BT NGOULMEKONG ESSABIKOULA PHASE 1 MBOUN CHEFFERIE AKOULUI CARREFOUR DANS L'ARRONDISSEMENT DE SANGMELIMA, Département du DJA ET LOBO, Région du SUD	MIKE SMITH ENTREPRISE LTD	3 MOIS		30 %	
4	Lettre-commande N°000098/LC/MINEE/CIPM/22 du 24 Août 2022 passé après Appel d'Offre National Ouvert n°000021/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 11 avril 2022 pour les travaux d'électrification rurale de l'axe AKONO CENTRE-DZAM TEWU NTOUG-ZOALOUA-MFIDA, dans l'arrondissement d'AKONO, Département de la MEFO ET AKONO région du CENTRE; la réhabilitation de la ligne m/bt monophasé de l'axe existante de l'axe ESEKA, Département du NYONG ET KELLE, Région du centre en deux lots. lot N°2	ETS AM & CIE	3 mois	1 sept-22	100 %	1-dec-22
5	Marché N°000096/MINEE/CIPM/2022 du 19 Août 2022 passé après Appel d'Offres National Ouvert N°000096/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 02 février 2022	PURE ENERGY AFRICA S.A	cinq mois	23-sept-22	15 %	23-fev-23
6	Marché N°000093/MINEE/SG/SDBMM/SM/2022 du 16 août 2022 Passé après Appel d'Offre National Ouvert n°000007/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 02 février 2022 pour les travaux d'électrification du centre de pompage CAMWATER de Mbadoumou1, Arrondissement de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre	AXE SERVICE SARL	Trois (03) mois	19-sept-22	55 %	19-Dec-22
7	Passé après Appel d'Offre National Ouvert n°000094/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 21 février 2022 pour les travaux d'extension, de réhabilitation et renforcement de certains réseau MT et BT dans la commune de ZOETELE, département du DJA ET LOBO, Région du SUD, pour les travaux de renforcement, de normalisation et d'extension d'un réseau HTA aérien triphasé 15 kv de la localité axé entrée stéphanois-AFAP AKOUM-ESSABAH-CETIC NLOBISSON (5km) dans la localité de MFOU, département de la MEFOU et AFAMBA, Région du Centre (Variante poteau béton); travaux d'électrification rurale réseau en MT et BT monophasé et triphasé du village de ZIMA dans la commune d'OBALA, département de la LEKIE, Région du centre (en trois lots).	PERFECTO SARL	Trois (03) mois	19-sept-22	41 %	19-dec-22
8	Passé après Appel d'Offre National Ouvert n°000014/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 21 février 2022 pour les travaux d'extension, de réhabilitation et renforcement de certains réseau MT et BT dans la commune de ZOETELE, département du DJA ET LOBO, Région du SUD, pour les travaux de renforcement, de normalisation et d'extension d'un réseau HTA aérien triphasé 15 kv de la localité axé entrée stéphanois-AFAP AKOUM-ESSABAH-CETIC NLOBISSON (5km) dans la localité de MFOU, département de la MEFOU et AFAMBA, Région du Centre (Variante poteau béton); travaux d'électrification rurale réseau en MT et BT monophasé et triphasé du village de ZIMA dans la commune d'OBALA, département de la LEKIE, Région du centre (en trois lots).	EASY CONSULTING	Trois (03) mois			

9	Passé après Appel d'Offre National Ouvert n°000014/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 21 février 2022 pour les travaux d'extension, de réhabilitation et renforcement de certains réseaux MT et BT dans la commune de ZOETELE, département du DJA ET LOBO, Région du SUD, pour les travaux de renforcement, de normalisation et d'extension d'un réseau HTA aérien triphasé 15 kv de la localité axé entrée stéphanois-AFAP AKOUM-ESSABAH-CETIC NLOBISSON (5km) dans la localité de MFOU, département de la MEFOU et AFAMBA, Région du Centre (Variante poteau béton); travaux d'électrification rurale réseau en MT et BT monophasé et triphasé du village de ZIMA dans la commune d'OBALA, département de la LEKIE, Région du centre (en trois lots).	PCT SARL	Trois (03) mois	21/07/2022	80 %	21/12/2022
10	lettre commande N°0071/LC/MINEE/CIPM/2022 du 13 juin 2022 passé après appel d'offre national ouvert N°00020/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 11 avril 2022, pour les travaux d'extension du réseau électrique de la ville de Doukoulou (axe Doukoulou-Goboulou), Arrondissement de KAR-HAY, département du MAYO-DANAY, Région du nord, LOT2	ETS SAB	Trois (03) mois	26/07/2022	100 %	26-oct-22
11	lettre commande N°00013/LC/MINEE/CIPM/2022 du 13 juin 2022, passé après appel d'offre national ouvert N°00020/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 21 février 2022, pour les travaux d'extension et de renforcement du réseau électrique monophasé du village POUTH KELLE dans l'arrondissement d'Eséka, département du Nyong et Kelle, Région du Centre	ETS BEBEMAN	Trois (03) mois	21/07/2022	100 %	21/10/2022
12	Marché N°00087/LC/MINEE/CIPM/2022 du 08 juillet 2022 passé après autorisation de gré à gré N°001939/MINMAP/SG/DGMAI/Nmg du 04 mai 2022, des travaux d'électrification rurale de certaines localités de la région du Nord-Ouest (lot3).	ETS NATIONAL CONSTRUCTION COMPANY (NACOCO)	Trois (03) mois	26/07/2022	100 %	26/10/2022
13	lettre commande N°00069/LC/MINEE/CIPM/2022 du 13 juin 2022, passé après appel d'offre national ouvert N°00015/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 28 février 2022, pour les travaux d'extension et de renforcement du réseau électrique triphasé 30KV dans localité de Nkolinda 2 (Trois lys-Nsimalen maison de la francophonie) dans la commune de Mfou, département de la mefou et Alamba, Région du Centre.	GROUPEMENT ETS ALOMBA ET GROUPE TITAMINS § BROS	Trois (03) mois	21/07/2022	100 %	21/10/2022
14	Marché N°00080/MINEE/CIPM/2022 du 20 juin 2022 passé après appel d'offre national ouvert N°00011/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 21 février 2022, pour les travaux d'électrification rurale des localités de LEJUEU, BAFOUFEN, BAMOUKO et environs chefferie BATCHO, dans l'arrondissement de BANKA, département du HAUT-NKAM, Région de l'Ouest.	ETS GENIE ELECTRIQUE	Trois (03) mois	21/07/2022	80%	21/10/2022
15	Marché N°00079/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP 2022 du 20 juin 2022 passé après appel d'offre national ouvert N°00016/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 28 février 2022, pour les travaux d'extension d'un réseau HTA aérien monophasé des localités de MIFIDA II et NZIE FIDI dans la commune de Mfou, département du Mefou et Alamba, Région du Centre	COGECI SARL	Trois (03) mois	21/07/2022	100 %	21/10/2022
16	Marché N°00074/MINEE/CIPM/2022 du 03 juin 2022 passé après autorisation de gré à gré N°001733/MINMAP/SG/DGMAI/Nmg du 17 avril 2022, des travaux d'électrification rurale de certaines localités de la région du Nord-Ouest (lot3).	CAMEROUN EQUIPEMENT	Trois (03) mois	21/07/2022	100 %	21/10/2022
17	Marché N°00077/MINEE/CIPM/2022 du 20 juin 2022 passé après Appel d'Offres National Ouvert N°00008/AONO/MINEE/CIPM/2022 02 février 2022, pour les travaux de réhabilitation du réseau électrique de Massok Song Loulou dans la commune de MASSAOK, département de la Sanaga Maritime, région du Littoral.	ARCHITECTURAL BUSINESS SOLUTION ENGINEERING (ABS)	Trois (03) mois	21/07/2022	40 %	21/10/2022
18	lettre commande N°0078/LC/MINEE/CIPM/2022 du 20 juin 2022 passé après appel d'offre national ouvert N°00020/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 11 avril 2022, pour les travaux d'électrification rurale du village NKIKOH, dans l'arrondissement de BANGEM, département de la KUPE MANENGUBA, dans la région du SUD-OUEST (LOT 3).	ETS BRUNO § SONS ENTREPRISE	Trois (03) mois	21/07/2022	100 %	21/10/2022
19	Marché N°00075/MINEE/CIPM/2022 du 20 juin 2022 passé après appel d'offre national ouvert N°00008/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 02 février 2022, pour les travaux de réhabilitation du réseau électrique du canton MALIMBA dans la commune de MOUANKO, d'aprtement de la SANAGA MARITIME, Région du Littoral.	ETS BUREAU D'EXPERTISE ET DE CONSTRUCTION (BEC)	quatre (04) mois	21/07/2022	70 %	21/10/2022
20	Marché N°00082/LC/MINEE/CIPM/2022 du 08 juin 2022 passé après autorisation de gré à gré N°000082/MINMAP/SG/DGMAI/Nmg du 04 mai 2022, pour les travaux d'électrification de certaine siocalités dans la région du Nord-Ouest (LOT4).	GROUPEMENT PALMER LTD/TALENT & CO LTD.	Trois (03) mois	26-juil-22	63%	26-oct-22
21	lettre commande N°000084/LC/MINEE/CIPM/2022 du 8 juin 2022 passé après autorisation de gré à gré N°001939/MINMAP/SG/DGMAI/Nmg du 04 mai 2022, N°00020/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 11 avril 2022, pour les travaux d'électrification rurale du village NKIKOH, dans l'arrondissement de BANGEM, département de la KUPE MANENGUBA, dans la région du SUD-OUEST (LOT 2).	HARROD ENTREPRISE	Trois (03) mois	02/08/2022	65 %	02/11/2022
22	lettre commande N°000084/LC/MINEE/CIPM/2022 du 20 juin 2022 passé après appel d'offre national ouvert N°00016/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 28 février 2022, pour les travaux d'extension du réseau MT/BT triphasé du quartier EKOUNOU dans l'arrondissement de Bertoua I, Département du LOM et DJEREM, Région de l'EST (Lot3).	RYLL CONSTRUCTION BTP	Trois (03) mois	08/08/2022	60%	08/11/2022
23	lettre commande N°000086/LC/MINEE/CIPM/2022 du 08 juin 2022 passé après autorisation de gré à gré N°001939/MINMAP/SG/DGMAI/Nmg du 04 mai 2022, N°00020/AONO/MINEE/CIPM/2022 du 11 avril 2022, pour les travaux d'électrification de certaines localités dans la région du Nord-Ouest (travaux d'électrification rurale du village	TRANSIT ENTREPRISE LTD	Trois (03) mois	01/08/2022	100 %	01/11/2022

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

	BOUYI arrondissement de FUNDONG, Département du BOYO (Lot 1).								
24	Marché N°00067/M/MI/NEE/CIPM/22 du 13 juin 2022 passé après appel d'offre national ouvert N°00008/AONO/MI/NEE/CIPM/2022 du 02 février 2022, pour les travaux d'extension du réseau électrique des localités Etong, Ilobié et Nabalongmak (ATAL) dans l'arrondissement de Nitoukou, département du Mnamli et Inoubou, Région du Centre.	GROUPEMENT NEW PHARMA SARL/ SANNA HOLDING SARL	Trois (03) mois	21/07/2022	100 %	21/10/2022			
25	lettre commande N°00070/LC/MI/NEE/CIPM/2022 du 13 juin 2022 passé après appel d'offre , N°00016/AONO/MI/NEE/CIPM/2022 du 11 avril 2022, pour les travaux d'extension du réseau électrique des quartiers Bakday, Djaolane et Bargring dans l'arrondissement de Doukoulou, Département du Mayo Danay, Région l'Extreme Nord.	ETS MPP	Trois (03) mois	21/07/2022	100 %	21/10/2022			
26	Marché N°000083/LC/MI/NEE/CIPM/2022 du 08 juillet 2022 passé après appel d'offres National Ouvert N°000021/AONO/MI/NEE/CIPM/2022 du 11 avril 2022 travaux d'électrification rurale de l'axe AKONO centre -DZAM NTOUG-ZOALOUJA-MFIDA, dans l'arrondissement d'Akono, département de la Mefou Akono, Région du Centre REABILITATION DE LA LIGNE MONOPHASE MT/BT EXISTANTES DE L'AXE ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, Région du CENTRE DEUX LOTS LOT 1	WISE WORLD INDUSTRI SARL	Trois (03) mois						
27	Marché N°000114/M/MI/NEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 du 27 avril 2023 passé après appel d'offres National ouvert N°000031/AONO/MI/NEE/CIPM/2022 du 27 mai 2022 pour les travaux de construction de la ligne réseau BT triphasé et d'un réseau MT triphasé dans la localité de Bangoua, village Ndepgnoué, Arrondissement de Banganté, Département du Ndé, Région de l'Ouest en procédure d'urgence.	SS-F SOLUTIONS SARL	4 mois		0				
28	Lettre-commande N°000131/LC/MI/NEE/CIPM/2023 du 21 Août 2023 passée après Appel d'Offres National Ouvert N°00036/AONO/MI/NEE/CIPM/2022 du 13 Juillet 2022 pour les travaux d'électrification de renforcement de la ligne Electrique MT/BT monophasée en triphasée du village Basso, Groupement Balessing, dans l'Arrondissement de Pentka Michel, Département de la Menoua, Région de l'Ouest	ETS ADAK	3 MOIS		0				
29	Marché N°000135/M/MI/NEE/CIPM/2023 du 21 Août 2023 passé après Appel d'Offres National Ouvert N°00029/AONO/MI/NEE /CIPM/2022 du 13 Mai 2022 pour les travaux d'électrification rurale de Nkoizibi-Nkolekoting-Kouba dans la Commune d'Okola, Département de la Léké, électrification rurale par réseau monophasé de l'axe Blik-Ekorezock dans l' Arrondissement d'Akono et construction du réseau électrique MT/BT monophasé de l'axe Blik-Ekorezock dans l' Arrondissement de Mbalmayo et trois (03) lots, lot 2 Région du Centre Oding-Otoa, dans l'Arrondissement de Mbalmayo	ETS TOUCH OF CLASS	4 mois	19-sept-23	0	19-Jan-24			
30	Lettre-commande N°000137/LC/MI/NEE/DAG/SDBMM/SMP/2023 du 21 Août 2023 passé après Appel d' Offres National Ouvert N°00029/AONO/MI/NEE/CIPM/2022 du 13 Mai 2022 pour les travaux d'électrification rurale de Nkoizibi-Nkolekoting-Kouba dans la Commune d'Okola, Département de la Léké, électrification rurale par réseau monophasé de l'axe Blik-Ekorezock dans l'Arrondissement d'Akono et construction du réseau électrique MT/BT monophasé du village Oding-Otoa, dans l'Arrondissement de Mbalmayo et trois (03) lots, lot 3 Région du Centre	ETS ROC CONSULTING	4 mois	18-sept-23	0	18-Jan-24			
31	Marché N°0000138/M/MI/NEE/CIPM/2022 du 21 Août 2023 passé après Appel Offres National Ouvert N°00014/AONO/MI/NEE/CIPM/2022 du 21 Février 2022 pour les travaux d'extension, réhabilitation et renforcement mécanique de certain réseau MT et BT dans la Commune de Zoéléli, Département du Dja et Lobo, Région du Sud, pour les travaux de renforcement, normalisation et extension d'un réseau HTA aérien triphasé 15 Kv de la localité Axe Entrée Stéphanois-Afapakoum Essabah celtic Nboissou (5 km) dans la commune de Mfou et Akamba, Région du Centre (variante poteau béton); travaux d'électrification rurale en réseau MT et BT monophasé et triphasé du village ZIMA dans la commune d'Obala, Département de la Léké, Région du Centre trois (03) lots, lot 2	EASY CONSULTING	3 mois	18-sept-23	0	18-dec-23			
32	Marché N°0000139/M/MI/NEE/CIPM/2023 du 21 Août 2023 passé après Appel d'Offres National Ouvert N°0000018/AONO/MI/NEE/CIPM/2022 du 11 Avril 2022 pour les travaux de renforcement du réseau électrique MT/BT triphasé de Mada Kolkoch dans Commune de Tokombéré, Département du mayop Sava, Région de l'Extrême-Nord	TWINLEX LTD	3 mois		0				
33	Marché N°000140/M/MI/NEE/CIPM/2023 du 21 Août 2023 passé après Appel d'Offres National Ouvert N°000026/AONO/MI/NEE/CIPM/2022 du 09 Juin 2022 pour l'exécution des travaux d'électrification des localités de BONEPOUPA 1, NTABAKO et YABASSI (BY) dans l'Arrondissement de Yabassi, Département du Nkam, Région du Littoral (en procédure d'urgence)	GROUPEMENT STE GOPHER SERVICES SARL-ETS C N SERVICES	4 mois	05-oct-23	0	05-fev-24			
34	Marché N°000148/M/MI/NEE/CIPM/23 du 23 aout 2023 passé après appel d'offres national Ouvert N°000026/AONO/MI/NEE/CIPM/2022 du 04 mai 2022, pour l'exécution des travaux d'électrification en réseau MT/BT triphasé des villages deuxième carrefour Abono (village Nkoumassi)-Medoua-carrefour Nkol Obam-Ngloako'o, dans la commune d'Obala, Département de la Léké, Région du Centre.	ETS RHOT	6 mois	18-sept-23	0	18-mars-24			
35	Marché N°000054/M/MI/NEE/CIPM/2021 du 02 décembre 2021 passé après appel d'offres national Ouvert N°00052/AONO/MI/NEE/CIPM/2021 du 14 Octobre 2021 pour l'exécution des travaux d'électrification rurale dans les localités d'IPALIM, TUANYANG et NJIMETU dans la Région du Nord-Ouest, Lycée de FOTOMENA dans la Région de l'Ouest et MEBANE-MIKEBE par MESSOK dans la Région du Sud en procédure d'urgence (04) lots	ALKAN CAMEROON SA		16-aout-23					
36	N 0 00000171/LC/MI/NEE/CIPM/23 du 13 octobre 2023 passée après autorisation de gré à gré n° 04731-23/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/ABS du 18 septembre 2023 pour l'exécution des travaux d'électrification rurale	ETS ADJIA	3 mois						

	en réseau MT/BT monophasé dans la localité de BALDAMA CHEFFERIE, Commune de MORA, Département du MAYO SAVA, Région de l'Extrême-Nord ETS ADJIA								
37	L'ALIMENTATION PAR ENERGIE SOLAIRE DE L'ADUCTION EN EAU POTABLE DU VILLAGE NKONGTSAM, COMMUNE D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (en cours de signature)	SOLKANTECH							
38	travaux d'électrification rurale de l'Axe CARREFOUR OMAN 2 village Nkol-OMAN 1, Arrondissement de BIKOK, Département de la Mefoou et AKONO, Région du Centre (en cours de signature)	ETS SENTINELLE							
	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE NKOALANDA-MBAYENGUE I DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (en cours de signature)	ETS INTER TRADE CAMEROUN							
	travaux d'extension électrique du réseau de distribution triphasé basse tension du village BADANG, par BAMEDNDJOU, Département des Hauts- Plateaux, Région de l'Ouest phase 2 (en cours de signature)	ETS ROC CONSULTING							
	Le renforcement de la ligne électrique carrefour BANEKOUANE-ECOLE DES CHAMPIONS commune de BANGANGTE, Département du NDE, Région de L'Ouest (contrat en cours de signature)	METCH-ELECT SARL							
	Renforcement et extension des réseaux électriques ; Travaux de renforcement et d'extension du réseau électrique dans certaines localités de l'arrondissement de MFOU; entrée stéphanois AFAP AKOUM - ESSABAHA-NKOLBISSON (Lot 2) (contrat en cours de signature)	EASY CONSULTING							
	Les travaux d'électrification par système solaire photovoltaïque du village NDAP MBOG (NDAMBORG) arrondissement de MASSOCK SONG LOULOU, département de la SANAGA MARITIME, Région du littoral. (contrat en cours de signature)	E T S ENGINEERINGTECHNOLOGY							
	La construction des réseaux électriques basse tension des centrales a BIOMASSE des villages ESSEKOU et FOYEMITCHA, respectivement dans les arrondissements de MELONG et KEKEM, départements du MONGO et du HAUT NKAM, Région du Littoral et de l'Ouest. (contrat en cours de signature)	ETS SOKET							
PROGRAMME 016 : OFFRE D'ENERGIE									
	Lettre-commande N°154/LC/MINEE/C/PM/23 du 12 septembre 2023 passée après Appel d'Offres National Ouvert N°00019/AO/MINEE/C/PM/2022 du 12 avril 2022 pour le recrutement d'un consultant en vue du renforcement des capacités des cadres du Ministère de l'Eau et de l'Energie sur les principes de la tarification du secteur de l'électricité (en procédure d'urgence).	G R O U P E M E N T B R A I N S T O R M CONSULTING/ERNST & YOUNG							
	Marché N°00147/M/MINEE/C/PM/23 du 23 août 2023 passé après appel d'offres national Ouvert N°00039/AO/MINEE/C/PM/CCCM-SPI/2022 du 14 octobre 2022 pour le recrutement d'un consultant en vue de la réalisation des études d'avant-projet sommaire (APS), de modélisation tarifaire ainsi que de la préparation des dossiers d'appel d'offres (DAO) pour la construction d'un poste 225/15 kv à LOGBABA en vue de la satisfaction de la nouvelle demande industrielle	G R O U P E M E N T N E W D E S I G N BUILTSHINE/TROFFEN ENGINEERING SARL	135 jours	13-oct-2023	0	13-mars-2024			

III.2.b. BILAN FINANCIER

Pour l'exercice 2023, les recettes connaissent une légère hausse au 30 septembre 2023. La somme totale recouvrée à cette date est de quatre milliards cinq cent douze millions neuf cent quarante-quatre mille sept cent quatre-vingt-quatorze (4 512 944 794) FCFA, auxquelles on ajoute le report 2022 d'un montant de 2 264 870 474 pour un montant total de six milliards sept cent soixante-dix-sept millions huit cent quinze mille deux cent soixante-huit (6 777 815 268) FCFA. Cette hausse est relative au respect du plan de paiement de 544 000 000 FCFA / mois de Energy of Cameroon au titre des contributions annuelles des opérateurs titulaires d'un titre de concession ou de licence dans le secteur de l'électricité à hauteur de 1% de leur chiffre d'affaires annuel hors taxe, l'assiette de calcul du chiffre d'affaires étant pour les producteurs à des fins Industrielles, exclusivement limitée à l'activité relevant du secteur de l'électricité. Toutefois, le recouvrement des autres natures reste difficile malgré l'arrêt du MINFI précisant les modalités de recouvrement des recettes non fiscales dans le secteur de l'eau (droit d'eau ou redevance d'eau, le produit de la vente d'électricité de Memve'ele).

■ III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

L'exécution technique est plombée par la tension de trésorerie résultant du faible taux de recouvrement des recettes du fonds. Les raisons incluent le non-recouvrement des recettes non fiscales générées au titre des droits d'eau ou redevance d'eau, l'absence d'un titre de concession de producteur que EDC détient, le non-recouvrement de la quote-part de la vente d'énergie produite par Memve'ele, le non-paiement des amendes et pénalités légales et contractuelles, et le non-paiement de la contribution annuelle des opérateurs titulaires d'un titre de concession à hauteur de 1% par certains contribuables/opérateurs EDC, SONATREL

■ III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Les ressources prévisionnelles du FDSE pour l'exercice 2024 seront affectées dans deux Programmes du MINEE à savoir le programme 016 « Offre d'Énergie » et le programme 137 « Accès à l'Énergie ».

En ce qui concerne les interventions du FDSE dans le programme 016, l'exercice 2024 sera l'occasion pour l'Etat de poursuivre avec les grandes réformes du secteur visant à absorber l'énergie électrique qui sera produite par le barrage de Nachtigal. Il s'agit pour l'Etat d'encadrer l'ensemble des activités liées à la mise en œuvre de nouveaux projets de production d'électricité par des partenaires privés.

En effet, l'Etat du Cameroun a fait le choix de réaliser en mode PPP des projets de grande capacité (plus de 100 MW) avec un objectif d'atteindre 5000 MW en 2030. De même,

le gouvernement entend poursuivre la maturation et réalisation des projets transport de l'électricité pour être à même d'évacuer vers les grands pôles de consommation, cette énergie qui sera produite. C'est dans cette logique que le FDSE poursuivra en 2024 son appui au Budget Investissement Public dans la maturation des grands projets à travers

- le projet de raccordement du port autonome de Kribi en 225 KV
- l'assistance au développement de production en mode partenariat public privé ainsi que la réalisation des études d'avant-projet sommaire (APS),
- la modélisation tarifaire ainsi que de la préparation des dossiers d'appel d'offres (DAO) pour la construction d'un poste 225/15 kV à LOGBABA en vue de la satisfaction de la nouvelle demande industrielle ;
- L'étude de construction d'un poste 225 kv centrale thermique à Gaz au PAK ; de l'étude de construction d'un poste Logbaba 225/15 kV ;
- l'étude d'impact environnemental et social de la ligne 225 kV KPDC ;
- l'étude de construction d'un poste 225/15 kV à Yaoundé.

Dans la même lancée le budget du FDSE envisage la prise en charge de certaines dépenses liées à la bonne mise en œuvre des projets d'investissement notamment l'acquisition du Matériel de transport automobile de service et de fonction.

Bien plus, le FDSE envisage en 2024 mettre à jour des données du Plan Directeur Production, Transport, Distribution dont la phase diagnostique avait été réalisée en 2020 ainsi que la rédaction des textes réglementaires sur le contrôle des installations électriques intérieures.

Parlant des interventions dans le programme 137, Le FDSE viendra à renforcer les financements destinés à l'électrification des zones péri urbaines et rurales. Il sera question pour le FDSE au cours de l'année 2024 de poursuivre à l'atteinte d'un taux d'accès à l'électricité fixé à 100 % à l'horizon 2030 comme définis dans la SND 30. C'est dans ce sciage que le FDSE réali

serales projets de renforcement, extension, de réhabilitation et l'électrification de plusieurs localités à l'instar de :

- Technico-financial studies for the three-phaserural Electrification Of Njikwa Town In Njikwa Subdivision, Momo Division Of North-West Region
 - L'électrification rurale par extension d'un réseau mt aérien monophasé de la localité axe-Carrefour Cemac-Carrefour Angongo-Carrefour Mebere (6km) Et Bretelle Carrefour Cemac-Bilik Bi Ntougou (0,8km) Dans La Commune De Mfou, Département De La Mefou Et Afamba,
 - Travaux d'électrification rurale en réseau mt/bt mono de la chefferie du Lycee De Zouelva, Localité De Zouelva, La Commune Mora, Département Du Mayo- Sava, Région L'extrême-Nord
 - Travaux de de réhabilitation pose des supports bétons du réseau électrique sur l'axe Nkadip-Mefomo-Okom-Ntang- Nkolmewout, dans l'arrondissement de Mbankomo, département la Mefou et akono, Région du Centre
 - Travaux d'électrification rurale mt/bt triphasee Akomnyada I Akomnyadali Et Assanza dans commune de Mbalmayo, l'arrondissement Nyong et So'o, Région Centre
 - Travaux de construction et d'extension des réseaux hta monophasés et bt du canton Mouamenam dans l'Arrondissement de Mandjo, département du Moungo, Région du Littoral
 - Électrification de l'axe ngaoundal-gala gala et environs dans L'arrondissement De Ngaoundal, Département Du Djerem
 - La réhabilitation de la ligne électrique mono du village kondessong dans la commune de nkolmetet dans l'arrondissement du Nyong et So'o, Région du Centre
 - Travaux d'electrification des villages MUANYET et MUANJIKOM dans l'arrondissement de Bangem, Département du Kipe Manenguba, Région du Sud-Ouest
 - Travaux de réhabilitation et de renforcement des réseaux électriques alimentant les localités situées sur l'axe NDOLAA-MBIAN-NDOBIAN dans les arrondissements de BAZOU et NORD MAKOMBE, Phase I électrification de l'Axe NDOLAAH-BASSOUDJAN
 - Travaux d'exécution et réhabilitation de la ville de Pimbe
 - Renforcement d'extension réseau électrique de la commune de Mfou
- Le FDSE viendra donc renforcer l'augmentation du taux d'accès à l'électricité en milieu rural et la densification des réseaux de distribution sur l'ensemble du territoire national.
- Aussi, il est prévu la réalisation des activités de coordination au sein de l'action 5 du programme 137. A travers de l'action 1 dudit programme, l'activité contrôle et audit des projets du sous-secteur, soutient l'appui à la gouvernance du secteur en contribuant à l'élaboration des documents essentiels par le recrutement des experts à savoir :
- d'un cabinet comptable chargé de l'inventaire des actifs du secteur (production, transport, distribution, stockage d'eau)
 - d'un cabinet chargé de l'audit technique, organisationnel, financier et comptable

■ Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2024	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2024		
Programme : 016 - OFFRE D'ENERGIE							
Action : 03 - DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE						Un rapport d'Etude technico financier en vue du renforcement et de l'extension du réseau de transport et de distribution dans l'optique de la satisfaction des nouvelles demandes industrielles et zones industrielles dans la ville de Douala et environs	Un an
suivi de la réhabilitation et maintenance des infrastructures de transport de l'énergie électrique	1 507 916 271	Capacité de transit dans le réseau électrique national	2021	1360.0	2110.0		
Modernisation et maintenance des réseaux de transport de l'électricité	100 000 000	Capacité de transit dans le réseau électrique national (MW)	2021	1360.0	2110.0		
Total Action	1 607 916 271						
Total Programme	1 607 916 271						
Programme : 137 - ACCES A L'ENERGIE							
Action : 01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE						Audit et contrôle des concessions et licences des Opérateurs du secteur de l'électricité	un an
Electrification rurale	12 392 083 729	Taux de desserte de l'énergie électrique (%)	2022	41.0	48.0		
Contrôle et audit des projets du sous-secteur	300 000 000	Taux de desserte de l'énergie électrique (%)	2022	42.0	48.0		
Total Action	12 692 083 729						
Action : 05 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FOURNITURE DE L'ELECTRICITE						Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des activités du FDSE	Un an
Coordination et suivi des activités du Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité	700 000 000	Taux de couverture des besoins exprimés par le personnel	2022	48.26	100.0		
Total Action	700 000 000						
Total Programme	13 392 083 729						
TOTAL GENERAL	15 000 000 000						

■ III.3.b. MOYENS DU CAS

■ III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

■ Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		700 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	90 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000 000
360160	Achats de mobilier de bureau	25 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	30 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	75 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	25 000 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	25 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	90 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	10 000 000
361210	Locations de véhicules	15 000 000
361420	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes et plomberies	15 000 000
361450	Entretien, réparation des véhicules courants	10 000 000
361710	Frais de réception	40 000 000
361810	Frais de formation et de stages	95 000 000
361910	Frais bancaires	5 000 000
361940	Frais d'adjudication sur titres publics	125 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		14 300 000 000
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	100 000 000
361314	Enquêtes statistiques, études d'économie générale et recensements	300 000 000
361332	Etudes préalables aux acquisitions, constructions, et grosses réparations des barrages, centrales électriques, installations de câbles et gros matériels de distribution d'électricité	1 407 916 271
524112	Installations électriques et de générateurs d'électricité	12 392 083 729
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	100 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		15 000 000 000

■ III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

■ Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 016 - OFFRE D'ENERGIE		
Action : 03 - DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE		
Activité : suivi de la réhabilitation et maintenance des infrastructures de transport de l'énergie électrique		
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	100 000 000
361332	Etudes préalables aux acquisitions, constructions, et grosses réparations des barrages, centrales électriques, installations de câbles et gros matériels de distribution d'électricité	1 407 916 271
Total Activité		1 507 916 271
Activité : Modernisation et maintenance des réseaux de transport de l'électricité		
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	100 000 000
Total Activité		100 000 000
Total Action		1 607 916 271
Total Programme		1 607 916 271
Programme : 137 - ACCES A L'ENERGIE		
Action : 01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE		
Activité : Electrification rurale		
524112	Installations électriques et de générateurs d'électricité	12 392 083 729
Total Activité		12 392 083 729
Activité : Contrôle et audit des projets du sous-secteur		
361314	Enquêtes statistiques, études d'économie générale et recensements	300 000 000
Total Activité		300 000 000
Total Action		12 692 083 729
Action : 05 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FOURNITURE DE L'ELECTRICITE		
Activité : Coordination et suivi des activités du Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	90 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000 000
360160	Achats de mobilier de bureau	25 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	30 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	75 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	25 000 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	25 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	90 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	10 000 000
361210	Locations de véhicules	15 000 000
361420	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes et plomberies	15 000 000
361450	Entretien, réparation des véhicules courants	10 000 000
361710	Frais de réception	40 000 000
361810	Frais de formation et de stages	95 000 000
361910	Frais bancaires	5 000 000
361940	Frais d'adjudication sur titres publics	125 000 000
Total Activité		700 000 000
Total Action		700 000 000
Total Programme		13 392 083 729
TOTAL GENERAL		15 000 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS 2024

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

DEVELOPPEMENT DU SECTEUR POSTAL

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	6
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	8
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	8
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	10
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	11
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	11
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	12
III.2.b. BILAN FINANCIER	14
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	15
III.3.b. MOYENS DU CAS	18
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	18
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	18
ANNEXE	23

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

Le budget du CAS-Poste, exercice 2024 qui est élaboré dans le respect des principes généraux édictés par la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État, la loi de finances en cours et la loi n°2020/004 du 23 avril 2020 régissant l'activité postale au Cameroun, est arrêté, au titre de l'exercice 2023, en recettes et en dépenses à la somme de **neuf cent millions (900 000 000) FCFA**.

En effet, le Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement du secteur postal (CAS-Poste) tire son fondement juridique des lois ainsi que de certains décrets.

Relativement aux lois, nous avons :

- la loi de Finances n°2019/023 du 24 décembre 2019 qui crée en son article vingt troisième, un Compte d'Affectation Spéciale intitulé « Développement du secteur postal » ;
- la loi n°2020/004 du 23 avril 2020 régissant l'activité postale au Cameroun ;
- la loi de Finances en cours

Concernant les décrets, nous citerons :

- le décret n°2005/0706/PM du 21 mars 2005 fixant les taux, des modalités de calcul et de recouvrement de la redevance postale au Cameroun ;
- le décret n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du MINPOSTEL ;
- le décret n°2010/2429/PM du 12 août 2019 fixant les modalités d'autorisation d'installation et d'exploitation des réseaux et services postaux.

Il convient de préciser que, l'article 98 de la loi régissant l'activité postale susvisée stipule que l'administration chargée des postes assure les fonctions de régulation jusqu'à la mise en place effective de l'Agence de Régulation.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Les articles 23ème de la loi de finances n°2019/023 du 24 décembre 2019 pour l'exercice 2020 qui crée le **Compte d'Affectation Spéciale pour le développement du secteur postal** (CAS-Poste) précise que :

Les recettes du CAS-Poste sont issues :

- des prélèvements au titre de l'exercice par les opérateurs privés des activités concédées, conformément aux dispositions de la loi régissant l'activité postale ;
- de la contribution du secteur des télécommunications au secteur postal ;
- de tout autre prélèvement sur les opérateurs publics et privés au titre du financement des missions du service public postal ;
- des dons et legs ;
- de la subvention de l'Etat.

En ce qui concerne les prélèvements sur les opérateurs privés et public au titre du financement des missions de Service Public Postal, deux principales sources de recettes existent :

- **les droits d'entrée** à l'exercice de l'activité postale dont le montant est fonction de la catégorie et de la nature de l'activité (messagerie postale, transfert postal de fonds...) sur une période de dix ans ;

Messagerie postale:

- 1ère catégorie (international) : 45 millions ;
- 2ème catégorie (national) : 35 millions.

Transfert postal de fonds

- 1ère catégorie (international): 75 millions;
- 2ème catégorie (national): 40 millions

- **la redevance postale au taux de 5%** assise sur le chiffre d'affaires hors taxes des opérateurs.

Il convient de préciser que, la procédure de délivrance des titres d'exploitation exige au postulant, le paiement des frais d'étude des dossiers de demande d'agrément qui sont de 200.000FCFA.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

S'agissant des missions assignées au CAS-Poste, les dispositions de la loi de finances 2020 portant création et fonctionnement d'un Compte d'Affectation du Trésor pour le Développement du secteur postal précise que ses ressources du CAS-Poste sont notamment destinées au financement de :

- les opérations de développement du Secteur Postal ;
- la mission de Service Public Postal ;
- la formation ;
- les contributions financières de l'Etat aux organisations internationales chargées des questions postales.

Les opérations de développement du secteur postal concernent la planification et le développement des investissements postaux, la desserte équilibrée du territoire national par la réalisation des infrastructures des réseaux et services postaux, la régulation du secteur postal et la promotion de l'épargne nationale.

Les missions de Service Public Postal s'assurent de l'accès égal à toute la clientèle aux prestations postales à des tarifs abordables et l'offre des services postaux de base de manière permanente à des prix abordables et homogènes, autant que possible en tout point du territoire national.

La formation assure le renforcement des capacités des personnels et acteurs du secteur postal, les investissements dans les institutions de formation du secteur postal.

Le guichet « contribution aux organisations internationales chargée des questions postales » comprend les contributions et participations aux organisations postales auxquelles appartient le Cameroun, notamment l'UPU et l'UPAP.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les dépenses éligibles au Compte d'Affectation Spéciales pour Développement du secteur postal (CAS-Poste) se déclinent ainsi qu'il suit :

- les dépenses relatives à la mise en place de la régulation et de développement des activités postales ainsi que celles liées aux Services Postal Universel ;
- celles relatives à la mise en place des infrastructures de codification et d'adressage postal au Cameroun ;
- les dépenses liées au développement des infrastructures du réseau postal ;
- et enfin, celles de la coordination des activités des services de la Poste et de la coopération internationale.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Les recettes du CAS-Poste pour les trois dernières années étaient adossées essentiellement sur les frais d'étude des dossiers, le paiement des droits d'entrée et enfin la redevance postale de 5%.

■ Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2023	2022	2021	2020
Prélèvements au titre de l'exercice par les opérateurs privés des activités concédées, conformément aux dispositions de la loi régissant l'activité postale	280 844 335	321 637 396	208 082 125	0
Reports (solde à reporter)	244 867 496	207 379 982	424 176 802	0
TOTAL	525 711 831	529 017 378	632 258 927	0

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La mobilisation des recettes ne pose pas un problème particulier. En effet, en exécution de la note de l'ordonnateur invitant les opérateurs privés postaux agréés à déclarer et à payer la redevance conformément à la réglementation, sous peine de sanction, les redevances sont systématiquement payées auprès de l'Agent Comptable en dehors de quelques cas marginaux. Pour ce qui est de l'optimisation des recettes, un certain nombre des difficultés existent, notamment :

- l'absence de certains textes d'application de la loi postale N0 2020/0004 du 23 avril 2020, notamment ceux relatifs aux prestations du régulateur et aux normes des équipements et emballages postaux ;
- les difficultés pour certains opérateurs postaux qui sollicitent la licence d'exploitation de payer en une seule tranche la totalité des droits d'entrée exigibles.
- les difficultés à enrôler les opérateurs de transfert postal de fonds au regard des dispositions du règlement COBAC qui contrastent avec celles de la loi n0 2020/004 du 23 avril 202 régissant l'activité postale au Cameroun. En effet, le règlement susmentionné a créé la notion de prestataire des services de paiement qui donne la possibilité à tous les opérateurs des services financiers postaux de se reconnaître sous la tutelle de l'autorité monétaire (MINFI) et donc doivent disposer d'un agrément ;
- l'instabilité de l'application Probmis.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

En 2024, les prévisions budgétaires prennent en compte :

- les droits d'entrée (fixes) en valeur relativement faible à collecter auprès des éventuels nouveaux opérateurs ;
- les redevances postales à raison de 5% du chiffre d'affaires à collecter auprès de 35 opérateurs privés postaux en règle, et quelques nouveaux opérateurs qui vont régulariser leur situation administrative ;
- les frais d'étude des dossiers d'agrément ;

En 2025 et 2026 les prévisions de recettes prennent en compte pour l'essentiel :

- la redevance postale à hauteur de 5% du chiffre d'affaires hors taxes à collecter auprès d'une trentaine d'opérateurs privés postaux ;
- la mise en route des sanctions et pénalités dues au non-respect des textes réglementaires ;
- la Co régulation des activités de transfert postal des fonds.

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2024	2025	2026
Prélèvements au titre de l'exercice par les opérateurs privés des activités concédées , conformement aux dispositions de la loi régissant l'activité postale	72 000 000	40 000 000	35 000 000
Autre prélèvement sur les opérateurs publics et privés au titre du financement des missions de service public	564 994 553	860 000 000	865 000 000
Reports (solde à reporter)	263 005 447	0	0
TOTAL	900 000 000	900 000 000	900 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le budget du CAS-Poste est structuré selon le cadre logique du programme 129 (Densification du réseau et amélioration de la couverture postale nationale) du MINPOSTEL qui a pour objectif d'étendre et d'optimiser le réseau postal national. Ledit programme est bâti autour de 02 indicateurs à savoir le nombre de points de contact postaux fonctionnels et le nombre de points de contacts postaux ayant une connexion internet haut débit.

Ledit programme comporte 07 actions à savoir :

- Action 1 : Développement des infrastructures du réseau postal ;
- Action 2 : Développement des infrastructures de codification et d'adressage postal au Cameroun ;
- Action 3 : Régulation et développement des activités postales ;
- Action 4 : amélioration du cadre d'offre de partenariat et de services d'agence dans le réseau postal ;
- Action 5 : Amélioration du financement de l'offre de Service Postal Universel ;
- Action 6 : Amélioration de la qualité de service postal ;
- Action 7 : Coordination et suivi des activités des services de la Poste.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Le tableau ci-dessous présente les principaux extraits obtenus et justifie les écarts par rapport à ce qui était attendu.

Activité	Date début		Date fin		Résultats		Ecart	Justification des écarts	Activités à reprogrammer/ Action à entreprendre
	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée	Prévus	Réalisés			
Contribution et participation aux organisations internationales	Mars 2023	Décembre 2023	Juillet 2023	Aout 2023	01 contribution UPU effective 01 contribution UPAP effective	OUI	-	RAS	
Pilotage des activités du programme 129	Mars 2023	Juin 2023	Juin 2023	Juin 2023	Production des outils de la planification	OUI	-	RAS	-
Activités de gestion du CAS - Postes par l'ordonnateur	Avril 2023	Juin 2023	Juin 2023	Juin 2023	Suivi des activités par l'ordonnateur.	OUI	-	RAS	-
Activité de comptabilité matière	Mars 2023	Juin 2023	Juin 2023	Juin 2023	Disponibilité des documents comptables	OUI	-	RAS	-
Activité de contrôle des opérations de gestion du CAS-Poste	Avril 2023	Déc. 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Activités de contrôle de conformité	OUI	-	RAS	-
Cadre de concertation permanente avec les acteurs du secteur postal et de la société civile	Mars 2023	Septembre 2023	Septembre 2023	Septembre 2023	Amélioration des rapports entre les acteurs du secteur	OUI	-	RAS	-
Examen des projets du CAS-Poste en commission ministérielle de Passation des Marchés	Avril 2023	Juin 2023	Aout 2023	Aout 2023	Facilités le fonctionnement de la CPM	OUI	-	RAS	-
Activité de recouvrement du CAS-Poste auprès des opérateurs	Mars 2023	Juillet 2023	Juillet 2023	Juillet 2023	Amélioration du niveau des recettes du CAS	OUI	-	RAS	-
Audit des projets par les Inspections	Juin 2023	Juillet 2023	Juillet 2023	Juillet 2023	Audition de certains projets	Oui	-	RAS	
Maturation des projets du MINPOSTEL	Juin 2023	Juillet 2023	Juillet 2023	Juillet 2023	Commodités de fonctionnement de la commission de maturation des projets.	Oui	-	RAS	
Electrification et connexion du bureau de poste de Mboma	Avril 2023	Décembre 2023	Décembre 2023	Décembre 2023	Bureaux de Postes électrifiés et connectés	NON	-	Retard dans le lancement du marché	Reprogrammation de l'exécution en 2024
Réhabilitation des infrastructures postales	Avril 2023	Décembre 2023	Décembre 2023	Décembre 2023	Infrastructures postales réhabilitées	OUI		Retard dans le lancement du marché	Reprogrammation de l'exécution de certaines lettres de commande en 2024 (Nkongsamba et Douala Bonaberi)
Séminaire de validation et d'appropriation des conclusions de l'audit infrastructurel, technique et organisationnel du projet HUB e-commerce	Avril 2023	Aout 2023	Décembre 2023	Décembre 2023	Séminaire de validation et d'appropriation des conclusions de l'audit infrastructurel, technique et organisationnel du projet HUB e-commerce tenu	OUI	-	RAS	

Etude sur l'adressage numérique	Octobre 2022	Décembre 2023	Décembre 2023-	Décembre 2023	Etude sur l'adressage numérique réalisé	OUI	-	RAS	
Elaboration des normes d'emballage et de conditionnement des envois postaux	Octobre 2023	Decembre 2023	Octobre 2023	Decembre 2023	Normes d'emballage disponibles	OUI	-	RAS	
Maitrise de l'environnement postal (évaluation SPU 2021-2022 & évaluation du cahier de charge de la Campost)	Juin 2023	Aout 2023	Décembre 2023	Décembre 2023	- Coût réel du SPU déterminé - cahier de charges évalué	NON	-		À engager en 2024
Acquisition du matériel de transport automobile de service	Juillet 2023	Aout 2023	Octobre 2023	Octobre 2023	Véhicule de régulation acquis	NON	-		À engager en 2024
Recouvrement des créances du CAS-Poste auprès des opérateurs privés postaux et consolidation des chiffres d'affaires mensuelles déclarés exercice 2022	Mars 2023	Juillet 2023	Juillet 2023	Aout 2023	Créances recouvrées et chiffres d'affaires consolidés	OUI	-	RAS	-
Contrôle des activités et des cahiers de charges des opérateurs privés postaux	Juillet 2023	Juillet 2023	Octobre 2023	Octobre 2023	Activités des opérateurs privés postaux contrôlées et cahier de charges	OUI	-	RAS	-
Renforcement de la capacité des acteurs du secteur postal	Septembre 2023	Novembre 2023	Novembre 2023	Novembre 2023	Maitrise des procédures d'instruction par les OPJ du domaine postal et des textes en vigueur par les opérateurs postaux.	NON	-		Activité à reprogrammer en 2024
Opérationnalisation et appropriation de la plateforme de régulation des activités postales	Septembre 2023	Septembre 2023	Septembre 2023	Septembre 2023	Maitrise de la plateforme de régulation	NON			Activité à reprogrammer en 2024
Campagne de sensibilisation des acteurs du secteur sur l'utilisation des produits et services postaux	Septembre 2023	Septembre 2023	Novembre 2023	Novembre 2023	Campagne réalisée	OUI	-	RAS	-

■ III.2.b. BILAN FINANCIER

a. Situation des dépenses (Ordonnateur)						
NO	Nature du projet/ activité	Montant budgétisé	N i v e a u d'exécution	Estimation fin 2023	Difficultés et perspectives	Prévision 2024
1	Contribution et participation aux organisations internationales	60 000 000	7.7%	77%		60 000 000
2	Pilotage des activités du programme 129 par le Responsable	10 000 000	100%	100%	RAS	
3	Activités de gestion du CAS-Postes par l'ordonnateur	55 000 000	81.81%	100%	RAS	
4	Activité de comptabilité matières	8 000 000	100%	100%	RAS	
5	Activité de contrôle des opérations de gestion du CAS-Poste	8 000 000	100%	100%	RAS	
6	Cadre de concertation permanente avec les acteurs du secteur postal et de la société civile	10 000 000	100%	100%	RAS	
7	Examen des projets du CAS-Poste en commission ministérielle de Passation des Marchés	8 000 000	100%	100%	RAS	
8	Activité de l'Agent comptable du Cas-Poste	10 000 00	100%	100%	RAS	
9	Audit des projets par les Inspections Générales	25 000 000	0%	100%	RAS	
10	Maturation des projets du Minpostel	10 000 000	0%	100%	RAS	
11	Electrification et connexion des bureaux de poste de Mboma	25 000 000	0%	100%	Reprogrammation de l'exécution en 2024	25 000 000
12	Réhabilitation des infrastructures postales (14 bureaux de poste)	248 524 610	54.2%	78.16%	Reprogrammation de l'exécution de certaines lettres de commande en 2024 (Nkongsamba et Douala Bonaberi)	28 064 057 +
13	Séminaire de validation et d'appropriation des conclusions de l'audit infrastructurel, technique et organisationnel du projet Hub e-commerce	44 000 000	17.39%	100%	RAS	
14	Adressage numérique des communes du Cameroun	50 000 000	100%	100%	RAS	
15	Elaboration des normes d'emballage et de conditionnement des envois postaux	20 000 000	100%	100%	RAS	
16	Maitrise de l'environnement postal (Evaluation du SPU 2021-2022 et 2valuation des cahier des charges de la Campost)	75 261 000	50%	100%	Paiement en 2024	75 261 000
17	Contrôle des activités et des cahiers de charges des opérateurs privés postaux	40 000 000	39%	100%	RAS	
18	Renforcement des capacités des acteurs du secteur postal	32 718 560	0%	0%	Activité à reprogrammer en 2024	32 718 560
19	Activité de recouvrement du CAS-Poste auprès des opérateurs et consolidation des chiffres d'affaires déclarés au titre de l'exercice 2022	23 000 000	100%	100%	RAS	
20	Commission de suivi et de recette technique	8 000 000	0%	100%	RAS	
21	Campagne de sensibilisation des acteurs du secteurs postal l'utilisation des produits et services postaux	50 000 000	86.95%	100%	Prevue pour novembre 2023	
22	Opérationnalisation de la plateforme de régulation des activités postales	41 961 830	0%	0%	Activité à reprogrammer en 2024	41 961 830
23	Acquisition du matériel de transport automobile de service de fonction	60 000 000	50%	50%	Programmation du paiement en 2024	60 000 000
Total		900 000 000	36.52%	87.2%		

■ **III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION**

■ **III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS**

■ Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2024	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2024		
Programme : 129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE							
Action : 01 - Développement des infrastructures du réseau postal						sécurisation de la résidence du Ministre	2024
Atelier d'appropriation de la législation de la chaîne logistique par les différents acteurs (CAMPOST-DOUANES , etc	20 000 000	rapport de l'atelier	2024	0.0	1.0		
Total Action	20 000 000						
Action : 07 - Coordination et suivi des activités des services de la Poste						amelirer les conditions de travail à SUPPTIC	2024
Subvention aux autres entreprises publiques	40 000 000	Appui à l'institution sous tutelle	2024	0.0	1.0		
Total Action	40 000 000						
Action : 05 - Amélioration du financement de l'offre de Service Postal Universel						Maitrise du coût réel du SPU et cahier de charges évalué	2024
Evaluation du coût réel du SPU et des cahiers de charges de la convention de concession de la Campost	84 591 850	nombre rapports d'étude disponibles	2024	0.0	1.0		
Total Action	84 591 850						
Action : 03 - régulation et développement des activités postales						Mastery of the control	2024
Cadre d'application des sanctions aux opérateurs postaux	17 000 000	Les rapports des sessions	2024	0.0	1.0		
Total Action	17 000 000						
Action : 06 - Amélioration de la qualité de service postal						Qualité de service améliorée	2024
Evaluation de la qualité de service offert par les opérateurs postaux	52 576 705	rapport final de mise en œuvre de l'activité	2024	0.0	1.0		
Total Action	52 576 705						
Action : 07 - Coordination et suivi des activités des services de la Poste						amelirer les conditions de travail à SUPPTIC	2024
Célébration de la Journée Mondiale de la Poste	8 000 000	nombre de celebration	2024	0.0	1.0		
Total Action	8 000 000						
Action : 01 - Développement des infrastructures du réseau postal						sécurisation de la résidence du Ministre	2024
Construction de la barrière à la résidence de fonction du Ministre des Postes et Télécommunications à Bamenda	26 423 295	lineaire construit	2024	0.0	1.0		
Total Action	26 423 295						
Action : 03 - régulation et développement des activités postales						Mastery of the control	2024
Opérationnalisation et appropriation de la plateforme de régulation des activités postales	92 000 000	Opérationnalisation et appropriation de la plateforme de régulation des activités postales	2024	0.0	1.0		
Acquisition du matériel de transport automobile de service et de fonction	60 000 000	Acquisition matérielle de transport automobile de service et de fonction	2023	0.0	1.0		
Total Action	152 000 000						
Action : 01 - Développement des infrastructures du réseau postal						sécurisation de la résidence du Ministre	2024
Électrification et connexion des bureaux de poste a	100 000 000	nombre de bureaux de poste électrifiés	2024	0.0	1.0		

l'énergie solaire							
Équipement des bureaux de poste en matériel informatique	20 000 000	nombre de materiel informatique livré	2024	0.0	1.0		
Equipement des bureaux de poste en mobilier de bureau	17 500 000	nombre de materiel livré	2024	0.0	1.0		
Réhabilitation des infrastructures postales	405 816 300	bureau de poste rehaabilités	2022	0.0	1.0		
Total Action	543 316 300						
Action : 03 - régulation et développement des activités postales						Mastery of the control	2024
Contrôle des activités et des cahiers de charges des opérateurs privés postaux	66 000 000	Contrôle des activités et des cahiers de charges des opérateurs privés postaux	2022	0.0	1.0		
Séminaire de renforcement des capacités des acteurs du secteur postal	60 000 000	Seminaire de renforcement de la capacité des acteurs du secteur postal	2022	0.0	1.0		
Activité de recouvrement des ressources du CAS- Poste auprès des opérateurs privés postaux et consolidation des chiffres d'affaires déclarés au titre de l'exercice 2023 par la DRP	56 000 000	Recouvrement des créances du CAS Poste auprès des opérateurs privés postaux et consolidation des chiffres d'affaires mensuels déclarés exercice 2022	2023	0.0	1.0		
Total Action	182 000 000						
Action : 07 - Coordination et suivi des activités des services de la Poste						ameliorer les conditions de travail à SUPPTIC	2024
Contribution et participation aux Organisations Internationales	117 000 000	Contribution et participation aux organisations internationales	2023	0.0	1.0		
Pilotage des activités du programme 129 par le responsable du programme	12 000 000	Pilotage des activités du programme 129	2023	0.0	1.0		
Activité de gestion du CAS- Poste par l'ordonnateur	100 000 000	Activité de gestion du CAS- Poste par l'ordonnateur	2023	0.0	1.0		
Activité de comptabilité matière	5 000 000	Production des documents comptables	2023	0.0	1.0		
Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2024	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2024		
Activité de contrôle des opérations de gestion du CAS-Poste	5 000 000	nombre d'activités réalisées	2023	0.0	1.0		
Cadre de concertation permanente Régulateur-acteurs du secteur postal et de la société civile	34 000 000	Cadre de concertation permanente	2023	0.0	1.0		
Examen des projets du CAS-Poste en Commission Ministérielle de Passation des Marchés	10 000 000	nombre de session d'examen tenues	2023	0.0	1.0		
Activité de l'Agent Comptable du	12 000 000	Activité de l'Agent Comptable du CAS-Poste	2023	0.0	1.0		

CAS-Poste					
Total Action	295 000 000				
Total Programme	1 420 908 150				
TOTAL GENERAL	1 420 908 150				

■ III.3.b. MOYENS DU CAS

■ III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

■ **Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique**

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		300 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	42 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	50 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	77 000 000
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	6 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	54 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	8 000 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	8 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	30 000 000
464640	Contributions aux organisations internationales	25 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		600 000 000
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	36 000 000
361314	Enquêtes statistiques, études d'économie générale et recensements	24 960 000
361319	Autres études générales et d'organisation, suivi et contrôle	102 208 555
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	10 000 000
464116	Transferts aux établissements publics à caractère professionnel	40 000 000
523112	Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration déconcentrée	192 908 150
523211	Bâtiments administratifs à usage de logement de l'administration centrale	26 423 295
524112	Installations électriques et de générateurs d'électricité	100 000 000
524118	Mobilier et matériel de bureau	17 500 000
524211	Matériels informatiques de bureau	20 000 000
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	30 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.A.S		900 000 000

■ III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

■ Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 129 - DENSIFICATION DU RESEAU ET AMELIORATION DE LA COUVERTURE POSTALE NATIONALE		
Action : 01 - Développement des infrastructures du réseau postal		
Activité : Atelier d'appropriation de la législation de la chaîne logistique par les différents acteurs (CAMPOST-DOUANES , etc		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	7 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	10 000 000
Total Activité		20 000 000
Activité : Construction de la barrière à la résidence de fonction du Ministre des Postes et Télécommunications à Bamenda		
523211	Bâtiments administratifs à usage de logement de l'administration centrale	26 423 295
Total Activité		26 423 295
Activité : Électrification et connexion des bureaux de poste a l'énergie solaire		
524112	Installations électriques et de générateurs d'électricité	100 000 000
Total Activité		100 000 000
Activité : Équipement des bureaux de poste en matériel informatique		
524211	Matériels informatiques de bureau	20 000 000
Total Activité		20 000 000
Activité : Equipement des bureaux de poste en mobilier de bureau		
524118	Mobilier et matériel de bureau	17 500 000
Total Activité		17 500 000
Activité : Réhabilitation des infrastructures postales		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	7 000 000
523112	Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration déconcentrée	192 908 150
Total Activité		202 908 150
Total Action		386 831 445
Action : 03 - régulation et développement des activités postales		
Activité : Cadre d'application des sanctions aux opérateurs postaux		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	2 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	10 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
Total Activité		17 000 000
Activité : Opérationnalisation et appropriation de la plateforme de régulation des activités postales		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	36 000 000
Total Activité		46 000 000
Activité : Acquisition du matériel de transport automobile de service et de fonction		
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	30 000 000
Total Activité		30 000 000
Activité : Contrôle des activités et des cahiers de charges des opérateurs privés postaux		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	15 000 000
Total Activité		33 000 000

Activité : Séminaire de renforcement des capacités des acteurs du secteur postal		
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	20 000 000
Total Activité		30 000 000
Activité : Activité de recouvrement des ressources du CAS-Poste auprès des opérateurs privés postaux et consolidation des chiffres d'affaires déclarés au titre de l'exercice 2023 par la DRP		
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	4 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	4 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	15 000 000
Total Activité		28 000 000
Total Action		184 000 000
Action : 05 - Amélioration du financement de l'offre de Service Postal Universel		
Activité : Evaluation du coût réel du SPU et des cahiers de charges de la convention de concession de la Campost		
361314	Enquêtes statistiques, études d'économie générale et recensements	24 960 000
361319	Autres études générales et d'organisation, suivi et contrôle	49 631 850
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	10 000 000
Total Activité		84 591 850
Total Action		84 591 850
Action : 06 - Amélioration de la qualité de service postal		
Activité : Evaluation de la qualité de service offert par les opérateurs postaux		
361319	Autres études générales et d'organisation, suivi et contrôle	52 576 705
Total Activité		52 576 705
Total Action		52 576 705
Action : 07 - Coordination et suivi des activités des services de la Poste		
Activité : Subvention aux autres entreprises publiques		
464116	Transferts aux établissements publics à caractère professionnel	40 000 000
Total Activité		40 000 000
Activité : Célébration de la Journée Mondiale de la Poste		
361720	Fêtes officielles et cérémonies	8 000 000
Total Activité		8 000 000
Activité : Contribution et participation aux Organisations Internationales		
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	6 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	8 000 000
464640	Contributions aux organisations internationales	25 000 000
Total Activité		39 000 000
Activité : Pilotage des activités du programme129 par le responsable du programme		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	3 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	4 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000

Total Activité		12 000 000
Activité : Activité de gestion du CAS-Poste par l'ordonnateur		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	10 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	15 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000 000
Total Activité		50 000 000
Activité : Activité de comptabilité matière		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	3 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
Total Activité		5 000 000
Activité : Activité de contrôle des opérations de gestion du CAS-Poste		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	3 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
Total Activité		5 000 000
Activité : Cadre de concertation permanente Régulateur- acteurs du secteur postal et de la société civile		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
COMPTE		
LIBELLE		MONTANT
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000 000
Total Activité		17 000 000
Activité : Examen des projets du CAS-Poste en Commission Ministérielle de Passation des Marchés		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
Total Activité		10 000 000
Activité : Activité de l'Agent Comptable du CAS-Poste		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	2 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	2 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
Total Activité		6 000 000
Total Action		192 000 000
Total Programme		900 000 000
TOTAL GENERAL		900 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS 2024

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

FONDS SPECIAL POUR LA SECURITE
ELECTRONIQUE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	5
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	8
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	9
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	10
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	11
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	11
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	12
III.2.b. BILAN FINANCIER	13
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	15
III.3.b. MOYENS DU CAS	17
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	17
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	18
ANNEXE	21

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

La Loi de Finances n°2019/023 du 24 décembre 2019 crée en son article vingt quatrième, un Compte d'Affectation Spéciale intitulé « Fonds Spécial des Activités de Sécurité Electronique » et ses modalités de fonctionnement sont fixées par le décret n°2012/309 du 26 juin 2012 fixant les modalités de gestion du FSE.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Au terme de l'article vingt quatrième de la loi des finances suscitée, les ressources du CAS proviennent :

- Des subventions de l'État ;
- des contributions annuelles autorités de certification accréditées, des auditeurs de sécurité, des éditeurs de logiciels de sécurité, des autres prestataires de services de sécurité agréés ;
- des dons et legs.

Il convient de signaler que toutes les recettes du FSE sont collectées par l'ANTIC et l'ART et reversées selon les pourcentages fixés par les textes réglementaires.

En dehors des recettes fixées à l'article vingt quatrième ci-dessus, le Gouvernement a pris un certain nombre de textes pour diversifier les contributions et renforcer les ressources du FSE à travers les arrêtés suivants:

- **arrêté N°44/CAB/PM du 02 mai 2013**, fixant la clé de répartition des frais perçus au titre des droits d'entrée et de renouvellement des autorisations dans le domaine des communications électroniques, qui à l'article 2 alinéa 2 (a) stipule que 5% des droits d'entrée et de renouvellement des concessions sont reversés au FSE ;
- **arrêté N°41/CAB/PM du 07 avril 2017**, fixant les modalités de répartition de la redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques qui à l'article 3 attribue au FSE 10% du montant recouvré .

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le CAS FSE a pour mission le financement des activités/projets liées à la recherche, au développement, à la formation et aux études en matière de cybersécurité.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Le CAS FSE finance les activités relevant :

- du soutien au développement des activités liées à la sécurisation des réseaux et des systèmes d'information et à la certification ;
- du soutien à la mise en place des mécanismes destinés à assurer la sécurité la veille technologique des réseaux et des systèmes d'information au niveau national ;
- des contributions financières de l'État aux organisations internationales chargées des questions de cybersécurité ;
- des prestations de services d'audits de sécurité des réseaux et des systèmes d'information ;
- des prestations des programmes et projets relatifs aux études et à la recherche dans le domaine de la cybersécurité, à la formation ainsi qu'au renforcement des capacités

humaines dans le domaine de la cybersécurité.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Comme l'on peut le constater, les recettes du fonds proviennent essentiellement de la Redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques. Toutefois, les dispositions sont en cours en vue de pouvoir capter les recettes des autres contributeurs.

■ Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2023	2022	2021	2020
Reports (solde à reporter)	1 267 994 295	783 700 111	1 500 000 000	0
TOTAL	1 267 994 295	783 700 111	1 500 000 000	0

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La principale difficulté du FSE réside dans la mobilisation des recettes dues aux facteurs inhérents des contributeurs initiaux (l'essentiel de ces activités sont nouvelles, le fonctionnement de certains acteurs se fait dans l'informel, la faiblesse des procédures de recouvrement, la non prise en compte de nouveaux acteurs dans le secteur de la sécurité électronique, ...).

Les autres difficultés rencontrées sont les suivantes :

- l'ANTIC qui sert d'agent intermédiaire entre les auditeurs et les structures auditées n'accompagne pas ces derniers dans le recouvrement des frais de prestations d'audit de sécurité réalisées.
- d'autre part, l'ANTIC est à la fois régulateur et opérateur. Elle détient le portefeuille le plus important en matière d'audit de sécurité des systèmes d'information et ne reverse rien au FSE.
- Il n'est fait mention d'aucune précision du montant total recouvré par l'ART dans le cadre des redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques, afin de permettre à l'Agent Comptable du FSE de s'assurer de la sincérité des chiffres. Par ailleurs, il n'est pas possible de savoir si ces recettes reversées contiennent également les arriérés de contributions dues au FSE ;
- Aucun versement n'est enregistré en provenance de l'ANTIC qui a la charge d'effectuer les recouvrements auprès des Autorités de Certification accréditées, des Auditeurs de sécurité agréés, des Éditeurs de logiciels de sécurité et autres prestataires de service de sécurité agréés ;
- Les listes des contributeurs du FSE sont toujours non maîtrisées.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Comme le montre le tableau ci-dessus pour les trois (03) prochaines années, les projections de recettes proviennent de l'ensemble des contributeurs et de la redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques.

Pour atteindre cet objectif et redynamiser le processus de recouvrement, le MINPOSTEL, par note de service n° 00001288/MPT/SG/DAG du 23 mars 2020, a mis sur pied une équipe conjointe MINFI-MINPOSTEL chargé de l'accompagner dans le recouvrement optimal des ressources.

Par ailleurs, il faudra envisager l'élaboration d'un fichier des contributeurs du FSE qui devra présenter les informations détaillées sur chaque contributeur selon sa catégorie ainsi que ses contributions annuelles en vue de permettre le suivi et la dynamisation du recouvrement des recettes.

Aussi, le MINPOSTEL a commis une étude sur les tendances de l'activité de certification électronique au Cameroun et les mécanismes de développement d'un marché local de la certification. Les résultats de l'étude permettra d'avoir des données sur le marché de certification avec des conséquences directes sur les contributions au FSE.

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2024	2025	2026
Contributions annuelles des autorités de certification accréditées, les auditeurs de sécurité, les éditeurs de logiciels de sécurité et les autres prestataires de services de sécurité agréés, à hauteur de 1,5 % de leur chiffre d'affaires hors taxes	1 000 000	1 000 000	5 000 000
Reports (solde à reporter)	789 000 000	0	0
Redevance d'utilisation des adresses, des préfixes et des numéros téléphoniques	710 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
TOTAL	1 500 000 000	1 001 000 000	1 005 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

Selon les textes en vigueur, les ressources du FSE sont destinées au financement :

- du développement et de la promotion des activités liées à la sécurité des réseaux et des systèmes d'information sur l'ensemble du territoire national ;
- des études et de la recherche en matière de cybersécurité ;
- de la formation, du renforcement des capacités humaines en matière de cybersécurité.

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le fonds trouve son ancrage dans le programme 132: Sécurisation de l'écosystème national du numérique dont l'objectif est de garantir la sécurité du cyberspace camerounais. L'indicateur visé par ce programme étant l'indice national de cybersécurité. Ceci se traduit par le financement des projets et le paiement des prestations réalisées au titre notamment:

- du soutien au développement des activités liées à la sécurisation des réseaux et des systèmes d'information et à la certification ;
- du soutien à la mise en place des mécanismes destinés à assurer la sécurité, la veille technologique des réseaux et des systèmes d'information au niveau national;
- des contributions financières de l'État aux organisations internationales chargées des questions de cybersécurité ;
- des prestations de services d'audits technique, financier et comptable ;
- des programmes et projets relatifs aux études et à la recherche dans le domaine de la cyber sécurité ;
- des programmes et projets relatifs à la formation et au renforcement des capacités humaines dans le domaine de la cybersécurité ;
- de toute autre activité qui concourt au renforcement de la sécurité des réseaux et systèmes d'information.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Les activités suivantes ont été inscrits dans le budget du CAS-FSE 2023 :

- l'étude en vue de la mise en place d'une plateforme nationale de lutte contre la cybercriminalité ;
- la mise en place des laboratoires dans les Universités d'Etat ;
- l'organisation des journées nationales de cybersécurité ;
- l'étude sur les tendances de l'activité de certification électronique au Cameroun et les mécanismes de développement d'un marché local de certification ;
- l'organisation des campagnes nationales pour la promotion de la culture de la cybersécurité et la sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux ;
- l'organisation d'un séminaire de haut niveau sur la sensibilisation des membres du Gouvernement à la sécurité des systèmes d'information de l'Administration publique ;
- l'appui au processus d'identification des abonnés des réseaux de communications électroniques ;
- l'étude en vue de la mise en place d'un centre de veille sécuritaire au MINPOSTEL ;
- l'audit des bases de données d'identification des opérateurs de téléphonie.

Rendu en fin octobre 2023, la situation de leur exécution se présente comme suit :

- pour ce qui est de l'étude en vue de la mise en place d'une plateforme nationale de lutte contre la cybercriminalité, le marché a été signé et est en cours de réception ;
- en ce qui concerne la mise en place des laboratoires dans les Universités d'Etat, les travaux sont achevés dans deux Universités à savoir celle de Douala (Ecole Polytechnique) et celle de Buea (Faculty of Engineering). La réception provisoire des travaux a également été prononcée. Le paiement est en cours. Celui de l'Université de Dschang (Campus CRESA de Nkolbisson) est en cours de réception.
- les travaux préparatoires à l'organisation des journées nationales de cybersécurité se poursuivent, plusieurs séances de travail ont eu lieu avec l'ensemble des parties prenantes. L'accord de déblocage des fonds a été obtenu du MINFI et le projet de décision de déblocage est en cours de signature. Ces journées se tiendront du 28 au 30 novembre 2023 ;
- le marché relatif à l'étude sur les tendances de l'activité de certification électronique au Cameroun et les mécanismes de développement d'un marché local de certification a été signé et les prestations sont en cours ;
- relativement à l'organisation des campagnes nationales pour la promotion de la culture de la cybersécurité et la sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux, les activités se poursuivent sur le terrain ;
- pour ce qui est de l'organisation d'un séminaire de haut niveau sur la sensibilisation des membres du Gouvernement à la sécurité des systèmes d'information de l'Administration publique, la lettre de demande de déblocage des fonds a été signée par le MINPOSTEL et transmise au Finances le 04 Août 2023. Le MINFI a répondu favorablement à cette lettre en date du 24 octobre 2023.
- en ce qui concerne l'activité relative à l'appui au processus d'identification des abonnés des réseaux de communications électroniques, il a

été demandé de réorienter le projet vers l'organisation d'un atelier préliminaire de réflexion en vue en œuvre du projet de Plan National de Protection des enfants en ligne. L'atelier en question sera organisé du 01 au 03 novembre 2023 ;

- les deux dernières activités n'ont pas été mises en œuvre.

ACTIVITES	Date début		Date Fin		Résultats		Écart	Justifications des écarts	Activités à reprogrammer / Justifications des actions à entreprendre
	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée			
Etude en vue de la mise en place d'une plateforme nationale de lutte contre la cybercriminalité	2021	Oui	2023	oui	Rapport d'étude	90%	10%	Marché en cours de réception	
Mise en place des laboratoires de cybersécurité dans les Universités d'Etat	2022	Oui	2023	oui	Acquisition des équipements	95%	05%	Marché en cours de paiement	
Organisation des journées nationales de cybersécurité	2023	Non	2023	Non	Rapport d'activité	70%	30%	Activité programmée du 28 au 30 nov 2023	
Etude sur les tendances de l'activité de certification électronique au Cameroun et les mécanismes de développement d'un marché local de certification	2023	Non	2023	Non	Rapport d'étude	25%	75%	Marché en cours d'exécution	
Organisation des campagnes nationales pour la promotion de la culture de la cybersécurité et la sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux	2023	Oui	2023	Oui	Rapport d'activité	90%	10%	Activité en cours	
Organisation d'un séminaire de haut niveau sur la sensibilisation des membres du Gouvernement à la sécurité des systèmes d'information de l'Administration publique	2023	Non	2023	Non	Rapport du séminaire	10	90%	Accord de déblocage obtenu du MINFI	
Atelier préliminaire de réflexion en vue en œuvre du projet de Plan National de Protection des enfants en ligne	2023	Non	2023	oui	Rapport d'atelier	90%	10%	Se tient du 01 au 03 novembre 2023	
Etude en vue de la mise en place d'un centre de veille sécuritaire au MINPOSTEL	2022	Non	2023	Non	Rapport d'étude	0	100%	Marché non signé	RAS
Audit des bases de données d'identification des opérateurs de téléphonie	2022	Non	2023	Oui	Rapport de formation	100%	0%	Marché non signé	RAS

III.2.b. BILAN FINANCIER

Situation des dépenses (ordonnateur)						
Compte	Nature du projet/activité	Montant budgétisé	Niveau d'exécution	Estimation fin 2023	Difficultés rencontrées et perspectives	Prévisions 2024
	Etude en vue de la mise en place d'une plateforme nationale de lutte contre la cybercriminalité	64 000 000	13,93%	100%	Marché en cours de paiement	0
	Mise en place des laboratoires de cybersécurité dans les Universités d'Etat	225 000 000	90%	100%	Marchés en cours de paiement	300 000 000
	Organisation des journées nationales de cybersécurité	73 000 000	60,24%	100%	Marché en cours d'exécution	0
	Campagne nationale pour la promotion de la culture de la cybersécurité et sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux	240 000 000	80%	100%	RAS	250 000 000
	Etude sur les tendances de l'activité de certification électronique au Cameroun et les mécanismes de développement d'un marché local de certification	65 000 000	0%	25%	Marché en cours	60 000 000

Organisation d'un séminaire de haut niveau sur la sensibilisation des membres du Gouvernement à la sécurité des systèmes d'information de l'Administration publique	59 000 000	0%	100%	Accord de déblocage de paiement	0
Atelier préliminaire de réflexion en vue en œuvre du projet de Plan National de Protection des enfants en ligne	45 000 000	23%	100%	RAS	0
Etude en vue de la mise en place d'un centre de veille sécuritaire au MINPOSTEL	56 000 000	0	0	Marché non contractualisé	0
Audit des bases de données d'identification des opérateurs de téléphonie	43 000 000	11,63%	11,63%	Marché non contractualisé	0
Elaboration du Projet de performance du CAS FSE, maturation des projets du FSE et appui à la commission de passation des marchés	20 000 000	50%	100%	RAS	0
Suivi du traitement comptable des activités du FSE	20 000 000	100%	100%	Tous les dossiers sont en cours de paiement	0
Appui aux activités d'identification et de sensibilisation des contributeurs du FSE	30 000 000	00%	100%	Mission en cours de préparation	0
Audit de la performance des projets du CAS FSE	35 000 000	0	100%	Mission en cours de préparation	0
Appui aux activités du CDIC	15 000 000	66,66%	100%		0
Total Général	1000 000 000	58,59%	83,21%		610 000 000

■ **III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION**

■ **III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS**

■ Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2024	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2024		
Programme : 132 - SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE							
Action : 01 - Développer des outils techniques de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité.						faciliter les travaux d'audits des systèmes d'informations dans les administrations	2024
Acquisition des logiciels de sécurité pour la protection des applications web et les équipements de bureau du MINPOSTEL	70 000 000	Nombre de postes de travail sécurisés	2023	0.0	1.0		
Mise en place d'une plateforme de Management de la sécurité des systèmes d'informations, phase 2	85 000 000	plateforme mise en place et fonctionnelle	2023	0.0	1.0		
Total Action	155 000 000						
Action : 05 - Renforcer la gouvernance de la cybersécurité						Ameliorer les conditions de travail à SUPPTIC	2024
Révision de la politique nationale de la sécurité des réseaux et des systèmes d'informations	154 000 000	Document de politique disponible	2016	1.0	2.0		
Élaboration du Plan National de Protection des enfants en ligne	155 000 000	Plan National de Protection élaboré	2023	0.0	1.0		
Élaboration d'un manuel de procédure d'Investigation numérique	99 000 000	manuel de procédure d'investigation numérique élaboré	2023	0.0	1.0		
Forum National sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité	85 000 000	Nombre de recommandations formulées	2020	2.0	3.0		
Assises sectorielles des statistiques du domaine de sécurité	20 000 000	Document des statistiques disponible	2023	0.0	1.0		
Appui aux activités de SUPPTIC de Yaoundé	29 000 000	Amelioration des conditions de travail	2023	0.0	1.0		
Etude sur les tendances de l'activité de certification électronique au Cameroun et les mécanismes de développement d'un marché local de certification	65 000 000	rapport d'étude	2023	0.0	1.0		
Total Action	607 000 000						
Action : 01 - Développer des outils techniques de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité.						faciliter les travaux d'audits des systèmes d'informations dans les administrations	2024
Dématérialisation et sécurisation du traitement des dossiers du MINPOSTEL	90 000 000	Taux de réduction d'utilisation des papiers	2023	0.0	1.0		
Mise en place d'un centre d'archivage numérique et d'une bibliothèque numérique sécurisés au MINPOSTEL	88 000 000	Rapport d'étude	2023	0.0	1.0		
Etude en vue de la mise en place des CIRTs sectoriels (santé et banque)	75 000 000	Rapport d'étude	2023	0.0	1.0		
Mise en place des laboratoires de cybersécurité dans les Universités d'Etat	255 000 000	Nombre de laboratoire mise en place	2022	3.0	6.0		
Total Action	508 000 000						
Action : 02 - Promouvoir la culture de cybersécurité						Eveil de l'attention des citoyens camerounais sur les	2024

						menaces en provenance du cyberspace mondial		
Campagne nationale pour la promotion de la culture de la cybersécurité et sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux	130 000 000	rapport de la campagne	2019	4.0	6.0			
Total Action	130 000 000							
Action : 05 - Renforcer la gouvernance de la cybersécurité						Améliorer les conditions de travail à SUPPTIC	2024	
Renforcement des capacités du personnel du MINPOSTEL en matière de cyber sécurité	40 000 000	Nombre de personnels formés	2022	2.0	3.0			
Total Action	40 000 000							
Action : 06 - Coordination et suivi des activités des services de sécurité des réseaux et des systèmes d'information						améliorer les conditions de travail	2024	
Maturation des projets du FSE et Appui à La Commission de Passation des Marchés FSE	20 000 000	rapport d'activités	2021	2.0	3.0			
Suivi du traitement comptable des activités du FSE	25 000 000	rapport d'activité	2021	2.0	3.0			
Appui aux activités d'identification et de sensibilisation des contributeurs du FSE	15 000 000	rapport d'activité	2021	1.0	2.0			
Total Action	60 000 000							
Total Programme	1 500 000 000							
TOTAL GENERAL	1 500 000 000							

■ III.3.b. MOYENS DU CAS

■ III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

■ Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		450 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	50 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	90 000 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	50 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	20 000 000
361810	Frais de formation et de stages	40 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	165 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		1 050 000 000
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	60 000 000
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	443 000 000
361314	Enquêtes statistiques, études d'économie générale et recensements	20 000 000
464124	Transferts aux établissements publics à caractère scientifique	29 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau	498 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		1 500 000 000

■ III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

■ Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 132 - SECURISATION DE L'ECOSYSTEME NATIONAL DU NUMERIQUE		
Action : 01 - Développer des outils techniques de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité.		
Activité : Acquisition des logiciels de sécurité pour la protection des applications web et les équipements de bureau du MINPOSTEL		
524211	Matériels informatiques de bureau	70 000 000
Total Activité		70 000 000
Activité : Mise en place d'une plateforme de Management de la sécurité des systèmes d'informations, phase 2		
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	10 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau	75 000 000
Total Activité		85 000 000
Activité : Dématérialisation et sécurisation du traitement des dossiers du MINPOSTEL		
524211	Matériels informatiques de bureau	90 000 000
Total Activité		90 000 000
Activité : Mise en place d'un centre d'archivage numérique et d'une bibliothèque numérique sécurisés au MINPOSTEL		
524211	Matériels informatiques de bureau	88 000 000
Total Activité		88 000 000
Activité : Etude en vue de la mise en place des CIRTs sectoriels (santé et banque)		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	10 000 000
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	60 000 000
Total Activité		75 000 000
Activité : Mise en place des laboratoires de cybersécurité dans les Universités d'Etat		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	25 000 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	50 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau	175 000 000
Total Activité		255 000 000
Total Action		663 000 000
Action : 02 - Promouvoir la culture de cybersécurité		
Activité : Campagne nationale pour la promotion de la culture de la cybersécurité et sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux		
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	40 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	20 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	70 000 000
Total Activité		130 000 000
Total Action		130 000 000
Action : 05 - Renforcer la gouvernance de la cybersécurité		
Activité : Révision de la politique nationale de la sécurité des réseaux et des systèmes d'informations		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	149 000 000
Total Activité		154 000 000
Activité : Élaboration du Plan National de Protection des enfants en ligne		
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	10 000 000
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	145 000 000
Total Activité		155 000 000
Activité : Élaboration d'un manuel de procédure d'Investigation numérique		
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	10 000 000

361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	89 000 000
Total Activité		99 000 000
Activité : Forum National sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité		
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	10 000 000
COMPTE		
LIBELLE		MONTANT
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	75 000 000
Total Activité		85 000 000
Activité : Assises sectorielles des statistiques du domaine de sécurité		
361314	Enquêtes statistiques, études d'économie générale et recensements	20 000 000
Total Activité		20 000 000
Activité : Appui aux activités de SUP'PTIC de Yaoundé		
464124	Transferts aux établissements publics à caractère scientifique	29 000 000
Total Activité		29 000 000
Activité : Etude sur les tendances de l'activité de certification électronique au Cameroun et les mécanismes de développement d'un marché local de certification		
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	60 000 000
Total Activité		65 000 000
Activité : Renforcement des capacités du personnel du MINPOSTEL en matière de cyber sécurité		
361810	Frais de formation et de stages	40 000 000
Total Activité		40 000 000
Total Action		647 000 000
Action : 06 - Coordination et suivi des activités des services de sécurité des réseaux et des systèmes d'information		
Activité : Maturation des projets du FSE et Appui à La Commission de Passation des Marchés FSE		
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	10 000 000
Total Activité		20 000 000
Activité : Suivi du traitement comptable des activités du FSE		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
Total Activité		25 000 000
Activité : Appui aux activités d'identification et de sensibilisation des contributeurs du FSE		
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	15 000 000
Total Activité		15 000 000
Total Action		60 000 000
Total Programme		1 500 000 000
TOTAL GENERAL		1 500 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS 2024

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

SOUTIEN DE LA POLITIQUE
CULTURELLE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	6
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	8
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	8
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	9
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	10
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	10
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	11
III.2.b. BILAN FINANCIER	11
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	13
III.3.b. MOYENS DU CAS	13
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	13
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	13
ANNEXE	15

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Créé, par Décret N°2001/389 du 05 décembre 2001 du Président de la République, S.E.M. Paul BIYA, le Compte d'Affectation Spéciale pour le Soutien de la Politique Culturelle est doté d'une enveloppe initiale d'un milliard (1 000 000 000) de FCFA.

Les ressources du Compte d'Affectation Spéciale arrêtées annuellement par la loi de finances, sont constituées par :

- Les redevances versées au titre de la représentation ou de fixation du folklore en vue de son exploitation lucrative ;
- Les redevances versées au titre de la rémunération pour copie privée des œuvres imprimées;
- La rémunération pour copie privée des œuvres audio-visuelles et sonores ;
- Contribution des OCG à la promotion de la politique culturelle ;
- Frais d'autorisation de spectacles et autres manifestations occasionnelles ;
- Contribution forfaitaire au fonds de promotion culturelle ;
- Frais de délivrance des licences d'entrepreneurs des spectacles ;
- Droit d'exploitation de biens culturels dans le cadre des activités commerciales régulières ;
- Demandes d'autorisation d'ouverture définitive du musée ;
- Droits d'accès au monument de la Réunification ;
- Autorisations de prises de vues cinématographiques et des enregistrements sonores ;
- Droits d'inscription au registre des distributeurs cinématographiques agréés ;
- Droits d'inscription au registre des exploitants cinématographiques agréés ;
- Visa d'exploitation des films ;
- Contribution du Musée National au fonds de soutien de la politique culturelle ;
- Contribution des Archives Nationales au fonds de soutien de la politique culturelle ;
- Contribution de l'Ensemble National au fonds de soutien de la politique culturelle ;
- Frais de location de la salle de la Galerie d'Art Contemporain de Yaoundé ;
- Droits ISBN (International Standard Book Number) ;
- Frais d'acquisition des numéros ISBN ;
- Frais d'adhésion à la Centrale de Lecture Publique ;
- Frais d'adhésion à la Bibliothèque Nationale ;
- Frais de location de la salle polyvalente de la centrale de lecture publique ;
- Frais de location du Centre Culturelle Camerounais ;
- Frais de location de la salle Sita BELLA ;
- Frais de location du car podium ;
- Frais de location de l'esplanade principale du MINAC ;
- Toutes autres ressources autorisées par la loi des finances.

NB : Il convient de noter ici que les 3 premiers postes de recettes dont des projets d'arrêtés avaient été transmis à la Primature courant mai 2018 n'ont toujours pas eu de suite. Dans les prévisions de recettes de l'année 2024, ceux-ci représentent 80% des ressources attendues.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS**Missions assignées au CAS**

Ce nouvel instrument public de financement du secteur culturel permettra à l'Etat de :

- Encourager l'excellence dans la création, la production et la diffusion des œuvres de l'esprit ;
- Encourager la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel national ;
- Aider à la création ou à la modernisation des organismes de gestion collective ;
- Garantir les prêts consentis par les établissements de crédit ;
- Décerner des prix aux meilleures œuvres à l'issue des concours organisés dans les différents genres de création ;
- Allouer des secours aux conjoints ou aux descendants des artistes décédés ;
- Contribuer au financement d'organisations de solidarité professionnelle ;
- Aider les associations culturelles traditionnelles.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

L'Article 4 du Décret 2001/389 dispose que le Compte d'Affectation Spéciale est destiné à encourager la production littéraire et artistique camerounaise. Il permet notamment à l'Etat de :

- Appuyer les acteurs aux recouvrements des recettes sur le terrain
- Subventionner la création et la diffusion des œuvres ;
- Concourir à l'édition ou à la diffusion des œuvres ;
- Aider à la création ou à la modernisation des organismes de gestion collective ;
- Garantir les prêts consentis par les établissements de crédit ;
- Décerner des prix ;
- Allouer des secours aux artistes malades, aux conjoints ou aux descendants des artistes décédés ;
- Contribuer au financement d'organisations de solidarité professionnelle ;
- Subventionner les festivals culturels nationaux et internationaux ;
- Appuis au fonctionnement du CASSPC ;
- Réaliser et réhabiliter les infrastructures et outils de promotion culturelle.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2023	2022	2021	2020
Contributions des organismes de gestion collective à la promotion de la politique culturelle	75 000	46 512 686	6 618 649	0
Doits issus de l'activités des spectacles	655 000	635 000	2 290 000	0
Doits d'exploitation du patrimoine culturel	78 000	1 687 580	1 505 100	0
Doits d'exploitation des activités liées à la cinématographie	1 284 057	30 661 550	198 000	0
Contribution des services rattachés au Ministère en charge des arts et de la culture	5 286 100	5 969 800	3 846 000	0
Droits d'exploitation des activités du livre et de la lecture	529 500	618 500	937 000	0
Revenus de la location des centres culturels, des salles et des cars podium	630 000	550 000	1 220 000	0
Reports (solde à reporter)	57 664 712	40 010 234	0	0
TOTAL	66 202 369	126 645 350	16 614 749	0

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

En 2023 le budget du CAS en recette connaît encore beaucoup de problèmes du fait de la non application des décisions, et arrêtés ministériel, de la réticence des usagers du secteur des arts et de la culture à s'acquitter de leurs droits, de la similitude de certaines recettes des autres ministères qui recouvrent déjà la dite recette et aussi du manque d'entente des artistes, bloquant parfois le recouvrement des Organisme de Gestion Collective, du non reversement de la quote part des recettes de certains organismes; c'est ainsi que l'exécution du budget devient très difficile en recette et en dépense.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2024	2025	2026
Redevances versées au titre de la représentation ou de fixation du folklore	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Rémunération pour copie privée des phonogrammes, vidéogrammes et œuvres imprimées	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Contributions des organismes de gestion collective à la promotion de la politique culturelle	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Doits issus de l'activités des spectacles	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Doits d'exploitation du patrimoine culturel	13 000 000	13 000 000	13 000 000
Doits d'exploitation des activités liées à la cinématographie	34 000 000	34 000 000	34 000 000
Contribution des services rattachés au Ministère en charge des arts et de la culture	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Droits d'exploitation des activités du livre et de la lecture	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Revenus de la location des centres culturels, des salles et des cars podium	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Reports (solde à reporter)	0	0	0
TOTAL	300 000 000	300 000 000	300 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement confère au Ministère des Arts et de La Culture la responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de promotion et de développement artistique et culturel.

Les activités du CASSPC trouvent leur ancrage dans les deux (02) programmes du MINAC. A savoir :

- Programme 148 : **CONSERVATION DE LA CULTURE ET DE L'ART CAMEROUNAIS**
- Programme 149 : **DEVELOPPEMENT ET VALORISATION DE LA PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS**

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

■ III.2.b. BILAN FINANCIER

III.2 Bilan de l'exécution financière des activités du CAS

Il s'agit de présenter et commenter le taux d'exécution financière global du plafond des dépenses autorisées par la dernière loi de finances.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT							
Nature Economique	Code eco	Désignation	2023			Prévisions 2024	
			Prévue	Réalisé	taux		
Titre 3 (dépenses de biens et services hors études et maîtrise d'œuvre)	360140	Achats de Fournitures de bureau	5 000 000	0	0	5 000 000	
	360 150	Achat de consommables informatiques	5 000 000	0	0	5 000 000	
	360610	Frais d'impression et de production des documents budgétaires et comptables	3 000 000	0	0	3 000 000	
	360560	Carburants et lubrifiants	20 000 000	0	0	10 000 000	
	361110	Frais de transport et mission à l'intérieur	2 000 000	0	0	2 000 000	
	361210	Location véhicules	4 000 000	0	0	4 000 000	
	360690	Autres Achat de petits matériels et fourniture spécifique	1 000 000	0	0	1 000 000	
		Total I		34 000 000	0		30 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT							
Titre 4 (dépenses de transfert en capital)	4641301	Concours et prix littéraires	12 500 000	0	0	2 500 000	
	4641302	Autres concours de beauté	15 000 000	0	0	2 500 000	
	4649432	Contribution au financement des grands événements culturels et de résilience des artistes camerounais	48 000 000	8 000 000	16.6%	15 000 000	
	4649433	Appui à l'édition, réédition, traduction, promotion et dédicaces des œuvres littéraires	20 000 000	0	0	20 000 000	
	4649434	Appui aux festivals nationaux du cinéma	32 500 000	0	0	20 000 000	
	4649435	Appui à la production, réalisation, et promotion des œuvres cinématographiques	10 000 000	22 000 000	67%	50 000 000	
	4649436	Appui à la création, promotion, réalisation et diffusion des œuvres musicales	75 000 000	28 000 000	13%	70 000 000	
	4641303	Subventions pour la création, la promotion et la diffusion des œuvres culturelles camerounaises	100 000 000	30 000 000	30%	80 000 000	
	266620	Aides et secours exceptionnels aux artistes (maladies)	10 000 000	0	0	5 000 000	
	266630	Aides et secours exceptionnels aux conjoints (décès)	10 000 000	0	0	5 000 000	
		Total II					270 000 000
		Total général I+II					300 000 000

Rappel : L'article 45 dispose qu'il est interdit d'imputer directement à un compte spécial des dépenses de salaires, de traitements, indemnités et allocations de toute nature au personnel.

Rappel : L'article 45 dispose qu'il est interdit d'imputer directement à un compte spécial des dépenses de salaires, de traitements, indemnités

et allocations de toute nature au personnel.

III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2024	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2024		
Programme : 148 - CONSERVATION DE LA CULTURE ET DE L'ART CAMEROUNAIS							
Action : 01 - Reconstitution de la mémoire collective nationale						Redynamisation Culturelle	2022
Promotion du Patrimoine Culturel	40 000 000						
Total Action	40 000 000						
Total Programme	40 000 000						
Programme : 149 - DEVELOPPEMENT ET VALORISATION DE LA PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS							
Action : 01 - DEVELOPPEMENT ET VALORISATION DE LA CULTURE ET DE L'IDENTITE CAMEROUNAISE						VULGARISATION DE LA CULTURE CAMEROUNAISE	2022
Organisation des concours des Arts	5 000 000						
Promotion et diffusion de l'Art et de la Culture	255 000 000						
Total Action	260 000 000						
Total Programme	260 000 000						
TOTAL GENERAL	300 000 000						

III.3.b. MOYENS DU CAS

III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
	BUDGET DE FONCTIONNEMENT	300 000 000
464103	Transferts aux établissements publics à caractère culturel	300 000 000
	TOTAL DES DEPENSES DU C.AS	300 000 000

III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 148 - CONSERVATION DE LA CULTURE ET DE L'ART CAMEROUNAIS		
Action : 01 - Reconstitution de la mémoire collective nationale		
Activité : Promotion du Patrimoine Culturel		
464103	Transferts aux établissements publics à caractère culturel	40 000 000
Total Activité		40 000 000
Total Action		40 000 000
Total Programme		40 000 000
Programme : 149 - DEVELOPPEMENT ET VALORISATION DE LA PRODUCTION DES BIENS ET SERVICES CULTURELS		
Action : 01 - DEVELOPPEMENT ET VALORISATION DE LA CULTURE ET DE L'IDENTITE CAMEROUNAISE		
Activité : Organisation des concours des Arts		
464103	Transferts aux établissements publics à caractère culturel	5 000 000
Total Activité		5 000 000
Activité : Promotion et diffusion de l'Art et de la Culture		
464103	Transferts aux établissements publics à caractère culturel	255 000 000
Total Activité		255 000 000
Total Action		260 000 000
Total Programme		260 000 000
TOTAL GENERAL		300 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS 2024

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

FINANCEMENT DES PROJETS DE
DEVELOPPEMENT DURABLE EN
MATIERE D'EAU ET ASSAINISSEMENT

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	5
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	8
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	9
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	10
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	11
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	11
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	12
III.2.b. BILAN FINANCIER	12
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	14
III.3.b. MOYENS DU CAS	15
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	15
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	15
ANNEXE	17

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

La loi N°98/005 du 14 Avril 1998 portant Régime de l'eau au Cameroun et la Loi N° 2022/017 du 27 décembre 2022 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 prévoient comme recettes du secteur de l'eau :

- la taxe d'assainissement ;
- la redevance de prélèvement des eaux ;
- les dons et legs ;
- les contributions de donateurs internationaux et toutes autres contributions volontaires ;
- les amendes et transactions ;
- la quote part de la Redevance d'eau.

Les nouvelles niches de recettes identifiées à inscrire dans la loi de Finances pour l'exercice 2024 sont les frais d'ouverture de dossiers et les frais de renouvellement des autorisations.

Les recettes ci-dessus sont perçues par l'Etat sur les personnes physiques ou morales propriétaires d'installation de prélèvement et /ou de déversement des eaux de surface ou souterraines à des fins industrielles ou commerciales à l'exception de la quote-part de redevance d'eau collectée auprès des opérateurs exploitants les Barrages Hydroélectriques.

En application des dispositions de la Loi portant régime de l'eau susvisée, le décret N°2001/216 du 02Août 2001 a créé un Compte d'Affectation Spéciale pour le financement des projets de développement durable en matière d'eau et d'assainissement (CAS/MINEE) et La Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 a recréé ce Compte pour qu'il respecte les prescriptions du régime financier de 2018.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le CAS/MINEE a pour missions :

- le développement des ressources en eau ;
- l'alimentation en eau potable des centres urbains, des zones péri urbaines et des zones rurales ;
- l'assainissement des zones urbaines et rurales ;
- l'hydraulique agro-pastorale.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les dépenses éligibles sont de deux ordres :

Les dépenses d'investissement :

- Arriérés budgétaires ;
- Constructions, aménagements, et rénovations des réseaux d'eaux (forages) ;
- Constructions, aménagements, rénovations des réseaux d'eaux des ouvrages et installations hydrauliques et digues (Adductions en eaux potables) ;
- Constructions, aménagements, rénovations d'assainissement (latrines) ;
- Rénovation des réseaux informatiques ;

Les dépenses de fonctionnement :

- Achat de fourniture et petit entretien de bureau ;
- Mobilier et matériel de bureau ;

- Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution ;
- Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles,
- Location des véhicules ;
- Indemnité de mission des agents à l'intérieur ;
- Frais de communication ;
- Frais de formation pour le renforcement des capacités du personnel du CAS/MINEE;
- Frais bancaires ;

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Les recettes du CAS/MINEE ont été progressives durant ces trois (03) dernières années comme l'illustre le tableau de l'évolution des recettes du CAS ci-dessous.

■ Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2023	2022	2021	2020
Reports (solde à reporter)	27 859 902	155 491 384	0	0
Autres Recettes Non Réparties	420 917 773	351 067 662	398 992 436	0
TOTAL	448 777 675	506 559 046	398 992 436	0

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les difficultés rencontrées sont dues à plusieurs facteurs suivants :

- Le manque des moyens de coercition pour effectuer le recouvrement des restes à recouvrer dans les régions ;
- Le décret n° 2014/2379/PM du 24 Aout 2014 relatif aux inspections conjointes dans les régions dont les programmations se font par le MINMIDT sous la supervision des Gouverneurs ;
- Le décret N°2005/3089/PM du 29 Aout 2005 précisant les règles d'assiette de recouvrement et de contrôle de la Taxe d'Assainissement et de la Redevance de Prélèvement des Eaux dont l'abattement de 75% de la base taxable lors du calcul de la taxe d'assainissement et de la Redevance de Prélèvement des Eaux réduit drastiquement les recettes;
- L'arrêté n° 102/PM du 09 Décembre 2020 fixant les modalités de réalisation des inspections au sein des établissements de tourisme et de loisir ;
- La mauvaise comptabilisation des recettes du secteur de l'eau par la Recette des Impôts de la Direction des Grandes Entreprises et dans les Trésoreries Générales;
- La comptabilisation des recettes du secteur de l'eau logées dans un compte d'attente à la RIDGE ;
- L'ignorance de l'existence de la taxe d'assainissement et la redevance de prélèvement des eaux par les contribuables ;
- La mise à niveau de tous les acteurs de la chaîne d'inspection et de recouvrement des recettes du secteur de l'eau ;
- Le non reversement de la quote-part de la redevance d'eau du fait de l'absence de paramétrage du compte de cette recette dans l'application PROBMIS ;

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Pour les trois prochaines années, le CAS /MINEE propose un plafonnement au moins égal à neuf cent millions (900 000 000) de FCFA pour l'année 2024 et 1 500 000 000 (un milliard cinq cent millions) pour l'année 2025 et au moins deux milliards (2 000 000 000) de FCFA à partir de 2026. Cela sera possible si les mesures ci-après sont exécutées :

- L'amendement de la loi n°98/005 du 14 Avril 1998 portant régime de l'eau ;
- L'amendement du décret N°2014/2379/PM du 20/08/2014 du Premier Ministre, sur les inspections conjointes des Etablissements classés dangereux, insalubres ou incommodes qui portait préjudice aux recettes du CAS /MINEE (joint en annexe)
- l'amendement du taux de l'abattement inscrit dans le décret 2005/3089/PM du 29 Aout 2005 précisant les règles d'assiette de recouvrement et de contrôle de la Taxe d'Assainissement et de la Redevance de Prélèvement des Eaux ;
- la création d'une brigade nationale de contrôle et des inspections dans le secteur de l'eau dont le produit alimentera le CAS /MINEE ;
- le suivi permanent de la comptabilisation des recettes du CAS à la Recette des Impôts de la Direction des Grandes Entreprises (RIDGE) et à la trésorerie générale de Yaoundé ;
- l'organisation de missions conjointes trimestrielles de suivi, de recouvrement et évaluation des recettes du CAS à travers le territoire national (CAS-MINEE, le Programme de Sécurisation des Recettes des Mines, de l'Eau et de l'Energie (PSRMEE), IMPOTS et Forces de Maintien de l'Ordre) , la DGB;
- la publicité des deux taxes du CAS/MINEE dans les médias nationaux et au sein de toutes les structures assujetties au paiement des retenues ci-dessus;
- L'organisation de missions de recouvrement des restes à recouvrer en instance dans certaines Délégations Régionales et des grandes entreprises en collaboration avec le (PSRMEE) ;
- la poursuite de la confection d'un fichier national actualisé des contribuables assujettis au paiement des taxes, redevance amendes et pénalités du secteur de l'eau ;
- le reversement par la RIDGE des recettes liées à la Taxe d'Assainissement dans le compte dédié et paramétré.

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2024	2025	2026
Quote-part de la redevance d'eau	350 000 000	500 000 000	550 000 000
Contributions de donateurs internationaux et toutes contributions volontaires	30 000 000	30 000 000	25 000 000
taxe d'assainissement	150 000 000	400 000 000	500 000 000
Redevance de prélèvement des eaux	200 000 000	400 000 000	600 000 000
Amendes et transactions	50 000 000	50 000 000	100 000 000
Reports (solde à reporter)	100 000 000	0	0
Autres Recettes Non Réparties	20 000 000	120 000 000	225 000 000
TOTAL	900 000 000	1 500 000 000	2 000 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le Ministère de l'Eau et de l'Energie a quatre programmes dans son budget :

016: offre d'énergie ;

137: accès à l'énergie ;

138 : accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide ;

139: gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Eau et Energie.

Le CAS/MINEE est rattaché au programme 138 conformément aux missions qui lui sont assignées par son décret de création. En effet, les missions du CAS/MINEE sont celles de la production, du transport, et de distribution de l'eau potable, l'assainissement liquide, la maintenance des ouvrages construits. Tout cela doit contribuer à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

Présenter les principaux extraits obtenus et justifier les écarts par rapport à ce qui était attendu

III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Activité	Date fin		Résultats		Ecart	Justification des écarts	Activités à programmer/Action à entreprendre
	prévue	Réaliser	Réaliser	Prévue			
Construction des Forages	01/01/2022	29/09/2023	31/12/2022		13	12	Attribution des marchés à temps, Programmation des marchés dans les temps juridiques
Construction des AEP	01/01/2022	30/09/2021			05	00	
Construction des latrines					0	0	

III.2.b. BILAN FINANCIER

Pour le bilan financier de l'exercice 2023, et concernant principalement le recouvrement, il est effectué dans les dix Régions du pays. Les recettes recouvrées au 29 Septembre sont de 73% et proviennent du Littoral, du Centre, du Sud, du Sud-Ouest, de l'Est, de l'Ouest.

Compte	Libellés	Prévision Budgétaire (budget révisé)	Exécutions	Taux d'exécution
BUDGET DE FONCTIONNEMENT				
360 190	Achat d'autres fournitures courantes de services	5 000 000	4 968 000	99%
360140	Achat de fourniture et petit entretien du bureau	25 000 000	9 990 000	39.96%
360 150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000 000	5000 000	50%
360 160	Achat de mobilier de bureau	5000 000	0	0%
360 610	Fourniture et prestations de service pour édition impression et distribution	10 000 000	4 996 000	49.96%
360560	Carburants et lubrifiants entretien véhicules automobiles	52 000 000	44 934 000	86.41 %
361160	Indemnité de mission des agents à l'intérieur	68 000 000	46 610 000	68.54%
361 210	Location des Véhicules	20 000 000	7 500 00	50%
361710	Frais de réception	4 500 000	0	0%
361 810	Frais de formation et stage	25 000 000	0	0%
361910	Frais bancaires	500 000	145 565	29.11%
Total		230 000 000	124 145 565	
BUDGET D'INVESTISSEMENT				
1607	Arriérés budgétaires de l'État audités et admis en dette intérieure: eau et assainissement financement CAS	375 000 000	0	0%

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

COMPTÉ D'AFFECTATION SPECIAL

524 113	Constructions, aménagements, et rénovations des réseaux d'eaux (forage)	100 000 000	0	0%
524 114	Constructions, aménagements et rénovations des réseaux d'assainissement s (latrines et rigoles)	55 000 000	0	
523 412	Constructions, aménagement, rénovations des réseaux d'eaux des ouvrages et installations hydrauliques et digues (Adductions en eaux potables)	150 000 000	0	0%
Total		680 000 000		

III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

Pour chaque programme où le CAS a des activités à inscrire, rappeler la stratégie programme avant de montrer le lien avec une action du programme et la pertinence des activités ou des projets proposés par rapport à l'atteinte de l'objectif de l'action :

III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2024	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2024		
Programme : 138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE							
Action : 01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE						construire les adductions d'eau potable	2025
Construction des Adductions en eau potable	190 000 000	Capacité de production journalière	2022	543384.0	843384.0		
prise en charge des arriérés audités et admis en dette intérieur-AEP	195 000 000	Capacité de production journalière	2022	543384.0	843384.0		
Total Action	385 000 000						
Action : 02 - AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE						Prise en charge des arriérés budgétaire du CAS-MINEE-Forage	2025
Construction des forages	100 000 000	Taux de desserte en eau potable	2022	52.19	55.5		
Prise en charge des arriérés budgétaire du CAS-MINEE-Forage	180 000 000	Taux de desserte en eau potable	2022	52.19	55.5		
Total Action	280 000 000						
Action : 03 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE						mettre à la disposition des populations des latrines.	2025
Constructions des latrines	45 000 000						
Prise en charge des arriérés budgétaires audités du CAS-MINEE-en assainissement	30 000 000						
Total Action	75 000 000						
Action : 07 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FOURNITURE DE L'EAU POTABLE						accroissement de la performance des services du CAS-Eau.	2025
Amélioration de la performance du CAS-MINEE	160 000 000	Taux de couverture des besoins exprimés par le personnel	2022	80.0	85.0		
Total Action	160 000 000						
Total Programme	900 000 000						
TOTAL GENERAL	900 000 000						

■ III.3.b. MOYENS DU CAS

■ III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

■ Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		150 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360160	Achats de mobilier de bureau	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	68 000 000
361210	Locations de véhicules	15 000 000
361790	Autres frais de relations publiques – communications	1 500 000
361810	Frais de formation et de stages	10 000 000
361910	Frais bancaires	500 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		750 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000 000
523412	Ouvrages hydrauliques (barrages, digues, canaux...)	190 000 000
524113	Plomberies et réseaux d'eau	475 000 000
524114	Sanitaires et réseaux d'assainissement	75 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		900 000 000

■ III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

■ Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 138 - ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE		
Action : 01 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE		
Activité : Construction des Adductions en eau potable		
523412	Ouvrages hydrauliques (barrages, digues, canaux...)	190 000 000
Total Activité		190 000 000
Activité : prise en charge des arriérés audités et admis en dette intérieur-AEP		
524113	Plomberies et réseaux d'eau	195 000 000
Total Activité		195 000 000
Total Action		385 000 000
Action : 02 - AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE		
Activité : Construction des forages		
524113	Plomberies et réseaux d'eau	100 000 000
Total Activité		100 000 000
Activité : Prise en charge des arriérés budgétaire du CAS-MINEE-Forage		
524113	Plomberies et réseaux d'eau	180 000 000
Total Activité		180 000 000
Total Action		280 000 000
Action : 03 - DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE		
Activité : Constructions des latrines		
524114	Sanitaires et réseaux d'assainissement	45 000 000
Total Activité		45 000 000
Activité : Prise en charge des arriérés budgétaires audités du CAS-MINEE-en assainissement		
524114	Sanitaires et réseaux d'assainissement	30 000 000
Total Activité		30 000 000
Total Action		75 000 000
Action : 07 - AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FOURNITURE DE L'EAU POTABLE		
Activité : Amélioration de la performance du CAS-MINEE		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000 000
360160	Achats de mobilier de bureau	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	40 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	68 000 000
361210	Locations de véhicules	15 000 000
361790	Autres frais de relations publiques – communications	1 500 000
361810	Frais de formation et de stages	10 000 000
361910	Frais bancaires	500 000
Total Activité		160 000 000
Total Action		160 000 000
Total Programme		900 000 000
TOTAL GENERAL		900 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS 2024

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

FONDS NATIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	6
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	7
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	7
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	9
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	10
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	11
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	11
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	13
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	14
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	15
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	17
III.2.b. BILAN FINANCIER	21
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	26
III.3.b. MOYENS DU CAS	31
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	31
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	32
ANNEXE	37

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

Le Cameroun, s'est fixé comme objectif "un pays émergent, démocratique et unie dans sa diversité" à l'horizon 2035. Ainsi, la vision prônée par le ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable se résume en "un Cameroun émergent dans un environnement sain".

Dans cette veine, la contribution du MINEPDED à l'atteinte des objectifs globaux de la SND30, notamment le troisième qui consiste à renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques et la gestion environnementale pour garantir une croissance économique et un développement social durable et inclusif, vise spécifiquement à assurer la compatibilité sociale et environnementale par la prise en compte de l'environnement dans toutes les politiques publiques, afin de parvenir à un développement durable.

A cet effet, les axes prioritaires retenus dans le sous-secteur sont :

- L'intégration des principes de développement durable dans l'élaboration des politiques nationales;
- La lutte contre les effets néfastes des Changements Climatiques ;
- La préservation des ressources naturelles;
- La gestion des pollutions et des nuisances ;
- L'amélioration de la gouvernance et la gestion stratégique du sous – secteur Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable.

Les priorités sus-évoquées suggèrent une délimitation précise des compétences du ministère, suivant le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement. Ainsi, le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'environnement et de protection de la nature dans une perspective de développement durable.

A ce titre, il est chargé :

- de la définition des modalités et des principes de gestion rationnelle et durable des ressources naturelles ;
- de la définition des mesures de gestion environnementale en liaison avec les Ministères et Organismes Spécialisés concernés ;
- de l'élaboration des plans directeurs sectoriels de protection de l'environnement en liaison avec les Départements Ministériels intéressés ;
- de la coordination et du suivi des interventions des organismes de coopération régionale ou internationale en matière d'environnement et de la nature en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées ;
- du suivi de la conformité environnementale dans la mise en œuvre des grands projets ;
- de l'information du public en vue de susciter sa participation à la gestion, à la protection et à la restauration de l'environnement et de la nature ;
- de la négociation des Conventions et Accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement et de la nature et de leur mise en œuvre en liaison avec le Ministère des relations Extérieures ;
- de la mise en œuvre des Conventions et Accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement et de la nature et du développement durable en liaison avec les administrations concernées.

Il exerce la tutelle d'une part sur l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) réorganisé par le décret N°2019/026 du 19 janvier 2019, et d'autre part sur le Comité Interrégional de Lutte contre la sécheresse dans le Nord (CILSN) réorganisé par décret

N°2019/166 du 09 avril 2019.

Au regard des missions sus-énumérées, les programmes du MINEPDED sont alignés sur la fonction principale « assainissement et protection de l'environnement, 8.4. ». Pour l'accomplissement de ses missions le MINEPDED s'appuie sur son Compte d'Affectation pour la période 2023 - 2025. Le FNEDD appuie le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) dans la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'environnement et de protection de la nature dans une perspective de développement durable.

Pour ce faire, le CAS MINEPDED doit contribuer auprès du MINEPDED à l'atteinte des objectifs globaux du Stratégie Nationale de Développement 2030 à savoir assurer la compatibilité sociale et environnementale par la prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques pour un développement durable.

Le **Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable** (FNEDD) est un Compte d'Affectation Spéciale (CAS) créée pour le soutien de la politique environnementale et le développement durable. Il a été créé par l'article 17 de la Loi des Finances 2020. Il a pour objectif d'appuyer les actions de protection et de restauration de l'environnement, de lutte contre le changement climatique et de promouvoir le développement durable. A cet effet, il assure le financement des projets de développement durable dans le domaine de l'environnement, la recherche et l'éducation environnementale et la promotion des technologies propres.

Le fonctionnement du FNEDD est fixé par le Décret n° 2008/064 du 04 février 2008 fixant les modalités de gestion du Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable.

IL s'appuie également sur l'article 11 de la loi n°96/12 du 5 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement qui a institué ledit Fonds.

Le présent Projet de Performance des Administrations du CAS MINEPDED comprend les fondements juridiques du CAS, l'évaluation des recettes et des moyens du CAS. Il est élaboré conformément à l'article 47 alinéa1 du nouveau régime financier de l'Etat qui dispose que « les comptes d'affectation spéciale retracent, dans les conditions prévues par une loi de finances, les opérations budgétaires financées au moyen de recettes particulières qui sont, par nature, en relation directe avec les dépenses concernées » et l'article 44 alinéa 3 de la même loi qui dispose que « Tout compte spécial concourt à l'atteinte des objectifs d'un ou de plusieurs programmes ». Le budget du FNEDD est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de **1 500 000 000** (un milliards cinq cent millions) pour l'exercice 2024.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Les recettes destinées à alimenter le FNEDD sont constituées selon le Décret n° 2008/064 du 04 février 2008 fixant les modalités de gestion du Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable par :

1. le produit des amendes des transactions prévues par la loi relative à la gestion de l'environnement et la loi relative aux établissements classés dangereux, insalubres et incommodes ;
2. des sommes recouvrées aux fins de remise en l'Etat des sites;
3. des frais d'inspections et produits des amendes prévues par la loi n°2003/996 du 21 avril 2003 portant régime de sécurité en matière de biotechnologie moderne au Cameroun;
4. des frais d'examen des dossiers des études d'impact et d'audits environnementaux;
5. des contributions de l'Etat;
6. des contributions des Collectivités Territoriales Décentralisées et/ou des associations désireuses de promouvoir la protection de l'environnement et le développement durable
7. des dons et legs, aides diverses ;
8. de toutes autres ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le Compte d'Affectation Spéciale du MINEPDED a pour objet selon le Décret n° 2008/064 du 04 février 2008 fixant les modalités de gestion du Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable:

- d'appuyer les projets de Développement durables ;
- d'appuyer la recherche et l'éducation environnementales ;
- de contribuer aux financements de la remise en l'état des sites ;
- de contribuer au financement de l'audit environnemental réalisé par l'Administration en charge de l'environnement ;
- d'appuyer les programmes de promotion des technologies propres;
- de contribuer aux frais de fonctionnement et d'audit du Fonds ;
- d'encourager les initiatives locales en matière de protection de l'environnement et développement durable;
- d'appuyer les associations agréées engagées dans la protection de l'environnement qui mènent des actions significatives dans ce domaine;
- de contribuer aux frais de fonctionnement du Comité Interministériel pour l'environnement ;
- de contribuer aux frais de fonctionnement de la commission Nationale consultative de l'environnement du développement durable ;
- de contribuer au paiement de la quote-part de 25% des agents, des produits des amendes, dommages et intérêts, résultant de la vente aux enchères publiques ou de gré à gré des objets divers saisis et affectés au Fonds.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

L'objectif stratégique du MINEPDED est de prévenir et protéger l'environnement contre toutes formes de dégradation. Les Ressources du Fonds sont destinées, suivant les priorités arrêtées par le MINEPDED, à :

- appuyer les projets de Développement durable;
- appuyer la recherche et l'éducation environnementale;
- contribuer aux financements de la remise en l'état des sites;
- contribuer aux financements de l'audit environnemental réalisé par l'Administration en charge de l'environnement;
- appuyer les programmes de promotion des technologies propres;
- contribuer aux frais de fonctionnement et d'audit du Fonds ;
- encourager les initiatives locales en matière de protection de l'environnement et de développement durable ;
- contribuer à l'élaboration du rapport sur l'état de l'environnement;
- appuyer les opérations de restauration des écosystèmes dégradés;
- contribuer au paiement et la quote-part de 25% aux agents, des produits des recettes environnementales, dommages et intérêts, résultant de la vente aux enchères public ou de gré à gré des objets divers saisis et affectés au Fonds;
- appuyer les associations agréer engagées dans la protection de l'environnement qui mène des actions significatives dans ce domaine;
- contribuer aux frais de fonctionnement du Comité Interministériels pour l'environnement;
- contribuer aux frais de fonctionnements de la commission Nationale consultative de l'environnement du développement durable;

- financer les études stratégiques dans le domaine de l'environnement.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

Au vu des nombreuses atteintes à l'environnement et en application des textes réglementaires en vigueur y afférents, les recettes actuelles du FNEDD proviennent en détail :

- des produits des amendes et des transactions prévues par la Loi N°96/12 du 05 Août 1996 portant Loi-cadre relative à la Gestion de l'Environnement et ses textes d'applications.
- des frais d'examen des TDR et des rapports relatifs aux Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) et Audits Environnementaux (AE) crée par décret N° 2013/0171/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des Etudes d'Impact Environnemental et Social en son article 17 alinéa (01)
- des frais de visas techniques; institués par arrêté conjoint N°005 /MINEPDED/ MINCOMMERCE du 24 octobre 2012 fixant les conditions spécifiques de gestion des équipements électriques et électroniques ainsi que l'élimination des déchets issus de ces équipements article 4 alinéa (2)
- des frais de délivrance des manifestes de traçabilité institués par la Loi cadre art 12 (1); l'arrêté N°002/MINEPDED du 15 octobre 2012 fixant les conditions spécifiques de gestion des déchets industriels (toxiques et/ou dangereux)
- des frais d'examen des demandes de permis environnemental institués par l'Article 12 (1) de la Loi N°96/12 du 05 Août 2012 portant Loi-cadre relative à la Gestion de l'Environnement; Décret 2012/2809/PM du 26 septembre 2012 (Articles 9, 14, 27 et 30), Arrêté N°001/MINEPDED du 15 octobre 2012 (Articles 5, 8, 11, 12 et 17)
- des frais d'agrément des cabinets institués par Arrêté N°00004/MINEP du 03 juillet 2007 fixant les conditions d'agrément des bureaux d'études à la réalisation des études et audits environnementaux ;
- les recettes liées à l'accès aux ressources génétiques instituées par Loi N°2021/014 DU 09 Juillet 2021 régissant l'accès aux ressources génétiques, à leurs dérivées, aux connaissances associées et le partage juste et équitable des avantages issues de leur utilisation.

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Le tableau ci-après présente les recettes collectées par type et par année (entre 2018 et 2023) et les éléments essentiels à l'évaluation du potentiel actuel en termes de recettes du FNEDD.

■ Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2023	2022	2021	2020
Produit des amendes de transaction telle que prévue par la loi cadre relative à la gestion de l'environnement	17 933 000	12 812 000	83 390 000	0
Frais d'examen des termes de références relatifs aux Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	231 500 000	335 500 000	339 000 000	0
Frais d'examen des rapports d'Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	407 500 000	449 000 000	512 000 000	0
Frais d'examen des dossiers d'agrément des bureaux d'Etudes aux Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	2 300 000	1 900 000	0	0
Frais de Visas techniques	57 410 000	132 950 000	33 352 000	0
Frais de délivrance des manifestes de traçabilité des déchets	64 010 000	70 580 000	76 585 000	0
Frais d'examen des dossiers de permis environnemental	32 750 000	32 950 000	31 400 000	0
Reports (solde à reporter)	308 670 184	569 071 152	541 497 372	0
Frais d'accès aux ressources génétiques	6 500 000	3 800 000	0	0
TOTAL	1 128 573 184	1 608 563 152	1 617 224 372	0

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La majorité des recettes prévues ont été recouvrées à l'exception des sommes recouvrées aux fins de remise en l'état des sites et des Dons et legs, subventions et aides diverses.

La mobilisation desdites recettes se heurte aux difficultés suivantes :

- Le taux de recouvrement des amendes environnementales est évalué à environ 10% des pénalités dues. Les contrevenants qui sont dans ce cas les entreprises privées refusent de payer leurs amendes. Le MINEPDED ne dispose d'aucun moyen de contrainte efficace sur lesdits contrevenants.
- Le recouvrement des frais de visas techniques pour les équipements importés est confronté à : la non exhaustivité de la liste des produits assujettis auxdits visas, l'insuffisance du contrôle physique dans les ports par les agents ; absence des bureaux du MINEPDED au niveau des portes d'entrée (aéroports, ports et frontières terrestres), la non sécurisation des documents, l'absence des matériels et d'appareils de contrôle.
- La collecte des frais de délivrance des manifestes de traçabilité est confrontée à l'absence des postes de contrôle aux frontières et à l'intérieur du pays, l'absence des moyens nécessaires au suivi de la traçabilité des déchets, l'absence de sécurisation des manifestes de traçabilité et des recettes générées.
- Le potentiel des frais d'examen des dossiers de permis environnemental n'est pas atteint à cause de l'insuffisance de contrôle des mouvements des déchets.
- Le non reversement d'une quote-part des taxes environnementales telles que les droits d'assise sur les emballages non biodégradables, la taxe à la pollution au FNEED.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

L'exécution des recettes du Fonds National de l'Environnement et du Développement Durable (FNEED) pour l'exercice 2023, s'est effectuée dans un contexte marqué par la crise économique mondiale et l'inflation.

Les recettes du FNEED en mis début novembre 2023 s'élèvent à la **somme de 1 028 981 184 (un milliard vingt huit millions neuf cent quatre vingt un mille cent quatre vingt quatre)** de francs CFA, **soit un taux de réalisation de 55,44 %**.

Le niveau de recettes est inférieur au niveau des prévisions de la Loi de Finances 2023.

La majorité des recettes prévues ont été recouvrées.

En termes de recettes le potentiel du FNEDD est estimé à **1 500 000 000 (un milliard cinq cent millions)** Francs CFA pour l'exercice 2024.

Le CAS MINEPDED n'a reçu aucun don et aucune subvention pour l'exercice 2022.

Pour l'exercice 2024 le MINEPDED a sollicité du MINFI un appui pour le recouvrement des restes à apurer des amendes environnementales les avis à tierce détenteurs sont déjà disponibles.

Au vu des prévisions d'augmentation des recettes pour les trois prochaines années, on pourrait estimer les recettes du FNEDD à environ **1 500 000 000 (un milliard cinq cent millions)** de FCFA pour l'exercice 2024. Ceci ne sera possible que si les mesures suivantes sont mises en place. Il s'agit :

- d'intensifier les missions de recouvrement des recettes;
- poursuivre le recouvrement forcé des amendes environnementales avec l'appui du MINFI;
- d'intensifier les missions d'inspections environnementales;
- de sécuriser les documents de traçabilité des déchets et les recettes y relatives ;
- de sécuriser le document de visa technique afférentes;
- généraliser la mise en œuvre de la convention de digitalisation de la délivrance du visa technique avec le GUCE;
- motiver les inspecteurs, contrôleurs de l'environnement et personnel associé en rendant opérationnel le versement de la quote-part de 25% des amendes environnementales telle que prévu par le texte instituant les modalités de fonctionnement du FNEDD. Les prévisions de recettes pour les trois prochaines années se présentent ainsi qu'il suit :

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2024	2025	2026
Frais de délivrance AROE	50 000 000	100 000 000	100 000 000
Produit des amendes de transaction telle que prévue par la loi cadre relative à la gestion de l'environnement	57 000 000	314 000 000	314 000 000
Frais d'examen des termes de références relatifs aux Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	350 000 000	350 000 000	350 000 000
Frais d'examen des rapports d'Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	400 000 000	400 000 000	400 000 000
Frais d'examen des dossiers d'agrément des bureaux d'Etudes aux Etudes d'impact Environnemental et social et Audits Environnementaux	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Frais de Visas techniques	250 000 000	550 000 000	600 000 000
Frais de délivrance des manifestes de traçabilité des déchets	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Frais d'examen des dossiers de permis environnemental	35 000 000	35 000 000	35 000 000
Reports (solde à reporter)	300 000 000	300 000 000	300 000 000
Frais d'accès aux ressources génétiques	6 000 000	6 000 000	6 000 000
TOTAL	1 500 000 000	2 107 000 000	2 157 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

L'évaluation des charges du Compte d'Affectation du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable pour les exercices budgétaires futurs se fera suivant trois axes.

Dans un premier temps, il sera question de présenter l'encrage stratégique du CAS, dans un second temps de présenter le bilan de l'exécution technique et financière des activités du CAS et, dans un troisième temps, d'identifier les Activités/Projets par programme et action à financer dans le cadre du budget en cours d'élaboration.

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

L'objectif poursuivi par le MINEPDED est de prévenir et protéger l'environnement contre toutes formes de dégradation. Dans cet esprit, il s'inscrit dans les objectifs poursuivis par la SND 30 et relevant du sous-secteur environnement, à savoir :

- Assurer un environnement durable en réduisant de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable (OMD N° 7) ;
- Améliorer sensiblement l'habitat en intégrant les principes de développement durable dans les politiques nationales ;
- inverser les tendances actuelles de la déperdition des ressources naturelles ;
- organiser et encourager les initiatives des particuliers, des associations, des partenaires de la société civile en faveur d'un développement durable et rationnel de l'environnement.

Par ailleurs, il convient de rappeler qu'au sommet des Nations Unies sur le développement durable le 25 Septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté un nouveau programme de développement durable, qui comprend un ensemble de 17 objectifs mondiaux pour mettre fin à la pauvreté, la lutte contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030. Dans cet agenda mondial, le MINEPDED trouve son ancrage entre autres sur les ODD suivants :

- Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable (ODD 2)
- Garantir l'accès de tous à l'eau, l'assainissement et assurer une gestion durable ressources en eau (ODD 6)
- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes et abordables (ODD 7)
- Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et répercussions (ODD 13)
- Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources (ODD 14)
- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable (ODD 15)

L'objectif stratégique du MINEPDED est de prévenir et protéger l'environnement contre toutes formes de dégradation. Sur la base de la corrélation entre l'objectif ministériel et les objectifs visant notre contribution dans la mise en œuvre de la stratégie décennale nationale de développement, cinq (5) programmes dont quatre (4) programmes opérationnels et un (01) programme support ont été extrait du Cadre Stratégique des Programmes et du Cadre de Dépenses à Moyen Terme pour la période 2023 - 2025. Il s'agit du :

- **Programme 002 : changements climatiques, désertification et sécheresse ;**
- **programme 069 : biodiversité ;**
- **programme 091 : développement durable ;**

- **programme 093 : pollutions, nuisances et substances chimiques nocives et/ou dangereuses ;**
- **programme 094 (support) : gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur environnement protection de la nature et développement durable**

Compte-tenu de missions assignées au CAS du MINEPDED, l'ancrage stratégique du CAS MINEPDED est :

- le **programme 002 : changements climatiques, désertification et sécheresse ;**
- le **programme 091 : développement durable.**

Le FNEDD viendra donc renforcer les actions menées dans les Programme opérationnels 002 et 091.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

Le CAS MINEPDED a permis de réaliser pour l'exercice 2023 certaines activités dont les résultats sont les suivants:

Dans le cadre de lutte contre les changements climatiques les FNEDD a permis:

- La mise en place Mise en place d'un mini laboratoire des changements climatiques et la
- L'Élaboration du programme national en terme d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques

Dans le cadre de la restauration des zones à écologie fragiles:

- Acquisition de 01 bateau collecteur de la jacinthe d'eau et autres plantes aquatiques envahissantes;
- La mise en œuvre du projet renforcement de la mise en œuvre du projet Sahel vert à travers l'intégration des espèces résilientes à haute valeur économique a permis de reboiser 05 cinq sites , de planter 590 ha, de mettre en terre 80000plants ; 500 emplois créés

Dans le cadre de la lutte contre la jacinthe d'eau et autres plantes aquatiques envahissantes

- Cartographie des plantes aquatiques envahissantes
- Acquisition de 01 bateau collecteur de la jacinthe d'eau et autres plantes aquatiques envahissantes

Dans le cadre de la restauration des écosystèmes de mangroves les résultats projet de restauration des mangroves sont les suivants:

- Au moins 20 000 propagules collectés;
- Au moins 20 000 jeunes palétuviers produits en pépinières ;
- 20 000 plants de palétuviers mis en terre;
- Au moins 08 fumoirs améliorés construits au profit des fumeurs/fumeuses de poissons et autres fruits de mer.

Dans le cadre des évaluations environnementales:

- 90 TDR et 81 rapports d'étude d'impact environnemental et social et d'audit environnemental et social ont été examinés ;
- 09 sessions de Comité Interministériel tenues ;
- 75 certificats de conformité environnementale ont été délivrés.
- 01 plateforme de gestion de déchets a été mise en ligne;
- 87 permis environnementaux ont été délivrés.
- Révision de la stratégie sous-sectorielle du MINEPDED
- Elaboration de l'annuaire statistique du MINEPDED.

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Les activités réalisées de l'année 2023 se trouvent dans le tableau ci-après :

Situation des dépenses (Ordonnateur)											
Programme	Action	Libellé du projet/activité	Réalisation 2022	Montant budgétisé 2023	Niveau d'exécution 2023	Estimation 2023	Prévision 2024	Résultat prévu 2023	Résultat obtenu 2023	Cible 2024	Difficultés rencontrées et perspectives
Changements climatiques, désertification et sécheresse											
	Action : 01 - Promotion d'un développement sobre en carbone pour l'atténuation des effets aux changements climatiques	Analyse des opportunités économiques, sociales, industrielles et environnementales d'une Loi Climat		40 000	20%	100%	100 000	01 document			
	Action : 02 - Renforcement de la résilience des populations et des systèmes de production pour l'adaptation au changement climatique	Mise en place d'un mini laboratoire des changements climatiques		80 000	100%	100%	100 000	Équipements de laboratoire			marché en cours d'exécution
	Action : 04 - Amélioration de l'accès aux différents guichets dédiés à la finance climatique	Révision du programme-pays Élaborer le programme national en terme d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques		30 000	20%	20%		document			marché en cours d'exécution
		COPs relatives aux conventions sur l'environnement		100 000	20%	20%		document			
	Action : 06 - Restauration des terres et des paysages dégradés										
		Lutte contre la jacinthe d'eau et autres plantes aquatiques envahissantes									
		Cartographie des plantes aquatiques envahissantes		20 000	100%	100%		document			marché en cours d'exécution
		Acquisition de 01 bateau collecteur de la jacinthe d'eau et autres plantes aquatiques envahissantes		48 000	100%	100%	300 000	01 bateau			marché en cours d'exécution
		Renforcement de la mise en œuvre du projet Sahel vert à travers l'intégration des espèces résilientes à haute valeur économique		159 000	70%	100%	300 000	cinq sites 590 ha ;on a fourni 80000plants réalisations des forages en cours	cinq sites 590 ha ;on a fourni 80000plants réalisations des forages en cours		

		Restauration des écosystèmes de mangroves		85 000	60%	100%	150 000	Résultats Projet de restauration des mangroves: - Au moins 20 000 propagules collectées; - Au moins 20 000 jeunes palétuviers produits en pépinières ; - 20 000 plants de palétuviers mis en terre; - Au moins 08 fumoirs améliorés construits au profit des fumeurs/fumeuses de poissons et autres fruits de mer	Résultats Projet de restauration des mangroves: - Au moins 20 000 propagules collectées; - Au moins 20 000 jeunes palétuviers produits en pépinières ; - 20 000 plants de palétuviers mis en terre; - Au moins 08 fumoirs améliorés construits au profit des fumeurs/fumeuses de poissons et autres fruits de mer		marché fumoirs en cours d'exécution
	Action : 08- PROMOTION DES ENERGIES ALTERNATIVES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE	Appui à la fabrication, l'acquisition et la vulgarisation des foyers et fours améliorés pour la cuisson des ménages et les usages professionnels		60 000	50%	100%	60 000	10 000 foyers améliorés			En cours
091 DEVELOPPEMENT DURABLE											
	Action : 01- Renforcement des Évaluations Environnementales										
		Evaluation de la prise en compte des aspects environnementaux dans les projets et programmes de développement		345 000	70%	100%	400 000	L'organisation de 12 audiences publiques des études d'impact et audits environnementaux et sociaux; La réception et traitement de 128 Termes de Référence des études d'impact et audits environnementaux et sociaux ; La Préparation et tenue de 08 réunions du Comité Interministériel de l'Environnement ; L'évaluation de 54 rapports des Evaluations Environnementales ; La délivrance de 59 Certificats de Conformité Environnementales (CCE) et 08 agréments de Bureaux d'Etude	L'organisation de 12 audiences publiques des études d'impact et audits environnementaux et sociaux; La réception et traitement de 128 Termes de Référence des études d'impact et audits environnementaux et sociaux ; La Préparation et tenue de 08 réunions du Comité Interministériel de l'Environnement ; L'évaluation de 54 rapports des Evaluations Environnementales ; La délivrance de 59 Certificats de Conformité Environnementales (CCE) et 08 agréments de Bureaux d'Etude		
		Révision des textes du sous-secteur environnement		50 000	20%	100%	100 000	01 draft avant –projet de loi			
		Harmonisation des PV relatives aux inspections environnementales		10 000	20%	100%		75 pers sensibilisées			
	Action : 03- Intensification de la Sensibilisation et de l'éducation										

	environnementales										
		Communications sur les thématiques environnementales		105 000	95%	100%	105 000	pers sensibilisées	500 000 pers sensibilisées		
	Action : 05- Promotion de l'économie environnementale										
		Promotion de l'économie verte									
		Missions de Contrôle de conformité des emballages plastiques, lutte contre la pollution et nuisance et de suivi des manifestes de traçabilité des déchets, suivi du contentieux environnemental		15 000							
		Défense des intérêts de l'Etat		15 000	30%	30%		Suivi des contentieux			
		Production des carnets de manifestes de traçabilité des déchets		10 000	50%	100%	10 000		Documents produits		
		Acquisition de matériel et interconnexion des sites abritant de la bourse nationale des déchets		30 000	80%	80%	50 000				marché en cours d'exécution
		Examen des dossiers de permis environnemental		16 000	33%	100%	16 000	La délivrance de soixante-dix-huit (100) permis environnementaux en matière de gestion des déchets ;	La délivrance de soixante-dix-huit (78) permis environnementaux en matière de gestion des déchets ;		
		Acquisition et installation d'un réseau de surveillance de la qualité de l'air dans la ville de Yaoundé		300 000							
		Elaboration de la stratégie nationale des inspections environnementales		20 000	50%	100%					marché en cours d'exécution
		Lutte contre la pollution par due aux déchets plastiques par la promotion de l'économie verte à travers la Réduction, l'amélioration de la promotion de la collecte des déchets plastiques et leur gestion écologiquement rationnelle									
		Mise en œuvre de la convention cadre e-Waste relative à la sécurisation des frais entre le MINEPDED et le		105 000	20%	80%	100 000				

		GUCE									
	Action : 06- renforcement de la planification environnementale, de l'encadrement et du partenariat local										
		Actualisation des indicateurs environnementaux		40 000	20%	100%	40 000				
		Révision de la stratégie sous-sectorielle du MINEPDED		20 000	20%	100%	20 000	01 document	01 document		marché en cours d'exécution
		suivi des indicateurs des programmes et actions du MINEPDED		20 000	20%	100%	20 000	01 atelier			
		appropriation et de renforcement des capacités des personnels du MINEPDED sur la SND30		10 000	20%	100%		01 atelier			
	Action : 06- Pilotage du programme promotion du développement durable										
		Elaboration de l'annuaire statistique du MINEPDED		10 000	20%	100%		01 document	document		
TOTAL GENERAL				2 000 000	40%						

PERSPECTIVES

Le MINEPDED pour l'exercice budgétaire 2024 envisage mener les actions prioritaires ci- après dans les deux programmes.

Dans le **Programme 002 CHANGEMENT CLIMATIQUE, DESERTIFICATION ET SECHERESSE**, il s'agira de:

- poursuivre la restauration des terres dégradées dans le cadre de l'opération sahel vert ;
- Poursuivre les actions de sensibilisation et formation des populations sur les risques liés aux effets du Changement Climatique ;

Dans le **PROGRAMME 091: DEVELOPPEMENT DURABLE**, il s'agira:

- de poursuivre la mise en œuvre de la stratégie nationale du développement durable ;
- de poursuivre l'approbation des rapports des évaluations environnementales et le suivi de la mise en œuvre des PGES qui en découlent ;
- de poursuivre la promotion des initiatives en cours dans le cadre de l'économie verte ;

Pour le renforcement de la police environnementale de:

- intensifier la répression contre les emballages plastiques non conformes,

Dans le cadre de la promotion d'une gestion intégrée des déchets de:

- poursuivre l'appui des CTD dans le cadre de la lutte contre l'insalubrité, les pollutions et les nuisances,
- Former les utilisateurs de la Bourse Nationale des Déchets,
- poursuivre la tenue des sessions du comité d'examen des dossiers de demande de permis environnemental,

- évaluer les plans de gestion des déchets des structures détentrices de permis environnemental,
- évaluer la quantité de déchets gérés de manière écologiquement rationnelle,
- évaluer la gestion des manifestes de traçabilité des déchets,
- De poursuivre l'élaboration et l'adoption des textes relatifs au corps des métiers de l'environnement.

III.2.b. BILAN FINANCIER

Le CAS du MINEPDED a permis de mettre en œuvre plusieurs activités au cours de l'exercice budgétaire 2023. Le tableau ci-après présente les différentes dépenses effectuées au cours de l'exercice 2023.

TABLEAU DES DÉPENSES PAR NATURE DE DÉPENSES

Compte	Libellé	prévisions en FCFA	Exécution en FCFA	Taux d'exécution %
BUDGET DE FONCTIONNEMENT				
360140	Achats de fournitures et petits entretiens de bureau	158 000 000	131 881 000	83,5
360150	Achats du matériel courant, informatique et bureautique	60 000 000	8 845 000	15
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services	85 000 000	74 499 000	88
360610	Fournitures et prestations de services pour éditions, impressions et distributions des documents	64 000 000	29 097 000	45,5
360580	Carburant et lubrifiants des véhicules automobiles	25 500 000	21 740 000	85,25
360580	Carburant et lubrifiants engins spéciaux	10 000 000	9 850 000	99,66
361110	Frais de transport des agent à l'intérieur	1 500 000		/
361120	Frais de transport des agent à l'étranger	25 000 000		/
361110	Frais de transport des agent à l'étranger	25 000 000		/
361301	Honoraires et frais annexes	10 000 000	4 982 000	50
361420	Entretien des installations groupes électriques, climatiseur	5 000 000	4 982 000	99,64
361430	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	5 000 000	4 998 000	99,96
361420	Fêtes officielles et cérémonies	105 000 000	94 727 000	90,21
361750	Sites web, abonnements et consommation internet	40 000 000	22 467 000	56,5
361810	Frais de formation et stage	1 000 000	960 000	96
361820	Organisation des séminaires, colloques	283 000 000	8 999 000	4
361890	Autres Frais de formation de personnel	65 000 000	35 006 000	54
BUDGET D'INVESTISSEMENT		1032 000 000	506 514 000	49,08
361311	Etudes d'organisation	130 000 000	89 595 000	69
522114	Terrain pour espaces vert et jardins	84 000 000	96 000 000	114,28
523412	Ouvrages hydrauliques	40 000 000	40 000 000	100

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

COMPTES D'AFFECTATION SPECIAL

524118	Mobilier et matériel de bureau	30 000 000		/
524211	Matériel informatique et bureautique	185 000 000	109 996 000	60
524418	Machines et installations spécifiques à la fonction	408 000 000	48 000 000	11,76
524419	Autres matériel et outillages techniques	150 000 000	149 923 000	99,94
TOTAL		2 000 000 000	964 854 000	48,24

■ III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

Le FNEDD va baser ses activités sur les 02 programmes dont les stratégies programmes sont les suivantes :

1. PROGRAMME 002 - Changements climatiques, désertification et sécheresse

Champ de couverture du programme

Réduction des émissions de GES et résilience des populations

Gestion rationnelle et durable des terres (des ressources naturelles)

Problème central à résoudre

Des facteurs géographiques et anthropiques ont exercé des pressions négatives sur les ressources naturelles et sont à l'origine de la diminution ou la disparition dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches, de la productivité biologique ou économique et de la complexité des terres cultivées non irriguées, des terres cultivées irriguées, des parcours, des pâturages, des forêts ou des surfaces boisées ainsi que de l'apparition des poches de désertification.

Problèmes spécifiques

- Élévation du niveau de la mer

Entre 1948 et 2003, la hauteur de l'eau a augmenté de 1,8 à 2,2 millimètres sur les côtes camerounaises contribuant ainsi à l'augmentation de la fréquence des inondations dans les villes côtières. Les inondations sont la troisième cause des décès liés aux risques naturels au Cameroun après les mouvements de terrain et les éruptions volcaniques. Les inondations sont également un facteur déclencheur du choléra, favorisé par le manque de latrines et d'eau potable et des mauvaises pratiques d'hygiène.

L'élévation du niveau de la mer a déjà des répercussions sur la mangrove en plus des pressions induites par l'homme (prélèvement du bois et des produits forestiers non ligneux, pollution par les déchets, etc.). Les activités des populations (pêche, aquaculture, etc.) vivant au large des côtes sont également affectées.

- Dégradation des sols et des ressources en eau

Les températures de plus en plus élevées accélèrent l'évaporation au niveau des eaux de surface alors que la recharge des nappes phréatiques est perturbée par les ruptures de pluies et leur mauvaise répartition au cours de l'année. Cette situation entraîne la baisse du niveau d'eau et l'assèchement de certains cours d'eau avec des risques de disparition. Par ailleurs, les cours d'eau de la partie septentrionale du Cameroun au régime saisonnier temporaire (mayo) sont durement éprouvés par les changements climatiques ; plusieurs ayant totalement disparus au fil des années. Le phénomène a également fortement contribué à l'assèchement progressif du Lac Tchad. Cette réduction a eu des répercussions sur les plans social, économique et environnemental / écologique.

- Migrations des populations

Les changements climatiques contribuent aux migrations à l'intérieur du territoire camerounais. Ces mouvements migratoires sont particulièrement observés dans les zones sahéliennes du pays. Par ailleurs, la pénurie des ressources en eau et les destructions causées par l'élévation du niveau de la mer et les inondations (destructions d'habitations, de cultures...) amènent de nombreux camerounais à se déplacer vers des localités plus viables à l'intérieur du pays.

- Perturbations des activités économiques

Les phénomènes tels que les inondations, les mouvements de terrain, la sécheresse affectent les ressources naturelles dont de nombreux secteurs d'activités (agriculture, foresterie, pêche, tourisme, etc.) sont tributaires. Les activités économiques centrées autour de ces secteurs sont par conséquent durement touchés de même que les moyens de subsistance des populations.

- Avancée du désert ;

- Forte dégradation des écosystèmes fragiles ; et des terres en générales ;

- mise en œuvre des Conventions et Accords internationaux relatifs à la lutte contre la

désertification et la sécheresse et de la nature en liaison avec les administrations concernées ;

- perception, des comportements, attitudes et pratiques des populations par rapport à la gestion de leurs ressources naturelles ;
- insuffisance d'engagement dans l'application des technologies adaptées à la défense et la restauration des sols
- la précarité des conditions de vie des populations rurales les pousse à surexploiter les ressources naturelles pour satisfaire leurs besoins croissants;
- pratique de la transhumance,
- feux de brousse,
- l'évaluation de l'effort national en matière de lutte
- contre la désertification.
- Dégradation des mangroves et destruction des écosystèmes côtiers, du fait des activités anthropiques (pêche, exploitation forestière), changements climatiques et pollution ;

Erosion côtière et baisse de la qualité des sols et des eaux.

Le Cameroun entend poursuivre l'atténuation des effets des changements climatiques en renforçant les initiatives prometteuses déjà engagées en faveur de la réduction des émissions de GES, mais aussi en mettant en avant résilience des populations. La stratégie à prendre pour traiter ces phénomènes dans toutes leurs dimensions concerne cinq (05) actions retenues pour promouvoir la réduction des émissions de GES tout en améliorant les conditions de vie des populations à travers des options d'adaptation et de résilience.

Ces actions sont :

- La promotion d'un développement sobre en carbone pour l'atténuation des effets aux changements climatiques ;
- Le renforcement de la résilience des populations et des systèmes de production pour l'adaptation au changement climatique ;
- Le renforcement du système d'information climatique et d'alerte précoce ;
- L'amélioration de l'accès aux différents guichets dédiés à la finance climatique ;
- La mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau national (CDN).

En ce qui concerne la désertification, le Cameroun entend poursuivre l'atténuation des effets de la désertification et de la sécheresse en renforçant les initiatives prometteuses déjà engagées en faveur de la gestion durable des terres, mais aussi de faire preuve d'innovation. La stratégie à prendre pour traiter ces phénomènes dans toutes leurs dimensions concerne quatre (4) domaines d'intervention suivants correspondant aux actions retenus :

- conservation et protection des ressources naturelles
- aménagement des zones à écologie fragile, notamment par des actions de régénération des zones dégradées
- promotion de la participation populaire et de l'éducation écologique, en mettant l'accent sur la lutte contre la désertification et la gestion des conséquences de la sécheresse ;

L'épine dorsale de l'ensemble des axes stratégiques précités est, de toute évidence, la communication dont l'objectif est d'informer, de sensibiliser, de former et d'éduquer.

Le Cameroun entend poursuivre l'atténuation des effets des changements climatiques en renforçant les initiatives prometteuses déjà engagées en faveur de la réduction des émissions de GES, mais aussi en mettant en avant résilience des populations. La stratégie à prendre pour traiter ces phénomènes dans toutes leurs dimensions concerne cinq (05) actions retenues pour promouvoir la réduction des émissions de GES tout en améliorant les conditions de vie des populations à travers des options d'adaptation et de résilience.

Ces actions sont :

- La promotion d'un développement sobre en carbone pour l'atténuation des effets aux changements climatiques ;
- Le renforcement de la résilience des populations et des systèmes de production pour l'adaptation au changement climatique ;
- Le renforcement du système d'information climatique et d'alerte précoce ;

- L'amélioration de l'accès aux différents guichets dédiés à la finance climatique ;
- La mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau national (CDN).

En ce qui concerne la désertification, le Cameroun entend poursuivre l'atténuation des effets de la désertification et de la sécheresse en renforçant les initiatives prometteuses déjà engagées en faveur de la gestion durable des terres, mais aussi de faire preuve d'innovation. La stratégie à prendre pour traiter ces phénomènes dans toutes leurs dimensions concerne quatre (4) domaines d'intervention suivants correspondant aux actions retenus :

- conservation et protection des ressources naturelles
- aménagement des zones à écologie fragile, notamment par des actions de régénération des zones dégradées
- promotion de la participation populaire et de l'éducation écologique, en mettant l'accent sur la lutte contre la désertification et la gestion des conséquences de la sécheresse ;

L'épine dorsale de l'ensemble des axes stratégiques précités est, de toute évidence, la communication dont l'objectif est d'informer, de sensibiliser, de former et d'éduquer.

La stratégie du programme sera axée sur les interventions suivantes :

- La promotion d'un développement sobre en carbone pour l'atténuation des effets au changement climatique ;
- Le renforcement de la résilience des populations et des systèmes de production pour l'adaptation au changement climatique ;
- Le renforcement du système d'information climatique et d'alerte précoce ;
- L'amélioration de l'accès aux différents guichets dédiés à la finance climatique ;
- Coordination et suivi des engagements du Cameroun dans le cadre des contributions déterminées au niveau national (CDN) ;
- La conservation et protection des ressources naturelles ;
- L'aménagement des zones à écologie fragile, notamment par des actions de restauration des zones dégradées
- La promotion de la participation populaire et de l'éducation écologique, en mettant l'accent sur la lutte contre la désertification et la gestion des conséquences de la sécheresse ;
- la communication dont l'objectif est d'informer, de sensibiliser, de former et d'éduquer les acteurs.

- 2. PROGRAMME 091 – Développement Durable

a. Objectif du programme : Promouvoir la prise en compte par les différents acteurs socio-économiques et culturels des questions environnementales dans les programmes et projets de développement.

b. Indicateurs de performance associés à l'objectif.

- Nombre des programmes et projets de développement intégrant les questions environnementales dans leurs élaborations et leurs mises en œuvre ;
- Nombre d'initiatives de développement promouvant la prise en compte des aspects environnementaux encadrés par le MINEPDED.

L'objectif ci-dessus vise une meilleure prise en compte des aspects de durabilité dans les politiques, stratégies, programmes et projets de développement du Cameroun. Il se décline en 06 objectifs spécifiques:

- renforcement des évaluations environnementales ;
- renforcement de la surveillance et du suivi environnemental et social des projets de développement ;
- intensification de la sensibilisation et de l'éducation environnementales ;
- mise en place d'un système d'information environnementale ;
- promotion de l'économie environnementale ;
- renforcement de la planification environnementale, de l'encadrement et du partenariat local

Le programme 091 contribue à promouvoir et à s'assurer de la mise en commun de l'ensemble

des piliers du développement durable dans la définition des politiques publiques nationale, la mise en œuvre des programmes et projets de développement, afin de garantir leur durabilité. Parvenir à un changement progressif mais profond des comportements et modes de gouvernance émane de l'exigence de « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », avec la perspective de préparer un avenir conciliant le développement économique, la justice sociale et la protection de la santé et de l'environnement. C'est dans ce contexte que la protection de la nature pour un développement durable retient l'attention des pouvoirs publics camerounais depuis plus d'une vingtaine d'année déjà. La prise en compte des questions de développement durable par le Gouvernement a en effet pour référence la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) au cours du Sommet de Rio 1992. L'objectif poursuivi est de Promouvoir la prise en compte par les différents acteurs socio-économiques et culturels des questions environnementales dans tous les aspects de la vie publique en vue d'un développement harmonieux qui intègre le présent sans omettre l'avenir.

Dans le nouvel agenda mondial adopté le 25 septembre 2015 par les Etats membre de l'ONU, deux des 17 Objectifs du Développement Durable à savoir l'objectif 14 et 15, interpellent directement le sous-secteur environnement, protection de la nature et développement durable. En effet, Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines (Objectif 14) et Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable (Objectif 15) entendent participer directement à la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique, ratifiée en 1994 par l'Etat du Cameroun avec pour objectifs spécifiques: la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable de ses composantes et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques.

C'est dans cette perspective que ce programme est mis en œuvre et ses sept (07) actions concourant à assurer un environnement durable, à travers entre autre la réalisation des évaluations environnementale, le renforcement de la sensibilisation et l'éducation environnementale et la diffusion de l'information environnementale.

L'objectif ci-dessus vise une meilleure prise en compte des aspects de durabilité dans les politiques, stratégies, programmes et projets de développement du Cameroun.

Pour 2024, le CAS va axer ses activités sur le renforcer les évaluations en environnementales et la lutte contre les emballages plastiques. Le renforcer les évaluations en environnementales vise à accroître la prise en compte des aspects environnementaux dans tous les domaines de la vie publique. Il s'agit de réaliser les évaluations environnementales non seulement pour les activités nécessitant des études d'impact ou des audits environnementaux, mais aussi pour celles soumises aux notices d'impact environnemental.

Ce qui permettra de Promouvoir la prise en compte par les différents acteurs socioéconomiques

Le CAS MINEPDED va baser ses activités sur la restauration des terres dégradées, la protection des mangroves,

la restauration des cours d'eaux par l'acquisition des bateaux collecteurs de jacinthe d'eau, la mise en ligne de la bourse nationale des déchets et la lutte contre la pollution par les plastiques.

■ III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

L'ensembles des activités à mener pour l'exercice 2024 se résume dans le tableau suivant:

■ **Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :**

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2024	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2024		
Programme : 002 - CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DESERTIFICATION ET SECHERESSE							
Action : 05 - Coordination et suivi des engagements du Cameroun dans le cadre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN)						Comptabiliser les gaz à effet de serre au Cameroun dans les cinq secteurs émetteurs pour la période 1990-2022.	2024
Réalisation des inventaires de gaz à effet de serre dans le cadre de la transparence pour la mise en œuvre de la CDN du Cameroun et de l'accord de Paris	201 000 000	rapport inventaire	2024	0.0	1.0		
Elaboration de Trois Plans Régionaux pour la Mise en œuvre de la CDN	100 000 000	document et rapport	2024	0.0	3.0		
Total Action	301 000 000						
Total Programme	301 000 000						
Programme : 091 - DEVELOPPEMENT DURABLE							
Action : 04 - Mise en place d'un système d'information environnementale						Au moins 30% de données sont centralisées dans le SIB d'ici 2024	
Elaboration d'une politique de mise à jour des bases de données climatiques	15 000 000	document de politique	2024	0.0	1.0		
Centralisation des données des différents inventaires et études menés sur la biodiversité (espèces endémiques, espèces à haute valeur socio-économique)	24 000 000	% de données centralisées	2024	0.0	30.0		
Total Action	39 000 000						
Action : 05 - Promotion de l'économie environnementale						demandes APA examinées	2021
Examen des demandes d'accès aux ressources génétiques	10 000 000	nombre de demandes et CPCC examinés	2024	0.0	10.0		
Total Action	10 000 000						
Action : 02 - RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ET DU SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT						nombre AROE	2024
Examen demandes AROE	15 000 000	nombre d'AROE délivrés	2024	0.0	70.0		
Total Action	15 000 000						
Total Programme	64 000 000						
Programme : 002 - CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DESERTIFICATION ET SECHERESSE							
Action : 04 - Amélioration de l'accès aux différents guichets dédiés à la finance climatique						rapport pays	2024
Participation aux COPs relatives aux conventions sur l'environnement	10 000 000	document	2023	0.0	1.0		
Total Action	10 000 000						
Total Programme	10 000 000						
Programme : 091 - DEVELOPPEMENT DURABLE							
Action : 03 - Intensification de la Sensibilisation et de l'éducation environnementales						Nbre de personnes sensibilisées	2024
Communications sur les thématiques environnementales	65 000 000	Nbre de personnes sensibilisées	2023	50.0	200.0		
Total Action	65 000 000						
Action : 05 - Promotion de l'économie environnementale						demandes APA examinées	2021

Lutte contre la pollution par due aux déchets plastiques par la promotion de l'économie verte à travers la Reduction, l'amélioration de la promotion de la collecte des déchets plastiques et leur gestion écologiquement rationnelle	80 000 000	qté de déchets	2023	0.0	50.0		
Total Action	80 000 000						
Action : 06 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION ENVIRONNMENTALE, DE L'ENCADREMENT ET DU PARTENARIAT LOCAL						bonne planification	
						2024	
Révision de la stratégie sous-sectorielle du MINEPDED	50 000 000	01 document	2023	0.0	1.0		
Total Action	50 000 000						
Action : 05 - Promotion de l'économie environnementale						demandes APA examinées	
						2021	
Mise en œuvre de la convention cadre e-Waste relative à la sécurisation des frais entre le MINEPDED et le GUCE	61 000 000	Matériel diapositive	2023	0.0	20.0		
Total Action	61 000 000						
Total Programme	256 000 000						
Programme : 002 - CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DESERTIFICATION ET SECHERESSE							
Action : 06 - Restauration des terres et des paysages dégradés						document de cartographie disponible et mini bateau disponible	
						2024	
Lutte contre la jacinthe d'eau et autres plantes aquatiques envahissantes	126 000 000	cartographie	2023	0.0	1.0		
Projet « une école , un hectare de forêt »	83 000 000	espace restauré	2023	0.0	100.0		
Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2024	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2024		
Restauration des écosystèmes de mangroves	88 000 000	espace restauré	2023	0.0	50.0		
Restauration des terres et des paysages	135 000 000						
Total Action	432 000 000						
Action : 09 - PILOTAGE DU PROGRAMME						Documents budgétaires	
						2022	
Elaboration du CDMT et du PPA du FNEED	30 000 000						
Appui au fonctionnement du CAS	45 000 000						
Elaboration de la stratégie genre du MINEPDED	15 000 000						
Total Action	90 000 000						
Total Programme	522 000 000						

Programme : 091 - DEVELOPPEMENT DURABLE							
Action : 01 - Renforcement des Évaluations Environnementales						Examen des rapports et TDR des EIEs et AE par le CIE	2024
Evaluation de la prise en compte des aspects environnementaux dans les projets et programmes de développement	158 000 000	Nbre de CCE	2023	100.0	200.0		
Révision des textes du sous secteur environnement	40 000 000						
Total Action	198 000 000						
Action : 05 - Promotion de l'économie environnementale						demandes APA examinées	2021
Missions de Contrôle de conformité des emballages plastiques, lutte contre la pollution et nuisance et de suivi des manifestes de traçabilité des déchets, suivi du contentieux environnemental	53 000 000						
Poduction des carnets de manifestes de traçabilité des déchets	20 000 000						
Acquisition de matériel et interconnexion des sites abritant de la bourse nationale des déchets	50 000 000						
Examen des dossiers de permis environnemental	17 000 000						
Acquisition des normes camerounaises homologuées en matière de protection de l'environnement	110 000 000	01 document	2023	0.0	1.0		
Total Action	250 000 000						
Action : 07 - Pilotage du programme promotion du développement durable						Amélioration de la protection de	2022

						l'environnement	
Appui au suivi des recettes environnementales	80 000 000						
Appui au fonctionnement du CAS	76 000 000						
Total Action	156 000 000						
Total Programme	604 000 000						
TOTAL GENERAL	1 757 000 000						

■ III.3.b. MOYENS DU CAS

Le bilan financier prévisionnel est décrit dans la synthèse des dépenses par nature économique et les détails des dépenses par activités.

■ III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

La synthèse des dépenses par nature économique se présente comme suit:

■ Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		600 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	88 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	30 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	84 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	70 500 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	25 000 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	59 500 000
361301	Honoraires et frais annexes	5 000 000
361420	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes et plomberies	4 500 000
361430	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	4 500 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	65 000 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet	10 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	120 000 000
361890	Autres frais de formation du personnel	33 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		900 000 000
360670	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services (uniformes, tenues de travail)	80 000 000
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	204 000 000
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	90 000 000
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage	5 000 000
361319	Autres études générales et d'organisation, suivi et contrôle	50 000 000
361990	Autres achats de prestation de services	5 000 000
464211	Transferts aux communes	85 000 000
521119	Autres frais de recherche et de développement	10 000 000
522114	Terrains pour espaces verts et jardins	120 000 000
524118	Mobilier et matériel de bureau	10 000 000
524119	Autres mobiliers et matériels	25 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau	11 000 000
524219	Autres matériels informatiques	5 000 000
524317	Documentation professionnelle et rayonnages de bibliothèque	75 000 000
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	48 000 000
524419	Autres matériel et outillage techniques	77 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		1 500 000 000

■ III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

Les détails des dépenses par activités sont les suivantes:

■ Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 002 - CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DESERTIFICATION ET SECHERESSE		
Action : 04 - Amélioration de l'accès aux différents guichets dédiés a la finance climatique		
Activité : Participation aux COPs relatives aux conventions sur l'environnement		
361990	Autres achats de prestation de services	5 000 000
Total Activité		5 000 000
Total Action		5 000 000
Action : 05 - Coordination et suivi des engagements du Cameroun dans le cadre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN)		
Activité : Réalisation des inventaires de gaz a effet de serre dans le cadre de la transparence pour la mise en œuvre de la CDN du Cameroun et de l'accord de Paris		
361319	Autres études générales et d'organisation, suivi et contrôle	50 000 000
524419	Autres matériel et outillage techniques	17 000 000
Total Activité		67 000 000
Activité : Elaboration de Trois Plans Régionaux pour la Mise en œuvre de la CDN		
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	100 000 000
Total Activité		100 000 000
Total Action		167 000 000
Action : 06 - Restauration des terres et des paysages dégradés		
Activité : Lutte contre la jacinthe d'eau et autres plantes aquatiques envahissantes		
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	15 000 000
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	48 000 000
Total Activité		63 000 000
Activité : Projet « une école , un hectare de forêt »		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 000 000
521119	Autres frais de recherche et de développement	10 000 000
522114	Terrains pour espaces verts et jardins	20 000 000
524419	Autres matériel et outillage techniques	50 000 000
Total Activité		83 000 000
Activité : Restauration des écosystèmes de mangroves		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 000 000
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage	5 000 000
522114	Terrains pour espaces verts et jardins	50 000 000
524119	Autres mobiliers et matériels	20 000 000
524419	Autres matériel et outillage techniques	10 000 000
Total Activité		88 000 000
Activité : Restauration des terres et des paysages		
464211	Transferts aux communes	85 000 000
522114	Terrains pour espaces verts et jardins	50 000 000
Total Activité		135 000 000
Total Action		369 000 000
Action : 09 - PILOTAGE DU PROGRAMME		
Activité : Elaboration du CDMT et du PPA du FNEED		
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	30 000 000
Total Activité		30 000 000
Activité : Appui au fonctionnement du CAS		

360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	15 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	15 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
Total Activité		45 000 000
Activité : Elaboration de la stratégie genre du MINEPDED		
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
361301	Honoraires et frais annexes	5 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	10 000 000
Total Activité		15 000 000
Total Action		90 000 000
Total Programme		631 000 000
Programme : 091 - DEVELOPPEMENT DURABLE		
Action : 01 - Renforcement des Évaluations Environnementales		
Activité : Evaluation de la prise en compte des aspects environnementaux dans les projets et programmes de développement		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	30 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	30 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	40 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	15 000 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet	10 000 000
361890	Autres frais de formation du personnel	33 000 000
Total Activité		158 000 000
Activité : Révision des textes du sous secteur environnement		
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	40 000 000
Total Activité		40 000 000
Total Action		198 000 000
Action : 02 - RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ET DU SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT		
Activité : Examen demandes AROE		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	10 000 000
Total Activité		15 000 000
Total Action		15 000 000
Action : 03 - Intensification de la Sensibilisation et de l'éducation environnementales		
Activité : Communications sur les thématiques environnementales		
361720	Fêtes officielles et cérémonies	65 000 000
Total Activité		65 000 000
Total Action		65 000 000
Action : 04 - Mise en place d'un système d'information environnementale		
Activité : Elaboration d'une politique de mise à jour des bases de données climatiques		
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	15 000 000
Total Activité		15 000 000

Activité : Centralisation des données des différents inventaires et études menés sur la biodiversité (espèces endémiques, espèces à haute valeur socio-économique)		
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	24 000 000
Total Activité		24 000 000
Total Action		39 000 000
Action : 05 - Promotion de l'économie environnementale		
Activité : Examen des demandes d'accès aux ressources génétiques		
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Activité : Lutte contre la pollution par due aux déchets plastiques par la promotion de l'économie verte à travers la Reduction, l'amélioration de la promotion de la collecte des déchets plastiques et leur gestion écologiquement rationnelle		
360670	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services (uniformes, tenues de travail)	80 000 000
Total Activité		80 000 000
Activité : Mise en œuvre de la convention cadre e-Waste relative à la sécurisation des frais entre le MINEPDED et le GUCE		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	20 000 000
524118	Mobilier et matériel de bureau	10 000 000
COMPTE		
LIBELLE		
MONTANT		
524119	Autres mobiliers et matériels	5 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau	11 000 000
524219	Autres matériels informatiques	5 000 000
Total Activité		61 000 000
Activité : Missions de Contrôle de conformité des emballages plastiques, lutte contre la pollution et nuisance et de suivi des manifestes de traçabilité des déchets, suivi du contentieux environnemental		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 500 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	37 500 000
Total Activité		53 000 000
Activité : PoDUCTION des carnets de manifestes de traçabilité des déchets		
524317	Documentation professionnelle et rayonnages de bibliothèque	20 000 000
Total Activité		20 000 000
Activité : Acquisition de matériel et interconnexion des sites abritant de la bourse nationale des déchets		
361312	Etudes des normes, conception des documents et élaboration des textes réglementaires ou législatifs	50 000 000
Total Activité		50 000 000
Activité : Examen des dossiers de permis environnemental		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	4 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	10 000 000
Total Activité		17 000 000
Activité : Acquisition des normes camerounaises homologuées en matière de protection de l'environnement		
524317	Documentation professionnelle et rayonnages de	55 000 000

	bibliothèque	
Total Activité		55 000 000
Total Action		346 000 000
Action : 06 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION ENVIRONNMENTALE, DE L'ENCADREMENT ET DU PARTENARIAT LOCAL		
Activité : Révision de la stratégie sous-sectorielle du MINEPDED		
361311	Etudes d'organisation, schémas d'organisation bureautique ou informatique	50 000 000
Total Activité		50 000 000
Total Action		50 000 000
Action : 07 - Pilotage du programme promotion du développement durable		
Activité : Appui au suivi des recettes environnementales		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	10 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	10 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	10 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	30 000 000
Total Activité		80 000 000
Activité : Appui au fonctionnement du CAS		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	19 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	19 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	19 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	10 000 000
361420	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes et plomberies	4 500 000
361430	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	4 500 000
Total Activité		76 000 000
Total Action		156 000 000
Total Programme		869 000 000
TOTAL GENERAL		1 500 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS 2024

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL
DEVELOPPEMENT FORESTIER

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	8
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	8
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	10
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	11
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	11
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	12
III.2.b. BILAN FINANCIER	21
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	24
III.3.b. MOYENS DU CAS	28
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	29
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	30
ANNEXE	37

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

L'existence et le fonctionnement du Fonds Spécial du Développement Forestier sont respectivement prévus par la Loi N°94/01 du 20 janvier 1994 portant Régime des Forêts, de la Faune et de la Pêche , le Décret n° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant les modalités de fonctionnement des Fonds Spéciaux prévus par la loi n° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche et l'ensemble les dispositions de la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques en ses articles 44 à 47.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Les ressources du Fonds Spécial de Développement Forestier sont définies dans le Décret n° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant les modalités de fonctionnement des Fonds Spéciaux. Ces ressources devraient provenir de la quote-part des recettes issues :

- de la redevance forestière annuelle assise sur la superficie ;
- de la taxe d'abattage des produits forestiers ;
- de la taxe de transfert d'une concession forestière ;
- des droits de sortie ;
- de la surtaxe progressive à l'exportation des produits forestiers non transformés ;
- du prix de vente des produits forestiers ;
- des amendes, transactions, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou de gré à gré des produits et objets divers saisis ;
- les recettes affectées par la loi ;
- les subventions, contributions, dons ou legs de toute personne physique ou morale.

Pour 2023, les ressources retenues dans la Loi de Finances sont la commercialisation des documents sécurisés, l'attribution et le renouvellement des permis annuels d'opération, les frais d'attribution et de renouvellement des permis annuels d'exploitation, les permis Cites, les certificats d'enregistrement en qualité de transformateur et d'exportateur de bois et les autorisations d'ouverture des parcs de rupture, les frais de délivrance de l'attestation de matérialisation des limites, les frais de délivrance du certificat d'origine, les frais de délivrance pour l'attestation de conformité du plan de sondage, les frais de demande d'approbation des plans d'aménagement, les frais de dossier pour l'attribution des agréments, les frais de dossier pour l'attribution des concessions forestières, les frais de dossier pour l'attribution des ventes de coupes , les frais de dossier pour l'exploitation des produits spéciaux. S'il est à noter la présence de la Quote-part des recettes provenant des amendes, transactions, dommages intérêts, ventes aux enchères publiques ou de gré à gré des produits et objets saisis, il reste vrai que nos ressources sont issues des services rendus à l'exclusion de toutes celles qui sont prévues dans le décret de création de cet instrument.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

En référence au Décret n° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant les modalités de fonctionnement des Fonds Spéciaux prévus par la loi n° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, Le Fonds Spécial de Développement Forestier, ci-après appelé le « Fonds Spécial », est un compte spécial d'affectation du Trésor Public destiné à assurer le financement des opérations d'aménagement, de conservation et de développement durable des ressources forestières. A l'aune de la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques, ce fonds migre vers un compte d'affectation spéciale dont l'objectif vise à financer les projets logés dans les programmes du MINFOF.

Depuis 2019, les différentes lois portant loi des finances de la République du Cameroun confirment son existence. Le CAS-FSDF assure le financement des opérations d'aménagement, de conservation et de développement durable des ressources forestières, notamment :

- L'aménagement des réserves forestières non concédées en exploitation ;
- la régénération et de reboisement ;
- l'inventaire forestier ;
- les opérations de matérialisation des limites et de création des infrastructures ;
- les équipements requis pour la réalisation des travaux d'inventaire et d'aménagement forestier ;
- le contrôle technique et de suivi des aménagements forestiers réalisés dans les concessions ;
- la vulgarisation des techniques et des résultats des recherches sur les ressources forestières ;
- la réalisation des études sectorielles dans le domaine forestier, notamment sur la conservation durable de la biodiversité ;
- le fonctionnement du Comité de programmes prévu par le présent décret, du comité technique des agréments et de la commission interministérielle d'attribution des titres d'exploitation forestière ;
- la contribution de l'Etat aux organismes internationaux ;
- la mise en œuvre de la stratégie de développement des plantations forestières.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les dépenses supportées par le Fonds Spécial comprennent :

- les frais d'aménagement des réserves forestières non concédées en exploitation ;
- les frais de régénération et de reboisement ;
- les frais d'inventaire forestier ;
- les opérations de matérialisation des limites et de création des infrastructures ;
- les équipements requis pour la réalisation des travaux d'inventaire et d'aménagement forestier ;
- les frais de contrôle technique et de suivi des aménagements forestiers réalisés dans les concessions ;
- les frais de vulgarisation des techniques et des résultats des recherches sur les ressources forestières ;
- le coût des études sectorielles dans le domaine forestier, notamment sur la conservation durable de la biodiversité ;
- les frais de fonctionnement du Comité de programmes prévu par le présent décret, du comité technique des agréments et de la commission interministérielle d'attribution des titres d'exploitation forestière ;
- les frais d'appui aux activités de l'agent comptable tels qu'approuvés par le Ministre chargé des forêts après avis du Ministre chargé des finances ;
- les frais d'audit du Fonds Spécial ;
- les fonds de contrepartie aux projets lorsque de tels fonds sont fournis par l'Etat ;
- les contributions de l'Etat aux organismes internationaux.

Toutefois, ces contributions ne peuvent être imputées ni sur le produit des recettes énumérées à l'article 5, ni sur les frais de participation du concessionnaire aux travaux d'aménagement ;

- les remises aux agents de l'administration chargée des forêts et de toute autre administration ayant participé aux activités de répression et de recouvrement, dans la limite du produit disponible à cet effet.

Par ailleurs, le Compte d'Affectation Spéciale finance des activités mises en œuvre par l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier, de l'École Nationale des Eaux et Forêts et du Centre spécialisé de Promotion du Bois

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2023	2022	2021	2020
Ressources de la vente des documents sécurisés issues de la contribution des opérateurs conformément aux dispositions réglementaires dont le coût unitaire est de FCFA 100 000	478 990 000	677 295 000	844 031 907	0
Frais d'attribution et de renouvellement des Permis Annuels d'Exploitation (PAO)	8 800 000	14 400 000	28 600 000	0
Frais d'attribution et renouvellement des Certificats Annuels d'Exploitation (CAO)	8 550 000	19 500 000	39 000 000	0
Certificats d'Enregistrement en Qualité de Transformateur de Bois (CEQTB)	800 000	1 800 000	3 000 000	0
Certificats d'Enregistrement en Qualité d'Exportateur de Bois (CEQEB)	19 950 000	32 100 000	31 950 000	0
Autorisations d'ouverture des parcs de rupture	57 000 000	105 000 000	85 000 000	0
Permis Cites	382 000 000	66 000 000	79 000 000	0
Permis d'exploitation pour les produits spéciaux	2 450 000	6 830 000	7 250 000	0
Quote-part des recettes provenant des amendes, transactions, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou de gré à gré des produits et objets saisis	281 694 725	557 787 089	0	0
Reports (solde à reporter)	1 867 702 727	1 025 470 110	0	0
Frais de dossier pour l'attribution des agréments	150 000	0	0	0
Frais de dossier pour l'attribution des ventes de coupes	5 100 000	0	0	0
Frais de délivrance du certificat d'origine	10 400 000	0	0	0
Frais de délivrance de l'attestation de matérialisation des limites	6 800 000	0	0	0
Frais de délivrance pour l'attestation de conformité du plan de sondage	500 000	0	0	0
Frais de demande d'approbation des plans d'aménagement	2 000 000	0	0	0
TOTAL	3 132 887 452	2 506 182 199	1 117 831 907	0

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2024	2025	2026
Ressources de la vente des documents sécurisés issues de la contribution des opérateurs conformément aux dispositions réglementaires dont le coût unitaire est de FCFA 100 000	658 000 000	658 000 000	658 000 000
Frais d'attribution et de renouvellement des Permis Annuels d'Exploitation (PAO)	40 000 000	40 000 000	40 000 000
Frais d'attribution et renouvellement des Certificats Annuels d'Exploitation (CAO)	40 000 000	42 000 000	42 000 000
Certificats d'Enregistrement en Qualité de Transformateur de Bois (CEQTB)	2 000 000	3 000 000	3 000 000
Certificats d'Enregistrement en Qualité d'Exportateur de Bois (CEQEB)	40 000 000	32 000 000	32 000 000
Autorisations d'ouverture des parcs de rupture	180 000 000	180 000 000	180 000 000
Permis Cites	650 000 000	650 000 000	650 000 000
Permis d'exploitation pour les produits spéciaux	6 500 000	6 500 000	6 500 000
Quote-part des recettes provenant des amendes, transactions, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou de gré à gré des produits et objets saisis	500 000 000	500 000 000	500 000 000
Frais de participation des concessionnaires aux travaux d'aménagement	0	0	0
Reports (solde à reporter)	803 500 000	803 500 000	803 500 000
Frais de dossier pour l'attribution des agréments	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Frais de dossier pour l'attribution des ventes de coupes	15 000 000	10 000 000	10 000 000
Frais de dossier pour l'exploitation des produits spéciaux	0	0	0
Frais de dossier pour l'attribution des concessions forestières	0	0	0
Frais de délivrance du certificat d'origine	35 000 000	35 000 000	35 000 000
Frais de délivrance de l'attestation de matérialisation des limites	20 000 000	30 000 000	30 000 000
Frais de délivrance pour l'attestation de conformité du plan de sondage	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Frais de demande d'approbation des plans d'aménagement	8 000 000	8 000 000	8 000 000
TOTAL	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Dans l'objectif de répondre aux attentes de la Stratégie Nationale de Développement (SND30) qui opérationnalise la seconde phase de la vision de développement 2035 et des nouveaux enjeux de l'heure comme les changements climatiques, le braconnage transfrontalier et les aspirations des populations à la base, la stratégie du sous-secteur forêt et faune qui reste arrimée à celle du secteur rural, consiste à « assurer la conservation, la gestion et l'exploitation durable des écosystèmes forestiers en vue de répondre aux besoins locaux, nationaux, régionaux et mondiaux des générations présentes et futures ». De façon spécifique, ladite stratégie se traduit à travers les objectifs ci-après :

- L'aménagement et la régénération du domaine forestier permanent ;
- La valorisation des ressources forestières ;
- La promotion de nouvelles essences (peu ou pas connues et de substitution) ;
- La stabilisation des volumes exploités de grumes, autour de deux (2) millions de m³ ;
- La promotion de l'exploitation du bois dans les forêts de plantation ;
- Le développement de la transformation plus poussée du bois ;
- La promotion de la conversion énergétique des déchets forestiers pour la résolution des problèmes de bois énergie ;
- L'optimisation de l'exploitation des forêts communales et communautaires.

Le cadre logique du Ministère des Forêts et de la Faune connaît une stabilité avec trois (03) programmes opérationnels et un (01) programme support à la suite des travaux interministériels MINFI-MINEPAT en liaison avec l'Institut National de la Statistique relatifs à l'examen des cadres stratégiques des performances des administrations adossées sur la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), nonobstant la définition de nouvelles actions assorties des objectifs, des indicateurs et des cibles. Bien plus, ces programmes ont été validés par le Comité Interministériel d'Examen des Programmes (CIEP) au cours de ses sessions tenues du 30 mai au 10 juin 2022. Le CAS-FSDF doit contribuer à l'atteinte des objectifs dans les programmes 054(Aménagement et renouvellement de la ressource forestière) dont l'objectif est d'Assurer la gestion durable des forêts et 058(. Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses) dont l'objectif est d'Optimiser l'utilisation des ressources ligneuses et non ligneuses.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Désignations		Structures responsables	Nature de la tâche if	Indicateurs de résultat	Résultats attendus	Etat de mise en œuvre	Taux de mise en œuvre (%)	Sources de vérification	Résultats obtenus	Taux de réalisation (%)	Justification de l'écart	Observations
TAUX DE MISE EN ŒUVRE GLOBAL							74,12%	TAUX DE REALISATION GLOBAL		45%		
PROGRAMME 054: Aménagement et renouvellement de la ressource forestiers					TAUX DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME		63,38%	TAUX DE REALISATION DU PROGRAMME		34,38%		
ACTION 01 : Aménagement des forêts					Taux de mise en œuvre de l'action		60,71%	Taux de réalisation de l'action		0,00%		
ACTIVITE 1 : Suivi du couvert forestier du DFP de l'Etat					Taux de mise en œuvre de l'activité		60,71%	Taux de réalisation de l'activité		0,00%		
TÂCHE 1	Formation du personnel à la réalisation des inventaires et de botanique	SDIAF	F	Personnels formés	10 Personnels formés	TDR engagés	25,00%	Rapport de formation	/	0,00%		R A S
TÂCHE 2	Contrôle de la mise en œuvre du SIGIF2 dans les exploitations forestières	BNC	F	missions de contrôle	Au moins 15 exploitations forestière	Missions en cours de réalisation	50,00%	Rapport d'activités	Rapport d'activités attendu	0,00%	Activité non achevée	A reconduire
TÂCHE 3	Classement d'une forêt du domaine forestier permanent	SDIAF	F	01 mission de classement d'une forêt du domaine forestier permanent	01 forêt du domaine permanent classée	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	Rapport d'activités attendu	0,00%	Rapport d'activités attendu	A reconduire
TÂCHE 4	Suivi des paramètres d'aménagement	SDIAF	F	/	/	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	Rapport d'activités attendu	0,00%	Rapport d'activités attendu	R A S
TÂCHE 5	Suivi de l'impact du SIGIF2 sur la mise en œuvre des plans quinquennaux de développement des forêts communautaires	SDFC	F	01 mission de suivi de l'impact du SIGIF 2 sur la mise en œuvre des plans quinquennaux de développement des forêts Communautaires	5 Forêts communautaires suivies	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	Rapport d'activités attendu	0,00%	Rapport d'activités attendu	R A S
TÂCHE 6	Validation des plans d'aménagement	SDIAF	F	3 ateliers de validation des plans d'aménagement organisés	10 plans d'aménagement approuvés	Non réalisée	0,00%	Pv des résultats de la commission	/	0,00%	En attente de la réalisation de la tâche	R A S
TÂCHE 7	Acquisition du matériel pour les opérations d'inventaire et de dendrologie	SDIAF	I	Matériel commandé: 05 GPS Garmin, 03 GPS Trimble Juno 5D, 02 ordinateurs portable, 03 téléphone satellite, 03 appareils photo, 03 jumelles, 05 boussoles sunt0, 05 Dendromètre, 05 clisimètres, 05 rubans métriques, 05 rubans diamétriques, 05 tentes, 10 sacs de couchage, 10 nattes	Matériel reçu	Marché attribué en attente de livraison	50,00%	Pv de réception	En attente de l'exécution de la prestation	0,00%	Marché attribué à General Technology Company	A reprogrammer si non réalisée

				de couchage									
ACTION 02 : Approvisionnement du bois légal sur les marches					Taux de mise de l'action		65,48%	Taux de réalisation e l'action		62,50%			
ACTIVITE 1 : Mise en place du SIGIF 2					Taux de mise de l'activité		64,29%	Taux de réalisation e l'activité		58,33%			
TÂCHE 1	Mission de déploiement et d'implémentation du SIGIF2 au sein des structures du MINFOF et des entités forestières du Centre, Est, Littoral et Sud	SDAFF	F	4 missions effectuées dans les structures du MINFOF et des entités forestières	Application SIGIF 2 déployée dans 15 délégations départementales et dans 20 sociétés	Réalisée	100,00%	Rapport de mission	Application SIGIF 2 déployée dans les Postes forestiers de 08 délégations départementales	100,00%	R A S	A reconduire pour étendre le déploiement du SIGIF dans d'autres délégations départementales et sociétés du pays	
TÂCHE 2	Organisation des ateliers de formation, sensibilisation et information des différents acteurs sur les sites dans les Régions du Centre, Est, Littoral et Sud	SDAFF	F	10 ateliers de formation, sensibilisation et information effectués	150personnels du MINFOF et des structures formés au SIGIF 2	Réalisée	100,00%	Rapport de mission	150 personnels du MINFOF et des structures formés au SIGIF 2	100,00%	R A S	A reconduire pour la prise en compte des acteurs nouveaux	
TÂCHE 3	Maintenance et entretien des appareils et locaux du SIGIF 2	SDAFF	F	- Matériel d'entretien des locaux commandé - 06 opérations de maintenance des équipements réseau effectuées - 02 opérations de maintenance des installations (climatiseurs, électricité, plomberie) effectuées	- Matériel d'entretien des locaux livré - Equipements réseau maintenu et opérationnel - 06 climatiseurs entretenus	En cours de réalisation	50,00%	- Rapport d'entretien, Facture - Rapport de maintenance, Facture - Rapport de maintenance, Facture	- 06 opérations de maintenance des équipements réseau effectuées - 02 opérations de maintenance des installations (climatiseurs, électricité, plomberie) effectuées	50,00%	Travaux d'entretien des locaux en cours.	A reconduire	
TÂCHE 4	Edition et acquisition des documents (Documents sécurisés, Manuels utilisateur, Support de formation, Prospectus, affiche)	SDAFF	F	Commande de documents sécurisés	10 000 documents sécurisés livrés	Non réalisée	0,00%	PV de réception, Facture	Tâche annulée	0,00%	Marché de fourniture des documents sécurisés résilié avec SOPECAM	Fonds à redéployer	
TÂCHE 5	Interconnexion par fibre optique des check-points traçabilité	SDAFF	I	19 Check-points traçabilité interconnectés	19 check-points traçabilité opérationnels et reliés au réseau Internet	Réalisée	0,00%	PV de réception, Rapport d'interconnexion	Fonds redéployés	0,00%	Moyens financiers disponibles insuffisants pour la conduite de la tâche.	A reprogrammer. TRD à réajuster en limitant le nombre desdits check-points en prenant en compte le financement disponible en lien avec les devis de CAMEL	
TÂCHE 6	Acquisition des équipements et outils pour la mise en place du SIGIF2	SDAFF	I	Commande 100 PDA et de 16 licences (support) Oracle	100 PDA acquis 16 licences (support) Oracle acquises	Marché attribué en attente de livraison	100,00%	PV de réception, Facture	plus de 100 PDA acquis 16 licences (support) Oracle acquises	100,00%	Les financements alloués à cette tâche ont connu une augmentation	R S A	
TÂCHE 7	Installation électrique pour la sécurisation des installations	CABINET/BAF	I	/	/	Réalisée	100,00%	PV de réception	/	/	/		
ACTIVITE 2 : Attribution des titres d'exploitation forestière					Taux de mise en œuvre de l'action		66,67%	Taux de réalisation e l'activité		66,67%			

TÂCHE 1	Appui à l'organisation du Comité Technique des Agréments	SDAFF	F	02 Comités Techniques des Agréments organisés	15 dossiers de demandes d'agrément analysés	Non réalisée	0,00%	PV des résultats du Comité	En attente de la réalisation de la tâche	0,00%	Comité Technique des Agréments non tenue	R A S
TÂCHE 2	Appui à l'organisation de la commission interministérielle d'attribution des titres d'exploitation forestière	SDAFF	F	02 Commission Interministérielle d'attribution des titres d'exploitation forestière	30 titres attribués	Réalisée	100,00%	PV des résultats de la Commission	30 titres attribués	100,00%	R A S	A reconduire
TÂCHE 3	Appui à l'organisation de la commission Interministérielle d'attribution des quotas d'exploitation des produits forestiers spéciaux	SDAFF	F	02 Commission Interministérielle d'attribution des quotas d'exploitation des produits forestiers spéciaux	50 quotas d'exploitation des produits forestiers spéciaux	Réalisée	100,00%	PV des résultats de la Commission	40 quotas attribués	100,00%	Une seule Commission Interministérielle d'attribution des quotas d'exploitation des produits forestiers spéciaux s'est tenue	A reconduire
ACTION 04 : Reboisement et régénération des ressources forestières					Taux de mise en œuvre de l'action		66,20%	Taux de réalisation de l'action		58,33%		
ACTIVITE 1 : Supervision technique des activités du projet et renforcement des capacités des acteurs					Taux de mise en œuvre de l'activité		47,22%	Taux de réalisation de l'activité		50,00%		
TÂCHE 1	Acquisition des équipements techniques pour le suivi des plantations forestières (03 GPS, 02 boussoles topocax, 02 clisimètre shunto, 05 rubans métalliques de 50m)	CEL. SUIVI REGENERATION	F	Nbre d'équipement technique acquis	3 GPS; 02 boussoles; 02 clysimètre; 05 rubans métallique de 50m	Non réalisé	0,00%	PV de réception	R A S	0,00%	TDR en cours d'actualisation	Prix des équipements à acquérir non disponible dans la mercuriale.
TÂCHE 1	Production d'un catalogue des essences locales ou introduite couramment utilisé dans les activités de reboisement	CEL. SUIVI REGENERATION	F	un catalogue élaboré et validé	un PV de validation du catalogue; un catalogue disponible	Réalisée	100,00%	Catalogue des essences	Catalogue des essences disponible	100,00%	R A S	R A S
TÂCHE 2	Production d'un catalogue des acteurs identifiés comme pépiniériste et sylviculture agréer en 2022 dans les activités de reboisement	CEL. SUIVI REGENERATION	F	un catalogue élaboré un catalogue validé	un PV de validation du catalogue; un catalogue disponible un catalogue des pépiniéristes et sylviculteurs des zones écologiques produites	Réalisée	100,00%	catalogue des acteurs	01 catalogue des pépiniéristes et sylviculteurs disponible	100,00%	R A S	R A S
TÂCHE 3	Suivi évaluation des opérations sylvicoles des plantations dans les reserves transférées aux CTD	CEL. SUIVI REGENERATION	F	nbre de CTD suivis	6 CTD suivis	Non réalisée	0,00%	Rapport de mission	TDR en cours d'actualisation	0,00%	TDR en cours d'actualisation	R A S
TÂCHE 4	Suivi évaluation des Opérations dans le cadre du transfert de compétence par les autres acteurs (ANAFOR et ENEF)	CEL. SUIVI REGENERATION	F	nbre de reserves suivis	5 reserves suivis (1 pour l'ENEF et 04 pour l'ANAFOR)	Non réalisée	0,00%	Rapport de mission	TDR en cours d'actualisation	0,00%	TDR en cours d'actualisation	R A S

TÂCHE 5	Former le personnel du MINFOF en pépinières dans la zone de savane humide: phase 2	CEL. SUIVI REGENERATION	F	nbre de personnes formées	50 personnes formées	TDR engagés	25,00%	Rapport de formation	Deux ateliers programmés au cours du mois de Novembre à Yaoundé et Bafoussam	0,00%	En attente de la tenue des sessions de formation	R A S
TÂCHE 6	Entretien du véhicule dans le cadre du suivi des plantations	CEL. SUIVI REGENERATION	F	Nbre de pneu acheté; matériels automobile achetés; Nbre de vidange	4 pneu achetés; 4 bougies changés; 2 vidanges du moteurs/an	Non réalisé	0,00%	Rapport de maintenance	R A S	0,00%	Tdr en cours d'actualisation	R A S
TÂCHE 7	Participation à la journée internationale de l'arbre	CEL. SUIVI REGENERATION	F	20 000 plants mis en terre	nombre de plants mis en terre	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	20 000 plants mis en terre	100,00%	R A S	A reconduire
TÂCHE 8	Production des plants en vue de la participation du MINFOF à la journée internationale de l'arbre	CEL. SUIVI REGENERATION	I	20 000 plants produits	nombre de plants produits	Réalisée	100,00%	Convention de mise à disposition des plants par l'ANAFOR	25000 plants produits et distribués	100,00%	R A S	A reconduire
ACTIVITE 2 : Création de 200 hectares dans l'UFA 08008, réserves forestières et périmètre de reboisement transférés à l'ANAFOR					Taux de mise en œuvre de l'activité		100,00%	Taux de réalisation de l'activité		100,00%		
TÂCHE 1	Création de 200 ha dans les RF et UFA 08008 transférés à l'ANAFOR, soit 4 lots de 50 ha (UFA 08008, Bazzama; Melap et Sanguéré)	CEL. SUIVI REGENERATION	F	/	/	Réalisée	100,00%	Rapport de mission	/	100,00%	R A S	R A S
TÂCHE 2	Création de 200 ha dans UFA 08008 phase 1	CEL. SUIVI REGENERATION	I	Nbre de plantations mises en place ;Nbre de plan mis en terre par plantation	Une convention de collaboration en vue de la réalisation du projet est signée	Transfer des fonds à l'ANAFOR	100,00%	Ordre de virement	Fonds transférés. Mémoires de dépenses de l'ANAFOR disponible	100,00%	R A S	Bilan Technique de l'ANAFOR attendu
ACTIVITE 3 : Création de 100 ha de plantation dans l'UFA 08005 transféré à l'ENEF dans la Région du Centre					Taux de mise en œuvre de l'activité		100,00%	Taux de réalisation de l'activité		100,00%		
TÂCHE 1	Création et suivi de la convention ENEF-MINFOF de 100 ha de plantation dans UFA 08005	CEL. SUIVI REGENERATION	I	Nombre de plants mis en œuvre; superficie plantée; nombre de convention signée	Une convention de collaboration en vue de la réalisation du projet est signée ; prestataire/cabinet sélectionné; 100 ha de plantation mis en place, 40000 plants disponible	Réalisée	100,00%	Document de convention	Fonds transférés. Mémoires de dépenses de l'ENEF disponible	100,00%	R A S	Bilan Technique de l'ANAFOR attendu
TÂCHE 1	Création et suivi de la convention ENEF-MINFOF de 100 ha plantation dans UFA 08005	CEL. SUIVI REGENERATION	F	nombre de plants mis en œuvre; superficie plantée; nombre de convention signée	Une convention de collaboration en vue de la réalisation du projet est signée ; prestataire/cabinet sélectionné; 100 ha de plantation mis en place, 40000 plants disponible		100,00%	Rapport de mission		100,00%	R A S	
ACTIVITÉ 4 : Création de 100 ha dans les RFT aux CTD de zone de savane sèche dans les Régions du Nord et de l'extrême-Nord soit 2 lots de 25 ha					Taux de mise en œuvre de l'activité		50,00%	Taux de réalisation de l'activité		0,00%		
TÂCHE 1	Création de 50 ha de plantation créées dans les RF transférées aux CTD	CEL. SUIVI REGENERATION	F	nombre de mission effectué pour la réception du marché	02 PV de réception disponible; 2 rapports de mission élaborés	Non réalisée	0,00%	/	/	0,00%	/	/

	de zone de savane sèche dans les régions du Nord et de l'Extrême- Nord												
TÂCHE 2	Création de 50 ha de plantation créée dans les RF transférées aux CTD de zone de savane sèche dans les régions du Nord et de l'Etrême-Nord	CEL. SUIVI REGENERATION	I	nombre de plants mis en œuvre; superficie plantée; nombre de communes sélectionnées	prestataire/cabinet sélectionné; 50 ha de plantation mis en place, 02 communes sélectionnées	Réalisée	100,00%	/	/	0,00%	Fonds redéployés	/	
ACTIVITÉ 5 : Création de 174 ha de plantation des zones urbaines dans les chefs-lieux de 58 département en zone de forêt dense, savane humide et savane sèche, soit 58 lots de 3ha					Taux de mise en œuvre de l'activité		0,00%	Taux de réalisation de l'activité		0,00%			
TÂCHE 1	Création de 174 ha de plantations urbaines dans les 58 départements en zone forêt dense, savane humide, soit 58 lots de 3 ha	CEL. SUIVI REGENERATION	F	nombre de mission effectué pour la réception du marché	02 PV de réception disponible; 2 rapports de mission élaborés	Non réalisée	0,00%	Rapport de mission	/	0,00%	TDR en cours d'actualisation	R A S	
TÂCHE 2	Création de 174 ha de plantations urbaines dans les 58 départements en zone forêt dense, savane humide et savane sèche, soit 58 lots de 3 ha	CEL. SUIVI REGENERATION	I	nombre de plants mis en œuvre; superficie plantée;	174ha de plantation mis en place, 69 600 plants disponibles	Non réalisée	0,00%	/	/	0,00%	/	/	
ACTIVITÉ6 6: Création de 60 ha des plantations agroforesteries dans la Région du Sud Cameroun					Taux de mise en œuvre de l'activité		100,00%	Taux de réalisation de l'activité		100,00%			
TÂCHE 1	Création de 60 ha des plantations de Irvingia dans 03 Communes dans les régions du Sud Cameroun: soit 20ha par Arrondissement dans le cadre de l'agroforesterie	CEL. SUIVI REGENERATION	I	nombre de plants mis en œuvre; superficie plantée;	Une convention de collaboration en vue de la réalisation du projet est signée	Réalisée	100,00%	Transfert de fonds	Fonds transférés. Mémoires de dépenses de l'ANAFOR disponible	100,00%	R A S	Bilan Technique de l'exécution de la convention attendu	
ACTION 05 : Pilotage du programme					Taux de mise en œuvre de l'action		61,11%	Taux de réalisation de l'activité		16,67%			
ACTIVITÉ 1 : Accompagnement institutionnel et pilotage du SIGIF 2					Taux de mise en œuvre de l'activité		75,00%	Taux de réalisation de l'activité		50,00%			
TÂCHE 1	Contribution égalitaire du Cameroun à la COMIFAC	CABINET/BAF	I/F	/	/	Fonds transférés	100,00%	/	/	100,00%	/	/	
TÂCHE 2	Acquisition des tenues	CABINET/BAF	F	Nbre de tenues et accessoires acquis	532 tenues de combats ; 1387 bérets ; 1502 chaussettes ; 1300 ceintures en toile ; 824 ceintures TAP JA ; 264 chaussures paires basses noires ; 1700 chaussures Rangers ; 132 Guette ; 264 Gantelets ; 200 Ceintures blanches ; 22 Ceintures blanches avec Fourreau.	Marché pour la livraison des tenues et accessoires attribué	50,00%	PV de réception, Facture	Livraison des tenues attendue	0,00%	Marché attribué aux Ets RICO	A reprogrammer si non réalisée	
ACTIVITÉ 2 : Pilotage de Projet					Taux de mise en œuvre de l'activité		50,00%	Taux de réalisation de l'activité		0,00%			

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

TÂCHE 1	Pilotage du projet plantation, Volet institutionnel (cabinet, BT, BAF)	CABINET/BAF	F	/	/		50,00%	/	/	0,00%	/	/
ACTIVITE 3 : Accompagnement institutionnel du SIGIF 2					Taux de mise en œuvre de l'activité		58,33%	Taux de réalisation de l'activité		0,00%		
TÂCHE 1	Suivi de la mise en exploitation du SIGIF 2	CABINET/BAF	F	/	/	/	25,00%	/	/	0,00%	/	/
TÂCHE 2	Suivi évaluation du recouvrement des recettes	CABINET/BAF	F	/	/	/	100,00%	/	/	0,00%	/	/
TÂCHE	Evaluation de l'exécution des activités du projet conformément aux TDRs élaborés	BT/CAS-FSDF	F	/	/	/	50,00%	/	/	0,00%	/	/
PROGRAMME 058 : Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses					Taux de mise en œuvre du programme		84,85%	Taux de réalisation du programme		55,73%		
ACTION 01 : Promotion des essences peu ou pas connus					Taux de mise en œuvre de l'action		66,67%	Taux réalisation de l'action		48,33%		
ACTIVITE 1 : Renforcement des capacités techniques du personnel sur la promotion du bois					Taux de mise en œuvre l'activité		75,00%	Taux de réalisation de l'activité		63,33%		
TÂCHE 1	Évaluation des formations des artisans des métiers bois	SDPB	F	Au moins 75% des artisans formés évalués	Artisans formés par le CPB évalués	TDR engagés	25,00%	Rapport d'évaluation	en attente du rapport de suivi.	0,00%	Mission programmée pour le mois de novembre	/
TÂCHE 2	Organisation des visites d'échanges dans les menuiseries de référence accompagné des artisans formés par le CPB	SDPB	F	Au moins 10 visites organisées	visites d'échange organisées dans les menuiseries de référence des villes de Bertoua et Edéa	Réalisée	100,00%	Rapport de visite d'échanges	9 menuiseries de référence ont été visitées (4 à Douala et 5 à Bertoua)	90,00%	financement insuffisant	A reconduire
TÂCHE 3	Acquisition du logiciel Tropix	SDPB	I	100 clés d'activation	clés d'activation acquises	Réalisée	100,00%	PV de réception	100 clés d'activation acquises	100,00%	R A S	Prestation réalisée par la société AFRICA BUSINESS SARL
ACTIVITE 2 : Organisation et participation aux foires nationales et internationales					Taux de mise en œuvre de l'activité		58,33%	Taux de réalisation de l'activité		33,33%		
TÂCHE 1	Organisation de la semaine du bois au CPB	SDPB	F	Nbre de fournitures acquis	01 semaine du bois organisée	Réalisée	100,00%	Rapport de la foire	Un ordinateur de bureau acquis	100,00%	R A S	R A S
TÂCHE 2	Participation aux Foires régionales, nationales, et internationales (Dubai Wood show, Gabon Wood show, PROMOTE etc...)	SDPB	F	Au moins 04 événements	Initiatives entreprises par le MINFOF connues	Décisions, Notes de services, et Ordre de mission relatifs à la participation à la FIAC signés	25,00%	Rapport de participation aux foires	En attente de la tenue de FIAC	0,00%	Foire initialement prévue en avril a été renvoyée pour le mois de novembre 2023	R A S
TÂCHE 3	Fabrication des ouvrages en essences peu ou pas connues	SDPB	I	Au moins 06 ouvrages confectionnés	Mobilier complet de bureau confectionné	Marché attribué	50,00%	Rapport de l'activité ressortant la liste et la quantité des ouvrages confectionnés	En attendant de la réalisation de la prestation	0,00%	Marché pour la fabrication des ouvrages en bois attribué aux Ets MICHAEL	R A S
ACTION 02 : Approvisionnement du marché en bois débités					Taux de mise en œuvre de l'action		88,89%	Taux de réalisation de l'action		83,89%		
ACTIVITE 01 : Organisation du Marché Intérieur du Bois					Taux de mise en œuvre de l'activité		100,00%	Taux de réalisation de l'activité		85,00%		
TÂCHE 1	Sensibilisation les	SDPB	F	Au moins 75% des	Meilleure valorisation	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	11 sites physiques MIB	40,00%	R A S	R A S

	acteurs sur la valorisation des rebuts et à l'utilisation des Bordereau de Livraison (BL)			acteurs sensibilisés	des rebuts et d'utilisation des BL				parcours			
TÂCHE 2	Organisation des réunions de sensibilisation avec les chefs de services régionaux de la transformation (CSRPT) et d'antenne MIB	SDPB	F	Au moins 01 réunion organisée	Les CSRPT et d'antenne MIB sont sensibilisés sur les nouvelles procédures du MIB	Réalisée	100,00%	Rapport de réunion de sensibilisation	23 personnels (CSRPT et CAMIB) sensibilisés	100,00%	R A S	R A S
TÂCHE 3	Sensibilisation des maires sur le processus d'identification et de sécurisation des sites physiques du MIB	SDPB	F	Au moins 01 réunion de sensibilisation organisée	Les maires sur le processus d'identification et de sécurisation des sites physiques du MIB	Réalisée	100,00%	Rapport de réunion de sensibilisation	15 CTD sensibilisés	100,00%	R A S	R A S
TÂCHE 4	Cartographie du Marché Intérieur du Bois	SDPB	F	01 carte descriptive élaborée	Sites physiques connus	Réalisée	100,00%	Rapport de cartographie	Deux (02) cartes disponibles	100,00%	R A S	R A S
ACTIVITE 02 : Evaluation des performances des UTB					Taux de mise en œuvre de l'activité		66,67%	Taux de réalisation de l'activité		66,67%		
TÂCHE 1	Collecte des informations sur les UTB	SDTB	F	04 missions	Répertoire des UTB disponible	Réalisée	100,00%	Rapport de mission	Repertoire des UTB disponibles (256 UTB en activité)	100,00%	R A S	R A S
TÂCHE 2	Production des catalogues des UTB	SDTB	F	01 catalogue	Catalogue disponible	TDR en cours d'actualisation	0,00%	Catalogue des UTB	/	0,00%	En attente de l'élaboration du catalogue	Elaboration du catalogue financée par le Fonds Communs
TÂCHE 3	Actualisation de la base de données des activités des UTB au Cameroun	SDTB	F	01 base donnée	Base de données disponible et fonctionnelle	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	Une base de données sur les UTB disponibles (Localisation géo référencier, documents techniques de fonctionnement)	100,00%	R A S	R A S
ACTIVITE 3 : Vulgarisation des normes					Taux de mise en œuvre de l'activité		100,00%	Taux de réalisation de l'activité		100,00%		
TÂCHE	Vulgarisation des normes sur la transformation du bois	SDTB	F	27 normes	Normes connues	Réalisée	100,00%	Rapport de vulgarisation	27 normes vulgarisées (Tous les Départements des Régions du Centre, Sud, Littoral)	100,00%	R A S	A reconduire
ACTION 03 : Intensification de la valorisation du bois					Taux de mise en œuvre de l'action		78,57%	Taux de réalisation de l'action		32,14%		
ACTIVITE 1 : Acquisition des matériels et équipements innovants					Taux de mise en œuvre de l'activité		50,00%	Taux de réalisation de l'action		0,00%		
TÂCHE 1	Acquisition et installation d'un groupe électrogène 200 Kva	CPB	I	01 groupe électrogène de 200Kva installé	Groupe électrogène de 200 Kva acquis et installé	Marché attribué	50,00%	PV de réception.	En attente de la livraison du groupe électrogène	0,00%	/	/
TÂCHE 2	Acquisition des équipements de séchage du bois	CPB	I	02 séchoirs	Séchoirs à Air Chaud Climatisé acquis et fonctionnel	Marché attribué	50,00%	PV de réception.	En attente de la livraison des équipements	0,00%	Déno	A reprogrammer si prestation non réalisée
TÂCHE 3	Acquisition des équipements d'affûtage et de	CPB	I	05 équipements d'affûtage et 03 équipements de	Equipements d'affûtage et de finition acquis et fonctionnel	marché attribué	50,00%	PV de réception.	En attente de la livraison des équipements	0,00%	/	A reprogrammer si prestation non réalisée

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

	finition			finition									
TÂCHE 4	Réparation des équipements techniques du CPB	CPB	I	30 équipements techniques	Equipements techniques réparés	marché attribué	50,00%	PV de réception.	En attente de la livraison des prestations	0,00%	/	A reprogrammer si prestation non réalisée	
ACTIVITE 2 : Appui technique et partenariats					Taux de mise en œuvre de l'activité		100,00%	Taux de réalisation de l'activité		0,00%			
TÂCHE 1	Développement des partenariats en matière de fourniture en bois légal	CPB	F	05 Conventions de partenariats	Conventions de partenariats signés avec les détenteurs de la ressource	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	-	0,00%	-	-	
ACTIVITE 3 : Evaluation des activités du CPB					Taux de mise en œuvre de l'activité		100,00%	Taux de réalisation de l'activité		50,00%			
TÂCHE 1	Suivi des artisans formés	CPB	F	100 artisans	Artisans suivis ;	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités		0,00%			
TÂCHE 2	Collecte des données statistiques sur les ouvrages en bois	CPB	F	02 missions	Une base de données sur les ouvrages en bois disponible	Réalisée	100,00%	Rapport d'activités	Une base de données sur les ouvrages en bois est disponible (253 ouvrages sont fabriqués par trimestre (105 Bafia et 148 Fouban) par 65 artisans-menuisiers dont 13 Bafia et 52 Fouban)	100,00%	R A S	R A S	
ACTIVITE 4 : Cartographie des acteurs des filières de la TPP bois					Taux de mise en œuvre de l'activité		100,00%	Taux de réalisation de l'activité		100,00%			
TÂCHE	Élaboration d'une cartographie des acteurs de la TPPB	SDTB	F	Nombre de villes où la cartographie des acteurs est élaborée	La cartographie des acteurs de la transformation plus poussée du bois est élaborée dans 02 villes	Réalisée	100,00%	Rapport d'étude du prestataire	Une Carte des UTB (Région du Littoral)	100,00%	R A S	R A S	
ACTIVITÉ 5 : Renforcement des capacités techniques des artisans bois					Taux de mise en œuvre de l'activité		50,00%	Taux de réalisation de l'activité		25,00%			
TÂCHE 1	Formation des artisans du bois	CPB	F/I	100 artisans formés par an	artisans formés et opérationnels	Mission d'identification des artisans achevée ; En attente de la mobilisation de la logistique pour la formation proprement dite	50,00%	Modules de formation Rapport de formation	Marché pour l'acquisition du bois relatif aux sessions de formation des artisans attribués,	50,00%	Fonds affectés pour les sessions de formation redéployés	A reconduire	
TÂCHE 2	Acquisition du matériel informatique pour le renforcement des capacités des artisans bois	CPB	I	06 ordinateurs portables laptops, 02 imprimantes, 02 photocopieurs, 02 scanners	Matériels informatiques acquis et fonctionnels	Marché attribué en attente de livraison	50,00%	PV de réception	En attente de la réception des équipements	0,00%	Marché attribué aux Ets LALAWAL	A reprogrammer si prestation non réalisée	
ACTIVITÉ 6 : Sécurisation des ateliers techniques du CPB					Taux de mise en œuvre de l'activité		50,00%	Taux de réalisation de l'activité		0,00%			
TÂCHE 1	Sécurisation du site du CPB (Construction du mur détruit, Aménagement de la guérite, fabrication et installation du portail)	CPB	I	70 mètres de mur construit, 01 guérite aménagée, 01 portail installé	Site sécurisé et aménagé	Marché attribué, réalisation des travaux en cours	50,00%	PV de réception	En attente de la réception de la prestation	0,00%	Marché attribué aux Ets SALEM	A reprogrammer si prestation non réalisée	
ACTION 04 : Développement des filières bois-énergie					Taux de mise en œuvre de l'action		100,00%	Taux de réalisation de l'action		95,00%			
ACTIVITÉ 1 : Renforcement des capacités techniques acteurs bois énergie					Taux de mise en œuvre de l'activité		100,00%	Taux de réalisation de l'activité		90,00%			

TÂCHE 1	Formation des groupes d'acteurs des filières bois énergie	SDNL	F	10 groupes d'acteurs	Groupes d'acteurs formés et opérationnels	Réalisée	100,00%	Rapport de formation	huit (08) groupes de producteurs formés	80,00%	Moyens financiers disponibles insuffisants pour la conduite de la tâche.	A reconduire
TÂCHE 2	Évaluation du développement de la chaîne de valeurs bois énergie et Sensibilisation des acteurs bois énergie	SDNL	F	100 acteurs	Acteurs sensibilisés	Réalisée	100,00%	Rapport de sensibilisation	plus de 100 acteurs de la filière BE sensibilisés	100,00%	R A S	A reconduire
ACTIVITÉ 2 : Collecte des données statistiques des produits semi-finis et finis des PFNL et de Bambou mis sur le marché local					Taux de mise en œuvre de l'activité		100,00%	Taux de réalisation de l'activité		100,00%		
TÂCHE 1	Formation des personnels sur les nouvelles fonctionnalités de l'application information de gestion des données statistiques sur les PFNL et le Bois-Energie	SDNL	F	10 personnels	Personnels formés	Réalisée	100,00%	Rapport de formation	10 personnels formés	100,00%	R A S	Tâche à reprogrammer pour les services déconcentrés
ACTION 05 : Développement des filières des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)					Taux de mise en œuvre de l'action		100,00%	Taux de réalisation de l'action		50,00%		
ACTIVITÉ 1 : Appui des groupes organisés de femmes au développement des chaînes de valeurs des PFNL					Taux de mise en œuvre de l'activité		100,00%	Taux de réalisation de l'activité		50,00%		
TÂCHE 1	Formation des groupes organisés de femmes sur le cadre légal et réglementaire des produits forestiers	SDNL	F	10 groupes de femmes	Groupes de femmes formés	Réalisée	100,00%	Rapport de formation	5 groupes organisés formés (RAFEN, RAFANDI, COOP-CA MINTA, OFERA, COOP-AFAN)	50,00%	R A S	R A S
ACTION 06 : Pilotage du programme					Taux de mise en œuvre de l'action		75,00%	Taux de réalisation de l'action		25,00%		
ACTIVITE 1 : Assurer le pilotage et le renforcement des capacités des acteurs					Taux de mise en œuvre de l'activité		75,00%	Taux de réalisation de l'activité		25,00%		
TÂCHE	Suivi institutionnel de l'exécution financière	CABINET/BAF	F	Volume de financement engagé	/		50,00%	/	/	0,00%	/	/
TÂCHE	Suivi de la mise en œuvre et de la performance du projet	BT/CAS-FSDF	F	Nbre d'activités suivies	02 activités suivies	Réalisée	100,00%	Rapport d'activité		50,00%		

III.2.b. BILAN FINANCIER

L'exécution financière du CAS se présente de la manière suivante:

INTITULE	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		ENGAGEMENT	LIQUIDATION	ORDONNANCEMENT	Taux Exec.(%)
	AE	CP	AE	CP				
Programme 054 : Aménagement et renouvellement de la ressource forestière	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 573 490	726 603	745 649	41,42
Action 01 : Aménagement des forêts	66 000	66 000	66 000	66 000	48 882	8 185	8 185	12,40
Activité C605401C001 : Suivi du couvert forestier du DFP de l'Etat	66 000	66 000	66 000	66 000	48 882	8 185	8 185	12,40
Action 02 : Approvisionnement du bois légal sur les marchés	808 560	808 560	748 560	748 560	641 183	60 982	80 028	10,69
Activité C605402D002 : Attribution des titres d'exploitation forestière	13 500	13 500	13 500	13 500	4 500	4 500	4 500	33,33
Activité C605402C001 : Mise en place du SIGIF 2	795 060	795 060	735 060	735 060	636 683	56 482	75 528	10,28
Action 04 : Reboisement et régénération des ressources forestières	455 000	455 000	455 000	455 000	369 781	241 149	241 149	53,00
Activité C605404D008 : Création de 100 ha de plantation dans l'UFA 08005 transféré à l'ENEF dans la Région du Centre	71 500	71 500	36 500	36 500	36 500	35 500	35 500	97,26
Activité C605404D009 : Création de 100 ha dans les RFT aux CTD de zone de savane sèche dans les Régions du Nord et de l'extrême-Nord soit 2 lots de 25 ha	53 000	53 000	3 000	3 000	0	0	0	0,00
Activité C605404D010 : Création de 174 ha de plantation des zones urbaines dans les chefs lieux de 58 département en zone de forêt dense, savane humide et savane sèche, soit 58 lots de 3ha	181 000	181 000	65 669	65 669	0	0	0	0,00
Activité C605404D013 : Création de 60 ha des plantations agroforestières dans la Région du Sud Cameroun	60 000	60 000	60 000	60 000	58 853	58 853	58 853	98,09
Programme Budget Management Information System								
(*) montant en milliers de FCFA								
INTITULE	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		ENGAGEMENT	LIQUIDATION	ORDONNANCEMENT	Taux Exec.(%)
	AE	CP	AE	CP				
Activité C605404C003 : Supervision technique des activités du projet et renforcement des capacités des acteurs	87 000	87 000	118 000	118 000	102 611	74 705	74 705	63,31
Activité C605404C004 : création de 125 ha de plantations forestières dans les régions de l'ouest et de l'extrême -nord	0	0	42 249	42 249	42 249	0	0	0,00
Activité C605404C005 : création de 200 hectares dans l'UFA 08008, réserves forestières et périmètre de reboisement transférés à l'ANAFOR	2 500	2 500	74 595	74 595	74 581	72 091	72 091	96,64
Activité C605404C006 : création de 50 hectares de plantations forestières urbaines dans les trois zones écologiques du Cameroun	0	0	20 692	20 692	20 692	0	0	0,00
Activité C605404C007 : création de 50 hectares de plantations forestières dans la zone de savane humide	0	0	34 295	34 295	34 295	0	0	0,00

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

Activité C605805C003 : Appui des groupes organisés de femmes au développement des chaînes de valeurs des PFNL	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	100,00	
Action 06 : Pilotage du programme	93 000	93 000	92 474	92 474	73 800	73 797	77 797	84,13	
Activité C605806D002 : Assurer le Pilotage et le renforcement des capacités des acteurs	80 000	80 000	79 474	79 474	60 950	60 947	64 947	81,72	
Activité C605806D003 : Suivi technique de la mise en œuvre du projet de Transformation	13 000	13 000	13 000	13 000	12 850	12 850	12 850	98,85	
TOTAUX	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 248 416	879 201	903 247	36,13	
<i>(*) Base Ordonnancement</i>									

■ **III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION**

■ **III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS**

■ **Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :**

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2024	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2024		
Programme : 054 - Aménagement et renouvellement de la ressource forestière							
Action : 04 - Reboisement et régénération des ressources forestières						gestion durable des ressources naturelles	2025
Création de 50 ha dans les RFT aux CTD de zone de savane humide et forêt dense des Régions du Centre et de l'Ouest	42 000 000	assurer le reboisement	2022	0.0	25.0		
Création de 15 ha de jardin botanique de zone de savane humide et forêt dense des Régions du Sud et de l'Ouest	120 000 000	assurer le reboisement	2022	0.0	5.0		
Création de 15 Ha de plantations forestières dans quelques communes urbaines et rurales du Cameroun soit 3 lots de 5 Ha.	125 000 000	assurer le reboisement	2022	0.0	15.0		
Supervision technique des activités de reboisement, de régénération et de vulgarisation sylvicole.	78 000 000	assurer le reboisement	2022	0.0	5.0		
Total Action	365 000 000						
Action : 05 - Pilotage du programme						Les activités sont exécutées suivant la réglementation en vigueur	2025
Accompagnement institutionnel et pilotage du projet plantation	164 500 000	Maitrise des procédures d'exécution du Budget	2022	1.0	2.0		
Total Action	164 500 000						
Total Programme	529 500 000						
Programme : 058 - Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses							
Action : 03 - Intensification de la valorisation du bois						Renforcement de la surveillance du site du CPB en temps réel	Equipement des bureaux du CPB avec les ouvrages en essences de promotions
Acquisition du matériel et de mobilier de bureau pour le fonctionnement	50 000 000	Mobiliers de bureau en bois fabriqués	2022	0.0	274.0		
Total Action	50 000 000						
Action : 02 - Approvisionnement du marché en bois débités						Harmonisation des différents types de produits bois mis sur le marché national et international	2023
Organisation du Marché Intérieur du Bois	20 000 000	acteurs sensibilisés	2022	0.0	1.0		
Evaluation des performances des UTB	8 000 000	Repertoire des UTB	2022	0.0	1.0		
Elaboration et vulgarisation des normes	32 000 000	Nombre de Normes vulgarisées	2022	0.0	15.0		
Total Action	60 000 000						
Action : 05 - Développement des filières Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)						Cartes actualisés des acteurs PFNL, Bambou	2023
Cartographie des acteurs des filières Bambou, PS, PFNL et bois énergie	3 000 000	Cartes élaborées	2022	0.0	1.0		
Total Action	3 000 000						

Action : 06 - Pilotage du programme						Projet de transformation mis en œuvre	2023
Assurer le Pilotage et le renforcement des capacités des acteurs	162 000 000	Personnels formés	2022	0.0	25.0		
Suivre la mise en œuvre technique du projet de Transformation	14 000 000	Missions de suivi, Réunions tenues	2022	0.0	3.0		
Total Action	176 000 000						
Total Programme	289 000 000						
Programme : 054 - Aménagement et renouvellement de la ressource forestière							
Action : 02 - Approvisionnement du bois légal sur les marchés						suivi évaluation effectif	2025
Attribution des titres d'exploitation forestière	216 000 000	nombre de comité interministériel organisé	2023	1.0	6.0		
Total Action	216 000 000						
Action : 04 - Reboisement et régénération des ressources forestières						gestion durable des ressources naturelles	2025
Création de 100 ha de plantation dans l'UFA 08005 transféré à l'ENEF dans la Région du Centre	73 000 000	nombre de plants mis en oeuvre	2023	1.0	100.0		
Total Action	73 000 000						
Action : 01 - Aménagement des forêts						concessions forestières suivies et gérées durablement	2025
Suivi du couvert forestier du DFP de l'Etat	70 000 000	assurer le suivi du couvert forestier	2022	250.0	77.0		
Total Action	70 000 000						
Action : 02 - Approvisionnement du bois légal sur les marchés						suivi évaluation effectif	2025
Mise en place du SIGIF 2	1 241 000 000	assurer la mise en œuvre effective du SIGIF2	2022	0.0	1.0		
Total Action	1 241 000 000						
Action : 04 - Reboisement et régénération des ressources forestières						gestion durable des ressources naturelles	2025
Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2024	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2024		
création de 200 hectares dans l'UFA 08008, réserves forestières et périmètre de reboisement transférés à l'ANAFOR	81 500 000						
Total Action	81 500 000						
Action : 05 - Pilotage du programme						Les activités sont exécutées suivant la réglementation en vigueur	2025
Accompagne ment institutionnel et pilotage du SIGIF 2	329 500 000						
Total Action	329 500 000						
Total	2 011 000 000						

Programme								
Programme : 058 - Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses								
Action : 01 - Promotion des essences peu ou pas connus							Meilleure visibilité des actions entreprises par le MINFOF auprès du grand public et connaître les essences en promotion	2023
Renforcement des capacités sur la promotion technique des produits forestiers	9 000 000	personnels formés	2023	0.0	30.0			
Organisation et participation aux foires nationales et internationales	31 000 000							
Total Action	40 000 000							
Action : 03 - Intensification de la valorisation du bois							Renforcement de la surveillance du site du CPB en temps réel	Equipement des bureaux du CPB avec les ouvrages en essences en promotions
Réhabilitation et aménagement des hangars et de la salle de finition	35 000 000							
acquisition des matériels et équipement innovants	270 000 000							
Renforcement des capacités techniques du personnel sur la promotion du bois	39 000 000	Personnels formés	2022	0.0	35.0			
Appui technique et partenariats	3 500 000							
Suivi des activités du CPB	6 000 000	Nbre d'Artisans suivis	2022	0.0	100.0			
Renforcement des capacités techniques des artisans bois	67 000 000							
Total Action	420 500 000							
Action : 04 - Développement des filières bois-énergie							Maitrise des nouvelles fonctionnalités de l'application information de gestion des données	2030

						statistiques sur les PFNL et le Bois-Energie	
Renforcement des capacités techniques acteurs bois énergie	9 500 000	Groupes d'acteurs formés et opérationnels	2022	0.0	10.0		
Collecte des données statistiques des produits semi-finis et finis des PFNL et de Bambou mis sur le marché local	7 000 000	Personnels formés	2022	0.0	10.0		
Total Action	16 500 000						
Action : 05 - Développement des filières Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)						Cartes actualisés des acteurs PFNL, Bambou	2023
Renforcement des capacités des personnels sur le développement des filières PFNL	14 000 000	Personnels formés et Décisions vulgarisés	2022	0.0	25.0		
Contribution à la normalisation des PFNL	12 000 000	Normes acquises, groupes d'acteurs sensibilisés	2022	0.0	17.0		
Total Action	26 000 000						
Action : 06 - Pilotage du programme						Projet de transformation mis en œuvre	2023
Assurer le Pilotage et le renforcement des capacités des acteurs	5 000 000						
Total Action	5 000 000						
Total Programme	508 000 000						
TOTAL GENERAL	3 337 500 000						

■ III.3.b. MOYENS DU CAS

III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		900 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	63 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	19 000 000
360160	Achats de mobilier de bureau	15 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	57 500 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	91 500 000
360600	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	500 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	57 500 000
360670	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services (uniformes, tenues de travail)	37 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	144 500 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	10 000 000
361220	Loyers des immeubles des services publics	24 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	53 000 000
361400	Entretien ordinaire des bâtiments	3 000 000
361420	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes et plomberies	3 000 000
361430	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	5 000 000
361450	Entretien, réparation des véhicules courants	30 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	10 000 000
361740	Abonnements et consommations de téléphone, fax, télex, téléphones portables	16 000 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet	10 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	5 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	200 500 000
464620	Contributions aux organisations sous-régionales	45 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		2 100 000 000
464110	Transferts aux établissements publics à caractère administratif	142 000 000
464211	Transferts aux communes	40 000 000
464219	Transferts aux autres Collectivités Territoriales Décentralisées	185 000 000
521211	Brevets	5 000 000
521214	Licences	300 000 000
521311	Conceptions de logiciels	30 000 000
521319	Autres conceptions de systèmes d'organisation	200 000 000
524114	Sanitaires et réseaux d'assainissement	35 000 000
524116	Réseaux téléphoniques et de médias	573 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau	55 000 000
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	135 000 000
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	365 000 000
524419	Autres matériel et outillage techniques	35 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.A.S		3 000 000 000

■ **III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS**

■ **Tableau 7 : Détails des dépenses par activités**

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 054 - Aménagement et renouvellement de la ressource forestière		
Action : 01 - Aménagement des forêts		
Activité : Suivi du couvert forestier du DFP de l'Etat		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	1 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	25 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	15 000 000
524419	Autres matériel et outillage techniques	20 000 000
Total Activité		70 000 000
Total Action		70 000 000
Action : 02 - Approvisionnement du bois légal sur les marchés		
Activité : Attribution des titres d'exploitation forestière		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	9 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	6 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	7 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	10 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	35 000 000
Total Activité		72 000 000
Activité : Mise en place du SIGIF 2		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	2 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	41 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	20 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	3 000 000
361400	Entretien ordinaire des bâtiments	3 000 000
361420	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes et plomberies	3 000 000
361430	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	5 000 000
361740	Abonnements et consommations de téléphone, fax, télex, téléphones portables	5 000 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet	10 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	15 000 000
521211	Brevets	5 000 000
521214	Licences	300 000 000
521319	Autres conceptions de systèmes d'organisation	200 000 000
524116	Réseaux téléphoniques et de médias	573 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau	50 000 000
Total Activité		1 241 000 000
Total Action		1 313 000 000
Action : 04 - Reboisement et régénération des ressources forestières		
Activité : Création de 50 ha dans les RFT aux CTD de zone de savane humide et forêt dense des Régions du Centre et de l'Ouest		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 500 000
464211	Transferts aux communes	40 000 000
Total Activité		42 000 000
Activité : Création de 15 ha de jardin botanique de zone de savane humide et forêt dense des Régions du Sud et de l'Ouest		

464219	Transferts aux autres Collectivités Territoriales Décentralisées	60 000 000
Total Activité		60 000 000
Activité : Création de 15 Ha de plantations forestières dans quelques communes urbaines et rurales du Cameroun soit 3 lots de 5 Ha.		
464219	Transferts aux autres Collectivités Territoriales Décentralisées	125 000 000
Total Activité		125 000 000
Activité : Supervision technique des activités de reboisement, de régénération et de vulgarisation sylvicole.		
COMPTE		
LIBELLE		MONTANT
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	3 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	10 000 000
464110	Transferts aux établissements publics à caractère administratif	27 000 000
521311	Conceptions de logiciels	30 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau	5 000 000
Total Activité		78 000 000
Activité : Création de 100 ha de plantation dans l'UFA 08005 transféré à l'ENEF dans la Région du Centre		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 000 000
464110	Transferts aux établissements publics à caractère administratif	35 000 000
Total Activité		36 500 000
Activité : création de 200 hectares dans l'UFA 08008, réserves forestières et périmètre de reboisement transférés à l'ANAFOR		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 000 000
464110	Transferts aux établissements publics à caractère administratif	80 000 000
Total Activité		81 500 000
Total Action		423 000 000
Action : 05 - Pilotage du programme		
Activité : Accompagnement institutionnel et pilotage du projet plantation		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	8 500 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	3 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	5 000 000
361740	Abonnements et consommations de téléphone, fax, télex, téléphones portables	5 000 000
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	135 000 000
Total Activité		164 500 000
Activité : Accompagnement institutionnel et pilotage du SIGIF 2		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	23 500 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000 000
360160	Achats de mobilier de bureau	15 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	37 000 000

360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000 000
360670	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services (uniformes, tenues de travail)	37 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	28 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	10 000 000
361220	Loyers des immeubles des services publics	24 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	20 000 000
361450	Entretien, réparation des véhicules courants	15 000 000
361740	Abonnements et consommations de téléphone, fax, télex, téléphones portables	5 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	5 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	35 000 000
464620	Contributions aux organisations sous-régionales	45 000 000
Total Activité		329 500 000
Total Action		494 000 000
Total Programme		2 300 000 000

Programme : 058 - Valorisation des ressources forestières ligneuses et non ligneuses

Action : 01 - Promotion des essences peu ou pas connus

Activité : Renforcement des capacités sur la promotion technique des produits forestiers

360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
--------	---	-----------

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 500 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	1 000 000
Total Activité		9 000 000

Activité : Organisation et participation aux foires nationales et internationales

360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	4 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	10 000 000
524419	Autres matériel et outillage techniques	15 000 000
Total Activité		31 000 000
Total Action		40 000 000

Action : 02 - Approvisionnement du marché en bois débités

Activité : Organisation du Marché Intérieur du Bois

360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	1 500 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	1 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	10 000 000
Total Activité		20 000 000

Activité : Evaluation des performances des UTB

360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	2 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	5 000 000
Total Activité		8 000 000
Activité : Elaboration et vulgarisation des normes		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	500 000
360600	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	500 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	10 000 000
Total Activité		16 000 000
Total Action		44 000 000
Action : 03 - Intensification de la valorisation du bois		
Activité : Acquisition du matériel et de mobilier de bureau pour le fonctionnement		
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	50 000 000
Total Activité		50 000 000
Activité : Réhabilitation et aménagement des hangars et de la salle de finition		
524114	Sanitaires et réseaux d'assainissement	35 000 000
Total Activité		35 000 000
Activité : acquisition des matériels et équipement innovants		
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	270 000 000
Total Activité		270 000 000
Activité : Renforcement des capacités techniques du personnel sur la promotion du bois		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 500 000
361301	Honoraires et frais annexes	22 000 000
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	15 000 000
Total Activité		39 000 000
Activité : Appui technique et partenariats		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	2 500 000
Total Activité		3 500 000
Activité : Suivi des activités du CPB		
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	4 000 000
Total Activité		6 000 000
Activité : Renforcement des capacités techniques des artisans bois		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	1 500 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	500 000

361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	7 500 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	25 000 000
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	30 000 000
Total Activité		67 000 000
Total Action		470 500 000
Action : 04 - Développement des filières bois-énergie		
Activité : Renforcement des capacités techniques acteurs bois énergie		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	2 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	3 500 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	1 500 000
Total Activité		9 500 000
Activité : Collecte des données statistiques des produits semi-finis et finis des PFNL et de Bambou mis sur le marché local		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	2 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	3 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	1 000 000
Total Activité		7 000 000
Total Action		16 500 000
Action : 05 - Développement des filières Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)		
Activité : Cartographie des acteurs des filières Bambou, PS, PFNL et bois énergie		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	1 500 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 000 000
Total Activité		3 000 000
Activité : Renforcement des capacités des personnels sur le développement des filières PFNL		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	500 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	2 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	1 500 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 500 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	8 000 000
Total Activité		14 000 000
Activité : Contribution à la normalisation des PFNL		
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	3 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	9 000 000
Total Activité		12 000 000
Total Action		29 000 000
Action : 06 - Pilotage du programme		
Activité : Assurer le Pilotage et le renforcement des capacités des acteurs		

360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	10 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	10 000 000
COMPTE		
LIBELLE		
MONTANT		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	7 000 000
361450	Entretien, réparation des véhicules courants	15 000 000
361740	Abonnements et consommations de téléphone, fax, télex, téléphones portables	1 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	15 000 000
Total Activité		81 000 000
Activité : Suivre la mise en œuvre technique du projet de Transformation		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	5 000 000
Total Activité		14 000 000
Activité : Assurer le Pilotage et le renforcement des capacités des acteurs		
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	5 000 000
Total Activité		5 000 000
Total Action		100 000 000
Total Programme		700 000 000
TOTAL GENERAL		3 000 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

2024

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

FONDS SPECIAL DE PROTECTION DE LA
FAUNE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	6
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	7
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	8
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	9
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	9
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	10
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	12
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	13
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	14
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	15
III.2.b. BILAN FINANCIER	16
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	18
III.3.b. MOYENS DU CAS	20
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	20
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	21
ANNEXE	25

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

Le Fonds Spécial de Protection de la Faune est prévu par la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, sous la dénomination "Fonds Spécial d'Aménagement et d'Equiperment des Aires de Conservation et de Protection de la Faune", en son article 105, pour le soutien aux actions et activités liées à la sécurisation et à la valorisation des ressources fauniques et des aires protégées.

Ses modalités de fonctionnement sont fixées par Décret N° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant modalité de fonctionnement de certains Comptes d'Affectation Spéciale (CAS) prévu par la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, et participant à la mise en œuvre du budget programme du Ministère des Forêts et de la Faune avec pour objectifs, le financement des opérations d'aménagement, de conservation et de développement durable des ressources fauniques et des Aires Protégées, et la contribution pour le compte de l'Etat au financement des organismes internationaux.

Conformément à la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques, qui instruit la création des CAS dans le cadre des lois de finances, le Compte d'Affectation Spéciale pour la Protection de la Faune, a été créé par loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022. Ces charges et ressources sont fixées par les textes susmentionnés.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Conformément à la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022, reprenant et complétant le décret n° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant les modalités de fonctionnement de certains Comptes d'Affectation Spéciale (CAS) prévu par la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, les sources d'approvisionnement du Fonds sont définies à l'article 20 de la loi n° 2021/026 et l'article 9 du décret n° 96/237/PM. Elles sont constituées par les quotes-parts des droits et taxes ci-après :

- Droits d'affermages ;
- Droits de permis et licences de chasse ;
- Droits de licence de guide chasse ;
- Droits de licence de game farming et game ranching ;
- Taxe journalière pour la chasse dans les zones cynégétiques non affermées pour la
- Conduite des expéditions de chasse par un guide de chasse ;
- Droits de permis de capture des animaux sauvages ;
- Droits de permis de recherche à but scientifique ;
- Droits de permis de capture à but scientifique, commercial et pour exportation ;
- Droits de collecte de peau et dépouilles de certains animaux sauvages des classes B et C à des fins commerciales ;
- Taxe sur les peaux et dépouilles collectées ;
- Taxes d'abattages ;
- Taxe de détention ;
- Taxe d'exportation ;
- Permis de petite chasse ;
- Permis spécial de chasse ;
- Permis de chasse cinématographique et photographique ;
- Licence de chasse cinématographique et photographique ;

- Permis de cession des zones ;
- Produit des amendes, transactions, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou gré à gré des produits et objets divers saisis ;
- Droits d'entrée dans les aires protégées ;
- Autres recettes affectées par la loi ;
- Frais d'Examen des Dossier de demande d'attribution de Plan de Tir ;
- Frais d'Examen des Dossier de demande d'attribution de Plan de Tir additionnel ;
- Frais dossier d'autorisation de survol à But Scientifique ;
- Frais dossier d'autorisation de survol à But Cinématographique ;
- Frais dossier d'autorisation d'embarcation marine et sous-marine à But Cinématographique ;
- Frais pour demande d'Examen des Plans de Sondage des Inventaires Fauniques des ZIC et ZICGC ;
- Frais pour demande d'Examen des Rapports d'Inventaires des Inventaires Fauniques des ZIC et ZICGC ;
- Frais pour demande d'Examen des Plans de Gestion des ZICs, ZICGC et Game-Ranch ;
- Ressources de la vente des documents sécurisés de Transport des Produits Fauniques/Document ;
- Les Certificats d'Enregistrement en Qualité de Transformateur des Produits Fauniques ;
- Les Certificats d'Enregistrement en Qualité d'exportateur de Produits Fauniques ;
- Droit Locatif Annuel du Restaurant du Zoo-Botanique de Mvog-Betsi ;
- Droit Locatif Annuel du Manège du Zoo-Botanique de Mvog-Betsi ;
- Droit de visite des Aires d'Habitude des Gorilles, Clairière à Eléphants, Girafes par heure ;
- Droit de visite des Clairière à Perroquets, Pigeons, Touraco et autres espèces et sites emblématiques par heure.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

En application des dispositions de l'article 22 du Décret N° 2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Gouvernement, le Ministère des Forêts et de la Faune est chargé de l'aménagement et la gestion des aires protégées, de l'inventaire et la protection de la faune et du suivi des organisations sous régionales s'occupant de la préservation de l'écosystème sous régional en liaison avec les départements ministériels concernés.

Ayant hérité de l'ancien Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF), le département ministériel bénéficie de l'appui financier du Fonds Spécial de Protection de la Faune, pour le financement complémentaire des certaines activités non ou peu financées, liées avec pour objectif la protection, la gestion durable, la valorisation et le développement durable des ressources fauniques, et des aires de conservation de la faune.

Son action, inscrite en complément de celles mises en œuvre par le budget général de l'Etat et les appuis multiformes des partenaires à la conservation, vise l'exécution de projets pour la résolution de problème d'envergure du secteur, et dont les extrants peuvent être mesurés à court terme.

Ses missions premières sont le renforcement de l'aménagement et de la sécurisation des aires de conservation et de protection de la faune, l'appui aux investissements et à l'écotourisme dans les aires protégées, l'accélération de la valorisation de la faune au profit du développement local.

Spécifiquement, ses charges éligibles sont autorisées dans une loi de finances, conformément à la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités

publiques.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les charges et dépenses éligibles au Fonds, autorisées par la loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022, reprenant et complétant le décret n° 96/237/PM du 10 avril 1996 fixant modalité de fonctionnement de certains Comptes d'Affectation Spéciale (CAS) prévu par la Loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, les charges éligibles au Fonds sont définies aux articles 20 de la loi n° 2021/026 et 9 du décret n° 96/237/PM, sont constituées ainsi qu'il suit:

- les frais de la création, l'aménagement et la valorisation des aires protégées ;
- les frais des opérations de développement et de mise à niveau des équipements et construction dans les aires protégées ;
- les frais de creusage, de récurage et de ravitaillement des mares dans les aires protégées ;
- les frais d'ouverture et de renouvellement des pistes dans les aires protégées ;
- les frais de délimitation, sécurisation des aires protégées ;
- les frais d'acquisition du matériel requis pour les opérations d'aménagement ;
- les frais requis pour les inventaires, la sécurisation, le renouvellement et la valorisation de la ressource faunique :
- les frais de battues d'aménagement et refoulement de la faune sauvage ;
- les frais de fonctionnement du Comité de programmes prévu par le présent décret ainsi que des commissions techniques des agréments et d'attribution des titres d'exploitation de la faune ;
- les fonds de contrepartie aux projets lorsque de tels fonds sont fournis par l'Etat ;
- les contributions de l'Etat aux organismes internationaux ;
- les frais de recouvrement des recettes ;
- les frais d'assistance aux éco gardes victimes d'accidents ou d'agression de la faune et des braconniers dans le cadre du service ;
- l'appui au fonctionnement du Compte d'Affectation Spécial.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

Bien qu'elles aient un caractère indicatif, les évaluations des recettes des comptes d'affectation spéciales permettent d'encadrer, projeter les dépenses pouvant être prise en charge dans le cadre d'un budget sans créer la dette, conformément au principe de sincérité budgétaire.

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Les recettes du FSPF ont connu depuis 2014 une chute progressive avec la montée rapide du braconnage militarisé, la transhumance et l'orpaillage avec comme corolaire la réduction du potentiel et de l'attractivité des aires protégées et zones de chasse, impactant directement la réalisation des recettes fauniques et dont le potentiel de recettes de FSPF.

Avec la mise en œuvre de plusieurs activités liées tant à la sécurisation, à l'aménagement qu'à la valorisation des aires protégées et zones de chasse, une remontée nette a été observée au cours des années 2018-2019, laquelle se projetait à court terme à un plafond de 500 000 *cing cent millions* de FCFA avec le recouvrement des transactions, amendes et dommages et intérêts, ainsi qu'un renforcement du suivi des régies des recettes de la faune, et à long terme, avec la revalorisation des recettes fauniques au double. L'évolution des recettes du Fonds au cours du triennat sont reprises dans le tableau ci-après :

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2023	2022	2021	2020
Droits d'affermages	48 868 749	56 062 408	50 283 916	0
Droits de permis et licences de chasse	21 193 500	33 093 000	43 268 250	0
Droits de licence de guide chasse	9 585 000	0	0	0
Droits de permis de capture des animaux sauvages	472 500	0	0	0
Droits de permis de recherche à but scientifique	936 000	2 340 000	1 813 500	0
Taxe d'abattage	73 141 500	66 191 400	41 910 600	0
Taxe de détention	2 400	0	0	0
Taxe d'exploitation	543 600	1 571 700	1 975 900	0
Droits de permis de petite chasse	36 000	159 000	136 675	0
Reports (solde à reporter)	98 625 892	62 165 781	0	0
Frais de dossier pour l'attribution des agréments à une activité d'exploitation de la Fune et des aires protégées	90 000	90 000	0	0
TOTAL	253 495 141	221 673 289	139 388 841	0

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Très florissante il y'a quelques années encore, les recettes du fonds spécial connaissent depuis 2014 une chute progressive avec la montée rapide du braconnage militarisé, la transhumance et l'orpaillage.

En effet, les effets cumulés de l'explosion démographique, entraînant de l'intensification des activités socio-économiques non contrôlées autour des aires protégées, et dans les zones banales, les envahissements des Aires Protégées, et le renforcement des bandes criminelles, spécialisées de la criminalité faunique ont entraîné la dégradation progressive du paysage des

aires protégées, la destruction des ressources, et réduction du potentiel et de l'attractivité des aires protégées et zones de chasse, impactant directement la réalisation des recettes fauniques et dont le potentiel de recettes de FSPF.

Pour se maintenir au cap, et continuer d'assumer sa mission de soutien du Programme 056 dédié à la sécurisation et à la valorisation des ressources fauniques et aires protégées, le fonds, investit de gros moyens aux renforcements des infrastructures et équipement et à l'appui aux initiatives de sécurisation des milieux et ressources, tout en assurant dans les limites de son enveloppe le maintien des équilibre hommes-nature.

A ce jour, la difficulté majeure à laquelle fait face le FSPF, est celle de la réalisation des recettes, qui elles s'avèrent chaque jour insuffisant, parce que pas assez collectées, mais également du fait des sollicitations chaque jour plus nombreuses du sous-secteur. Il y'a tant besoin de mettre sur pied des mécanismes efficaces de recouvrement et de sécurisation des recettes, mais premièrement de revoir les textes fondateurs soutenant la fiscalité de la filière faune compte tenu de sa vétusté.

Pouvant s'ajouter aux difficultés de réalisation des recettes du Fonds Spécial de Protection de la Faune, l'on peut lister la non-remontée des statistiques y afférentes, les faibles coûts des services administratifs liés à l'exploitation de la faune et des aires protégées et le faible recouvrement des arriérés et restes à recouvrer de certains exploitants de la filière faune et aires protégées. Pour y remédier, Il est prévu dès 2024, la continuité de la centralisation des recettes phares du CAS (recettes cynégétiques, liées à l'affermage et à l'abattage) et le renforcement du suivi et du recouvrement des recettes opportunes (Produits des Transactions, ventes aux enchères, taxe d'entrée dans les aires protégées, et autres recettes non-inclues dans le plan de travail annuel du Programme 056), à travers le déploiement des missions de suivi des recettes, arrêts des quittanciers et déploiement des nouveau quittanciers. D'autres parts, il est prévu l'implémentation de la revalorisation des montants des droits de certains services administratifs liés à l'exploitation de la faune et des aires protégées et la grille des nouvelles niches de recettes déjà envoyée au Ministère des Finances.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Bien qu'envisageant un nombre important de mesures de résilience face aux difficultés de la filière qu'aux autres lourdeurs freinant la bonne exécution des recettes du FSPF, il est projeté pour le triennat un plafond de recettes stable à la somme de 500 millions de FCFA. Le Tableau ci-dessous présente des projections des recettes du Fonds Spécial de Protection de la Faune au cours du triennat 2024-2026 :

■ Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2024	2025	2026
Droits d'affermages	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Droits de permis et licences de chasse	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Droits de licence de guide chasse	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Droits de licence de "gamefarming" et "gameranching"	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Droits de permis de capture des animaux sauvages	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Droits de permis de recherche à but scientifique	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Taxe d'abattage	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Taxe de détention	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Taxe d'exploitation	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Droits de permis de petite chasse	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Produit des amendes, transaction, dommages-intérêts, ventes aux enchères publiques ou gré à gré des produits et objets divers saisis	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Subventions, contributions, dons et legs de toute personne physique ou morale	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Droits d'entrée dans les aires protégées	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Reports (solde à reporter)	120 000 000	120 000 000	120 000 000
Frais de dossier pour l'attribution des agréments à une activité d'exploitation de la Fune et des aires protégées	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Frais de dossier pour l'attribution des zones de chasse	0	0	0
Frais de dossier pour l'attribution, le renouvellement ou le transfert d'un titre d'exploitation de la Faune ou des aires protégés	0	0	0
Frais de dossier pour l'attribution et l'Exploitation des Pans de Tir et Plans de Tir Additionnels	0	0	0
Frais de dossier d'autorisation de survol à But Scientifique	0	0	0
Frais de dossier pour l'autorisation d'embarcation marine et sous-marine à But Scientifique	0	0	0
Frais de dossier pour l'autorisation d'embarcation marine et sous-marine à But Cinématographique	0	0	0
Frais d'examen des Plans de Sondage des inventaires Fauniques des ZIC, ZICGC et Game-Farming	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Frais d'examen des Rapports d'Inventaires des Inventaires Fauniques des Zic, ZICGC et Game-Farming	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Frais pour demande d'Examen des Plans de Gestion des ZIC, ZICGC et Game-Farming, Jardin Zoologiques Privés	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Ressources de la vente des documents sécurisés de Transport des produits Fauniques	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Les Certificats d'Enregistrement en Qualité de Transformateur des Produits Fauniques	0	0	0
Les certificats d'Enregistrement en Qualité d'Exportateur des Produits Fauniques	0	0	0
Frais d'Exploitation des Infrastructures et Equipements dans les Aires Protégés et Jardins Zoologiques	3 000 000	3 000 000	3 000 000
TOTAL	500 000 000	500 000 000	500 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

Les charges du Fonds Spécial de Protection de la Faune consistent en des activités alignées au Programme 056, et son action de soutien est dédié à la sécurisation et à la valorisation des aires protégées et ressources fauniques.

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Le Programme 056 intitulé « Sécurisation et Valorisation des Ressources Fauniques et des Aires Protégées » obéit à la fois aux objectifs du millénaire en son objectif 7, et au Programme National d'Investissement Agricole dans son troisième objectif d'optimisation de l'utilisation durable des ressources naturelles. Sa mise en place s'est justifiée d'une part, par la nécessité de consolider les acquis en matière de protection de Biodiversité et d'augmenter les superficies de conservation des échantillons représentatifs des écosystèmes et des espèces fauniques de notre pays, et d'autre part, de mieux valoriser les ressources fauniques dans l'optique de créer plus de richesses et générer plus d'emplois.

Subséquent, la Stratégie Nationale de Développement (SND30) qui est la Consolidation des stratégies sectorielles pour la mise en œuvre de la deuxième phase de cette vision, ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales. Au terme de la deuxième phase de la vision, le Cameroun est appelé à être un pays à revenu intermédiaire et dans cette perspective, ce secteur est un important moteur de l'économie nationale, qui crée des emplois décents, des richesses pour la demande intérieure et pour l'exportation, qui assure en même temps la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans un contexte de développement durable.

Cependant, le sous-secteur faunique est en proie ces dernières années à la recrudescence du grand braconnage perpétré par des bandes lourdement armées, les empiètements et envahissement des aires protégées par les éleveurs, l'avancée du front cotonnier et la persistance de l'insécurité aux frontières nationales. Ces facteurs freinent considérablement l'atteinte des objectifs fixés en termes de recettes fauniques, de conservation des ressources fauniques, d'activités cynégétiques et éco touristiques.

L'objectif du Programme 056 est d'assurer la gestion durable et la valorisation de la faune et des aires protégées, avec pour valeur de référence 207 millions en 2019 et 1000 millions de FCFA projetés en 2024.

Conformément à ses textes fondateurs, ensemble la réglementation en vigueur, le budget du Fonds Spécial projette d'appuyer la mise en œuvre des actions et activités prioritaires du programme 056 dans le cadre de la réforme des programmes du Ministère des Forêts et de la Faune.

Les perspectives pour l'exercice 2024 s'inscrivent dans la continuité des axes définis antérieurement ; un accent particulier sera mis d'une part, sur la sécurisation des aires protégées par la poursuite du renforcement des équipements et infrastructures, et d'autre part, sur la valorisation des ressources fauniques et des aires protégées à travers la promotion et le développement de l'écotourisme.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

L'exécution du budget en cours est évaluée à date à 21,2%. Sept activités sur onze du Programme 056 ont été partiellement exécutées à ce jour. Les activités techniques majeures, celle des actions 1, 3, 4, 5 et 7 ont été engagées. Suite au fait taux de mobilisation des recettes, des exécutions timides ont été engagées, elles se poursuivront jusqu'en fin d'exercice budgétaire au prorata des recettes générées.

III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Dès le début de l'exercice 2023, des difficultés majeures liées à la fois au Déploiement de l'application PROBMIS CAS Web et à ses exigences de délivrance préalable des récépissés avant exécution associées à celle de la non remontée des informations des postes comptables de la faune (Agents des Recettes Intermédiaire), ont limité la capacité du Fonds Spécial d'Appui à réaliser une grande majorité de ses activités prévues, malgré leur maturité et la préparation en amont des Termes de Référence, des Appels d'offres y afférents, au vu de leur engagement, dès que les crédits seront disponibles.

Si certains ont été captés et exécutés grâce à des financements parallèles mobilisés par les partenaires de la conservation, la plupart attendent encore le lancement effectif du dossier au Secrétariat Technique dudit Fonds, et pour d'autres, il s'agira d'une simple reprogrammation dans les prochaines années financières. Compte tenu de la limitation des crédits disponibles à ce jour. Le tableau ci-dessous présente la performance technique d'exécution des activités autorisées dans le budget du FSPF, exercice 2023.

Activités	Date de Début		Date de Fin		Résultats		Ecart	Justification	Activités à reprogrammer
	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées			
Activité C705601C002 : Elaboration et Validation des Plans de Gestion des ZIC et ZICGC	Mai 2023	-	Juillet 2023	-	Les ZIC et ZIGC sont gérées conformément aux prescriptions des plans de gestion approuvés	-	100%		Tenir des Comité d'Examen et d'Approbaton des PSG des ZIC et ZICGC
Activité C705601C003 : Contrôle et gestion des Plans de Gestion des Zones de Chasse	Avril 2023	-	Mai 2023	-	Les ZIC et ZIGC sont gérées conformément aux prescriptions des plans de gestion approuvés	10%	90%	Activité en cours de réalisation	Tenir au moins une mission du suivi de l'exécution des cahiers de charge des ZIC et Conventions de gestion des ZICGC
Activité C705603C001 : Suivi de l'activité cynégétique et collecte des taxes y afférentes	Janv. 2023	Mars 2023	Nov. 2023	Nov. 2023	L'activité cynégétique est maîtrisée et les taxes y afférentes ont augmenté.	40%	60%	02 taches en attente de démarrage	-Tenir le lancement officiel la saison cynégétique. -Tenir une session du comité d'attribution des Agréments et Titres d'Exploitation de la Faune et des Aires Protégées tenue
Activité C705603C002 : Suivi des activités applicables aux différentes conventions internationales signées par le Cameroun en matière de faune (CITES, RAMSAR)	Jan 2023	sept 2023	Nov 2023	Nov 2023	L'application des différentes conventions signées par le Cameroun en matière de faune (CITES, etc.) est améliorée	25%	75%	Activité en attente de mobilisation des ressources financières Acte de redynamisation du CI-CITES en attente de signature	-Tenir Une session du Comité Interministériel de la CITES Faune Cameroun - Acquérir Matériel informatique de l'organe de CITES. -Acquérir Mobilier et matériel de bureau de l'organe de CITES faune.
Activité C705603C003 : Lutte contre la criminalité faunique et réduction des conflits	Janv. – Déc. 2023	-	Janv. - Déc. 2023	-	Les conflits Homme – Faune sont atténués	-	100%	Activité pas suffisamment maturée	- Tenir des missions de sensibilisation sur les conflits Homme-Faune sauvage

homme-faune										
Activité C705604C001 : Développement des équipements dans les Aires Protégées	Fév. - Déc. 2023	-	Fév. - Déc. 2023	-	- Au moins un matériel de transport automobile, un fusil hypodermique, une faucardeuse acquise, pour appuyer les aires protégées	-	100%	Trésorerie insuffisante	- Acquérir un matériel de transport automobile. - Acquérir des fusils hypodermiques pour les aires protégées. - Acquérir les matériels techniques spécifiques à la fonction de conservation. -Acquérir les mobiliers de bureau pour les aires protégées. -Acquérir le matériel informatique pour les aires protégées.	
Activité C705604C001 : Développement des constructions dans les Aires Protégées	Janv. - Déc. 2023	Juin 2023	Janv. - Déc. 2023	Juin 2023	-Au moins un bâtiment administratif réhabilité dans une aire protégée	2%	98%	Projet ayant reçu des financements extérieurs	-Construire un bâtiment administratif dans une aire protégée	
Activité C705604C003 : Elaboration des Plans d'Aménagement des Aires Protégées	Janv. - Déc. 2023	-	Janv. - Déc. 2023	-	-Au moins une mission de suivi d'élaboration du Plan d'Aménagement du Parc national de la vallée du Mbere effectuée -Au moins une étude des travaux d'élaboration du Plan validé d'Aménagement du PNVN	0%	100%	Processus en cours	-Tenir une mission de suivi d'élaboration du Plan d'Aménagement du Parc national de la vallée du Mbere -Valider une étude des travaux d'élaboration du Plan validé d'Aménagement du PNVN	
Activité C705604C004 : Suivi de la Dynamique des populations et maintien de l'intégrité des Aires Protégées	Janv. - Déc. 2023	Juin 2023	Jan - Déc. 2023	Nov 2023	-Au moins une session de Comité Interministériel Man and Biosphère, une session de Comité Interministériel de la Réserve de Faune de Dja tenue -Au moins une mission de lutte Anti Braconnage et Operations Coup de Poings dans les aires Protégées et Concessions Forestiers effectuée -Au moins un rapport de dénombrement de la faune sauvage dans les zones de chasse, Forêts de production approuvé	31%	69%	Processus en cours	-Tenir une session de Comité Interministériel Man and Biosphère, une session de Comité Interministériel de la Réserve de Faune de Dja -Tenir une mission de lutte Anti Braconnage et Operations Coup de Poings dans les aires Protégées et Concessions Forestiers -Approuver un rapport de dénombrement de la faune sauvage dans les zones de chasse, Forêts de production	
Activité C705605C001 : Mise en place et développement des jardins zoologiques	Janv. - déc. 2023	Oct 2023	Janv.- Déc. 2023	Nov 2023	-Appuyer au moins les Jardins Zoologiques de Garoua, Limbe et Mvog-Betsi en matières, intrants agricoles, produits vétérinaires -Au moins une session d'examen du Draft de Guide d'Elaboration des plans de gestion de Jardins Zoologiques tenue	80%	20%	-	-Appuyer au moins les Jardins Zoologiques de Garoua, Limbe et Mvog-Betsi en matières, intrants agricoles, produits vétérinaires	
Activité C705607C001 : Coordination des activités de la faune et des aires protégées	Janv. - Déc. 2023	Mai - Sept 2023			-Au moins une visite de travail effectuée dans l'extrême-nord en rapport avec les conflits H/F -Au moins une mission de suivi de recouvrement des recettes de la faune et des aires protégées effectuée -Un CDMT du FSPF élaboré -Le PPA du FSPF élaboré -Au moins un coffre-fort acquis	60%	40%	-		

III.2.b. BILAN FINANCIER

A date, le taux d'exécution des dépenses inscrites au budget du Fonds Spécial de Protection de la Faune (FSPF) est évalué à 21,2%, budget prévisionnel et à 50.7% des recettes réalisées, issues des quotes-parts des recettes de la faune, affectées au fonctionnement du Fonds. Avec le recouvrement au 26 octobre 2023 de la somme de **Deux cent cinquante-trois millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille cent quarante-un (253 495 141) FCFA** pour l'exercice 2023.

Les tableaux ci-dessous détaillent les opérations budgétaires effectuées au Fonds Spécial de Protection de la Faune, au titre de l'exercice 2023.

INTITULE	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		ENGAGEMENT	LIQUIDATION	ORDONNANCEMENT	Taux Exec.(%)
	AE	CP	AE	CP				
PROGRAMME 056 : SÉCURISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES FAUNIQUES ET DES AIRES	500 000	500 000	500 000	500 000	148 064	106 084	106 084	21,22

PROTÉGÉES								
Action 01 : Aménagement des zones de chasse (ZIC, ZICGC)	5 000	5 000	5 000	5 000	0	0	0	0,00
Activité C705601C002 : Elaboration et Validation des Plans de Gestion des ZICs et ZICGC	2 500	2 500	2 500	2 500	0	0	0	0,00
Activité C705601C003 : Contrôle et Suivi des Plans de Gestion des Zones de Chasse	2 500	2 500	2 500	2 500	0	0	0	0,00
Action 03 : Valorisation des ressources fauniques	77 500	77 500	55 500	55 500	41 965	27 995	27 995	50,44
Activité C705603C001 : Suivi de l'activité cynégétique et collecte des taxes y afférentes	30 500	30 500	30 500	30 500	26 975	22 995	22 995	75,39
Activité C705603C002 : Suivi des Activités applicables aux différentes conventions internationales signées par le Cameroun en matière de faune (CITES RAMSAR...)	37 000	37 000	25 000	25 000	14 990	5 000	5 000	20,00
Activité C705603C003 : Lutte contre la criminalité faunique et réduction des conflits homme-faune	10 000	10 000	0	0	0	0	0	0,00
Action 04 : Aménagement des aires protégées	287 600	287 600	287 600	287 600	17 807	13 297	13 297	4,62
Activité C705604C001 : Développement des Equipements dans les Aires Protégées	149 000	149 000	149 000	149 000	0	0	0	0,00
Activité C705604C002 : Développement des Constructions dans les Aires Protégées	46 000	46 000	46 000	46 000	1 142	1 142	1 142	2,48
Activité C705604C003 : Elaboration des Plans d'Aménagement des Aires Protégées	40 000	40 000	40 000	40 000	0	0	0	0,00
Activité C705604C004 : Suivi de la Dynamique des populations et maintien de l'intégrité des Aires Protégées	52 600	52 600	52 600	52 600	16 665	12 155	12 155	23,11
Action 05 : Promotion de l'écotourisme dans et autour des aires protégées	28 000	28 000	28 000	28 000	20 000	0	0	0,00
Activité C705605C001 : Mise en Place et Développement des Jardins Zoologiques	28 000	28 000	28 000	28 000	20 000	0	0	0,00
Action 07 : Pilotage du programme	101 900	101 900	123 900	123 900	68 292	64 793	64 793	52,29
Activité C705607C001 : Coordination des activités de la faune et des Aires Protégées	101 900	101 900	123 900	123 900	68 292	64 793	64 793	52,29
TOTAUX	500 000	500 000	500 000	500 000	148 064	106 084		

■ III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

En 2023 comme au cours des exercices précédents, les activités financées par le Fonds Faune sont issues de la liste des activités du Fonds Spécial validé dans le cadre du programme 056 intitulé "Sécurisation et Valorisation des Ressources Fauniques et des Aires Protégées".

■ III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Les effets directs, indirects et induits des activités prioritaires à réaliser conformément aux objectifs fixés ainsi que les impacts prévisionnels attendus dans la prolongation de l'objectif stratégique du Programme 056, du Ministère des Forêts et de la Faune et du Gouvernement en en général sont :

■ Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2024	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2024		
Programme : 056 - Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des Aires protégées							
Action : 03 - Valorisation des ressources fauniques						Renforcer la sécurisation des personnes et des biens	2024
Organisation du Commerce des espèces fauniques, appui et suivi aux initiatives de valorisation de la faune	7 000 000	Au moins une étude de faisabilité réalisée pour la mise en place d'un Game-Farming Pilote à l'Ecole de Faune de Garoua	2023	0.0	1.0		
Total Action	7 000 000						
Action : 01 - Aménagement des zones de chasse (ZIC, ZICGC)						Gestion appropriée du potentiel faunique et adhésion des populations aux activités cynégétiques	2024
Elaboration et Validation des Plans de Gestion des ZICs et ZICGC	3 000 000	Plan Simple de Gestion et convention de gestion validés et approuvés	2022	3.0	5.0		
Contrôle et Suivi des Plans de Gestion des Zones de Chasse	5 000 000	Etat des lieux des œuvres sociales réalisées dans les ZIC et ZICGC	2022	290.0	300.0		
Total Action	8 000 000						
Action : 03 - Valorisation des ressources fauniques						Renforcer la sécurisation des personnes et des biens	2024
Suivi de l'activité cynégétique et collecte des taxes y afférentes	22 000 000	Ouverture officielle de la saison cynégétique	2023	1.0	1.0		
Suivi des Activités applicables aux différentes conventions internationales signées par le Cameroun en matière de faune (CITES...)	30 000 000	Sessions du Comité Interministériel de la CITES tenues	2023	0.0	1.0		
Lutte contre la criminalité faunique et réduction des conflits homme-faune	6 000 000	Le suivi des Conflits Homme-faune est effectif sur tout le territoire	2023	9.0	5.0		
Total Action	58 000 000						
Action : 04 - Aménagement des aires protégées						Reconstitution des populations animales	2024
Développement des Equipements dans les Aires Protégées	232 000 000	Nombre d'aires Protégées équipées	2023	0.0	8.0		
Développement des Constructions dans les Aires Protégées	31 000 000	Une étude Commise au Jardin Zoo-Botanique de Mvog-Betsi	2023	0.0	1.0		
Elaboration des Plans d'Aménagement des Aires Protégées	48 000 000	Superficie des Aires Protégées sous aménagement	2023	0.0	200000.0		
Suivi de la Dynamique des populations et maintien de l'intégrité des Aires Protégées	38 500 000	Nombre de Plans d'Aménagement Suivis	2023	0.0	3.0		
Total Action	349 500 000						
Action : 05 - Promotion de l'écotourisme dans et autour des aires protégées						Augmentation des recettes de l'Etat	2024
Mise en Place et Développement des Jardins Zoologiques	15 000 000	Nombre de jardin zoologiques appuyés	2023	2.0	3.0		
Total Action	15 000 000						
Action : 07 - Pilotage du programme						Amélioration des performances du Programme	2024
Coordination des activités de la faune et des Aires	160 000 000	Financement durables mobilisés	2023	250.0	500.0		

Protégées						
Total Action	160 000 000					
Total Programme	597 500 000					
TOTAL GENERAL	597 500 000					

■ III.3.b. MOYENS DU CAS

Le budget du Fonds Spécial de Protection de la Faune projette financer en 2024 deux (02) projets portés par le Programme 056, intitulé « Sécurisation et Valorisation des Ressources Fauniques et des Aires Protégées ».

Lesdits projets, initialement prévu au budget de l'exercice 2023, n'ont pas pu être exécuté du fait de la rareté des crédits.

Il s'agit de ce fait des projets ci-après :

- Projet d'Elaboration des Plans d'Aménagement de Certaines Aires Protégées ;
- Projet de Mise à Niveau des Infrastructures et Equipements dans les Aires Protégées.

Pour atteindre cet objectif fixé, un renforcement du recouvrement des recettes sera effectué sur le terrain, et les travaux de réflexion en cours se poursuivront avec la Société de Recouvrement des Créances, à l'effet du recouvrement des Amendes-Transactions et Dommages et Intérêts d'un montant évalué d'environ 1,5 milliards, dont 65% seront reversés au Fonds Spécial de Protection de la Faune pour son fonctionnement, conformément à la réglementation en vigueur. En 2024, un Plan de Travail Annuel Budgétisé sera validé après l'adoption du projet de budget du Fonds Spécial, et son exécution suivie conformément à la territorialité des recettes de la Faune et des Aires Protégées. Un accent particulier sera mis sur les Régions du Centre, du Nord, de l'Est et du Sud véritables foyers des recettes cynégétiques. Il en sera de même pour les Jardins Zoologiques et les autres services de conservation des aires protégées, s'agissant de la perception des droits issues de l'écotourisme.

■ III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

Le budget du CAS Faune est décliné en trois titres contenant chacun plusieurs natures économiques. On les Dépenses des Biens et Services; les Transferts et les Dépenses d'Investissement.

■ Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		150 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	29 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	36 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	9 000 000
360680	Achat de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	15 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	31 000 000
361450	Entretien, réparation des véhicules courants	5 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	2 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	18 000 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		350 000 000
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage	45 000 000
361330	Etudes préalables aux acquisitions, constructions, et grosses réparations des bâtiments	5 000 000
464620	Contributions aux organisations sous-régionales	5 000 000
464630	Contributions aux organisations africaines	2 000 000
464640	Contributions aux organisations internationales	5 000 000
522490	Autres plans d'eau	26 000 000
524118	Mobilier et matériel de bureau	45 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau	65 000 000
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	30 000 000
524313	Matériel de transport fluvial de service et de fonction	22 000 000
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	30 000 000
524419	Autres matériel et outillage techniques	30 000 000
525910	Autres équipements des forces armées, de police et des administrations assimilées – en service	40 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		500 000 000

■ III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

■ Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 056 - Sécurisation et valorisation des ressources fauniques et des Aires protégées		
Action : 01 - Aménagement des zones de chasse (ZIC, ZICGC)		
Activité : Elaboration et Validation des Plans de Gestion des ZICs et ZICGC		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	2 000 000
Total Activité		3 000 000
Activité : Controle et Suivi des Plans de Gestion des Zones de Chasse		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 500 000
Total Activité		2 500 000
Total Action		5 500 000
Action : 03 - Valorisation des ressources fauniques		
Activité : Organisation du Commerce des espèces fauniques, appui et suivi aux initiatives de valorisation de la faune		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	1 000 000
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage	5 000 000
Total Activité		7 000 000
Activité : Suivi de l'activité cynégétique et collecte des taxes y afférentes		
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	8 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	3 000 000
Total Activité		22 000 000
Activité : Suivi des Activités applicables aux différentes conventions internationales signées par le Cameroun en matière de faune (CITES...)		
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	5 000 000
524118	Mobilier et matériel de bureau	5 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau	5 000 000
Total Activité		15 000 000
Activité : Lutte contre la criminalité faunique et réduction des conflits homme-faune		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	2 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	2 000 000
Total Activité		6 000 000
Total Action		50 000 000
Action : 04 - Aménagement des aires protégées		
Activité : Développement des Equipements dans les Aires Protégées		
524118	Mobilier et matériel de bureau	40 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau	40 000 000
524311	Matériel de transport automobile de service et de fonction	30 000 000
524313	Matériel de transport fluvial de service et de fonction	22 000 000
524418	Machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	30 000 000
524419	Autres matériel et outillage techniques	30 000 000
525910	Autres équipements des forces armées, de police et des administrations assimilées – en service	40 000 000
Total Activité		232 000 000
Activité : Développement des Constructions dans les Aires Protégées		

361330	Etudes préalables aux acquisitions, constructions, et grosses réparations des bâtiments	5 000 000
522490	Autres plans d'eau	26 000 000
Total Activité		31 000 000
Activité : Elaboration des Plans d'Aménagement des Aires Protégées		
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	2 000 000
COMPTE		
LIBELLE		MONTANT
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	3 000 000
361316	Etudes agricoles, forestières, halieutiques et sur l'élevage	40 000 000
Total Activité		48 000 000
Activité : Suivi de la Dynamique des populations et maintien de l'intégrité des Aires Protégées		
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	10 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	12 500 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	4 000 000
Total Activité		38 500 000
Total Action		349 500 000
Action : 05 - Promotion de l'écotourisme dans et autour des aires protégées		
Activité : Mise en Place et Développement des Jardins Zoologiques		
360680	Achat de matières, intrants agricoles, produits vétérinaires, consommations intermédiaires	15 000 000
Total Activité		15 000 000
Total Action		15 000 000
Action : 07 - Pilotage du programme		
Activité : Coordination des activités de la faune et des Aires Protégées		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	5 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	4 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	4 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	8 000 000
361450	Entretien, réparation des véhicules courants	5 000 000
361780	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	2 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	10 000 000
464620	Contributions aux organisations sous-régionales	5 000 000
464630	Contributions aux organisations africaines	2 000 000
464640	Contributions aux organisations internationales	5 000 000
524211	Matériels informatiques de bureau	20 000 000
Total Activité		80 000 000
Total Action		80 000 000
Total Programme		500 000 000
TOTAL GENERAL		500 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS 2024

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

PRODUCTION DES DOCUMENTS
SECURISES DE TRANSPORT

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	6
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	8
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	8
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	10
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	11
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	11
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	12
III.2.b. BILAN FINANCIER	12
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	13
III.3.b. MOYENS DU CAS	13
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	14
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	14
ANNEXE	17

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

La présente rubrique porte sur le fondement juridique du compte d'affectation spécial pour la production des documents de transport sécurisés. Ce volet juridique s'articule autour des sources de recettes destinées à provisionner le CAS-MINT, les missions assignées au CAS-MINT ainsi que les dépenses éligibles.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Les ressources du Compte d'affectation spéciale sont essentiellement constituées par les frais de délivrance des documents sécurisés de transport maritime d'une part et transport routier d'autre part. Conformément à l'article 5 du décret No2020/2233/PM du 01 juin 2020 portant réorganisation et fonctionnement du CAS-MINT. Il s'agit de :

(1) Dans le domaine maritime,

- Les certificats de jauge ;
- Les rôles d'équipage ;
- Les actes de camerounisation ;
- Les permis de navigation ;
- Les cartes de circulation ;
- Les certificats de radiation ;
- Les visites de sécurité ;
- Les certificats de capacité ;
- Les livrets professionnels maritimes ;
- Les cartes d'identité des marins ;
- Les autorisations provisoires ;
- Les inscriptions provisoires ;
- Les agréments aux professions de transporteurs maritime et para-maritime ;
- Le certificat de capacité des pirogues motorisées ;
- Le certificat des capacités des remorqueurs ;
- Les certificats d'immatriculation ;
- Les permis de conduire des bateaux de plaisance.

(2) Dans le domaine routier,

- Les certificats de capacité ;
- Permis de conduire national et international ;
- Certificat d'immatriculation des véhicules (cartes grises) ;
- Cartes de transport public routier (carte bleue) ;
- Licence de transport ;
- Les agréments aux professions de transporteur routier et d'auxiliaire des transports routiers ;
- Les agréments de gestionnaire de terminal de transport routier interurbain ;
- Les agréments de gestionnaire de voyage dans un terminal de transports routier interurbain ;

- Les agréments de groupeur de marchandise ;
- Les agréments des établissements de formation à la conduite automobile.

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

La principale mission de ce compte est la gestion de toutes les opérations liées à la production des titres de transport sécurisés. De manière plus spécifique et conformément au décret No2020/2233/PM du 01 juin 2020 portant réorganisation et fonctionnement du CAS-MINT, la cellule de gestion du CAS-MINT est chargée de :

- Mettre en place et suivre les mécanismes permettant le recouvrement optimal des ressources du compte ;
- Evaluer les ressources affectées au compte et de veiller à leur saine gestion ;
- Commettre un audit annuel indépendant des activités du compte ;
- Elaborer et soumettre au Ministres chargés des finances et des transports un rapport annuel sur la gestion des ressources et sur les conclusions de l'audit ;
- Elaborer et de proposer le budget du fonctionnement de la cellule ;
- Proposer les avantages de l'ensemble des membres de la cellule, ainsi que les primes de rendement aux personnels concourant à la collecte des recettes et à la production des titres de transport sécurisés.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les ressources du CAS-MINT sont destinées à des charges et prestations encadrées par l'article 6 du décret No 2020/2233/PM du 01 juin 2020 portant réorganisation et fonctionnement du CAS-MINT. Selon ledit article, ces ressources sont destinées au paiement de toutes les prestations liées à la production des documents de transports sécurisés. Entre autres prestations et charges, nous pouvons citer :

- Les prestations des opérateurs concessionnaires agréés ;
- Les prestations relatives à la maîtrise d'œuvre pour la production des documents sécurisés ;
- Les audits indépendants des opérations effectuées dans le cadre de la production des documents de transport sécurisés ;
- Le fonctionnement de la cellule de gestion du compte.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

Cette rubrique met en évidence l'évaluation des recettes du CAS/MINT. Elle s'articule autour du bilan de l'exécution des recettes des trois (03) dernières années et présente la situation pour l'année en cours, des difficultés rencontrées ainsi que les prévisions des recettes des trois prochaines années.

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'exécution des recettes sur les périodes 2020-2021-2022 ainsi qu'à mi-parcours 2023. Les performances ainsi enregistrées sont de l'ordre de **87,77%** en 2020, **75,83%** en 2021, **50,98%** en 2022 et **45,37 %** en septembre 2023.

■ Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2023	2022	2021	2020
Reports (solde à reporter)	393 538 409	0	0	0
Autres Recettes Non Réparties	2 756 144 137	1 934 723 294	0	0
TOTAL	3 149 682 546	1 934 723 294	0	0

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le CAS/MINT, depuis sa création, est plombé par un certain nombre de difficultés, empêchant ainsi l'atteinte de ses objectifs de performances. Il s'agit entre autres de :

- La sous-évaluation de l'enveloppe budgétaire allouée au CAS par rapport aux charges ;
- L'évasion des recettes dans le processus de collecte et de recouvrement, du fait de l'encaissement direct, et de la multitude de personnes qui interviennent dans cette chaîne, impliquant ainsi des écarts considérables entre ce qui est réellement collecté et ce qui est reversé dans le compte ;
- Les agents intermédiaires de recettes qui encaissent pour le CAS ne rendent pas compte à l'agent comptable, et reversent les recettes aux périodes irrégulières ;
- Le coût de la subvention qui bien qu'ayant connu une baisse favorise encore le déficit de ce compte ;
- Les difficultés dans l'exécution du nouveau dispositif « **PROBMIS-CAS /WEB** » dont la prise en main se fait de manière progressive.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Le tableau ci-dessous présente les prévisions des recettes à recouvrer pour les trois (03) prochaines années (2024, 2025, 2026) tenant compte de la dématérialisation de la collecte et du paiement des frais issus de la production des titres de transport sécurisés, et aussi, de l'insertion des nouvelles niches de recettes dans le projet de loi de Finances pour l'exercice 2024. Cette estimation s'élève à **6 000 000 000 FCFA** pour 2024, **6 600 000 000 FCFA** pour 2025, **7 920 000 000 FCFA** pour 2026.

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2024	2025	2026
Agrément de gestionnaire de terminal de transport routier interurbain	1 500 000	1 800 000	2 160 000
Agrément de gestionnaire de voyage dans un terminal de transports routier interurbain	1 500 000	1 800 000	2 160 000
Agrément de groupeur et de dégroupéur de marchandise	1 500 000	1 800 000	2 160 000
Agrément des établissements de formation à la conduite automobile	1 500 000	1 800 000	2 160 000
Livret maritime temporaire	3 000 000	3 600 000	4 320 000
Certificats des capacités des pirogues motorisées	5 000 000	6 000 000	7 200 000
Certificats des capacités des remorqueurs	3 000 000	3 600 000	4 320 000
Permis de conduire des bateaux de plaisance	2 000 000	2 400 000	2 880 000
Permis de navigation	5 000 000	6 000 000	7 200 000
Visites de sécurité	200 000 000	240 000 000	288 000 000
Certificats de capacité	54 500 000	65 400 000	78 480 000
Livrets professionnels maritimes	2 500 000	3 000 000	3 600 000
Cartes d'identité des marins	0	0	0
Autorisations provisoires	3 000 000	3 600 000	4 320 000
Agréments aux professions de transporteurs maritime et para-maritime	100 000 000	120 000 000	144 000 000
Permis de conduire national et international	1 300 000 000	1 560 000 000	1 872 000 000
Certificats d'immatriculation des véhicules (cartes grises)	3 000 000 000	3 600 000 000	4 320 000 000
Cartes de transport public routier (cartes bleues)	656 000 000	787 200 000	944 640 000
Licences de transport	100 000 000	120 000 000	144 000 000
Agréments aux professions de transporteur routier et d'auxiliaire des transports routiers	60 000 000	72 000 000	86 400 000
Reports (solde à reporter)	500 000 000	0	0
TOTAL	6 000 000 000	6 600 000 000	7 920 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

Cette rubrique présente l'évaluation des charges du CAS/MINT. Elle s'articule autour de l'encrage stratégique du CAS, du bilan d'exécution technique et financier des activités du CAS et enfin l'identification des activités/projets par programme et action à financer dans le cadre du budget en cours d'élaboration.

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

Avec l'achèvement de la mise en œuvre (2010-2020) du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), le Cameroun a élaboré une Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) qui s'appuie sur les leçons de la mise en œuvre du DSCE dont elle prend le relais jusqu'en 2030. La SND30 est ainsi le nouveau cadre de référence de l'action du Gouvernement en matière de politique publique.

Le secteur des transports, malgré la récession due aux effets de la COVID-19, emboîte le pas à cette nouvelle vision dans l'optique de positionner le Cameroun **au carrefour des échanges en Afrique Centrale**, pris de la volonté du Chef de l'État de rendre notre un pays émergent à l'horizon 2035.

C'est à ce titre que le Ministère des transports a entrepris, avec l'accompagnement du MINEPAT et du MINFI, d'aménager son cadre stratégique de performance afin de l'arrimer à la SND30. Le MINT est ainsi passé d'une cartographie à **04 programmes** à une cartographie à **06 programmes**. Ainsi, la nouvelle cartographie se décline ainsi qu'il suit :

- **Programme 153** : Développement des transports routiers, de l'intermodalité et de la sécurité routière ;
- **Programme 154** : Développement du transport aérien et régulation de l'aviation civile ;
- **Programme 155** : Développement du transport maritime, fluvial, lacustre et des activités portuaires ;
- **Programme 156** : Développement du transport ferroviaire ;
- **Programme 157** : Développement et modernisation des systèmes de collecte, de production et de vulgarisation des informations météorologiques ;
- **Programme 158** : Gouvernance et appui institutionnel au sous-secteur des transports.

Les activités liées à la production des titres de transport sécurisés trouvent leur encrage au sein des programmes **153** et **155** ci-dessus.

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

Le **Tableau** ci-dessus résume l'exécution technique des 04 activités programmées pour le compte de l'année 2023. Ces activités regroupent **10 tâches/projets** qui matérialisent l'opérationnalisation desdites activités. A date, le niveau de mise en œuvre reste acceptable et pourrait être globalement estimé à **61 %** malgré les retards de prise en charge financière dû au non versement des ressources à la trésorerie.

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

ACTIVITE	JANVIER 2023		DECEMBRE 2023 (PREVISIONNEL)		RESULTATS (PREVISIONNEL)		ECART	JUSTIFICATION ECART	ACTIVITE A PROGRAMMER / ACTION A ENTREPRENDRE
	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée			
Suivi et contrôle du processus de production des documents de transport sécurisés	- mobiliser les experts pour : -Maitrise d'œuvre de système de production ; -Audit indépendant du système de production.	Mobilisation des experts qualifiés	-Rapport d'audit et de maîtrise d'œuvre	02 rapports disponibles	01 rapport d'audit et 01 rapport de maîtrise d'œuvre	01 rapport d'audit et 01 rapport de maîtrise d'œuvre	Pas d'écart	RAS	Suivi et contrôle du processus de production des documents de transport sécurisés
Production et sécurisation des titres liés à HTT	lancement de la sécurisation des titres maritimes	lancement effectif	satisfaction complète de la demande en sécurisation des titres maritimes	toutes les demandes satisfaites	satisfaire toute la demande en sécurisation des titres maritimes	toutes les demandes satisfaites	Pas d'écart	RAS	Production et sécurisation des titres liés à HTT
Coordination et suivi des activités du CAS-MINT	tenue de la première session	session tenue	tenue de toutes les sessions ordinaires	sessions tenues	tenue de toutes les sessions ordinaires	sessions tenues	Pas d'écart	RAS	Coordination et suivi des activités du CAS-MINT
Production et sécurisation des titres liés à PRESPRINT	lancement de la sécurisation des titres par PRESPRINT	lancement effectif	satisfaction complète de la demande en sécurisation des titres terrestres	toutes les demandes satisfaites	satisfaire toute la demande en sécurisation des titres terrestres	toutes les demandes satisfaites	Pas d'écart	RAS	Production et sécurisation des titres liés à PRESPRINT

■ III.2.b. BILAN FINANCIER

La disponibilité des recettes dans la plateforme PROBMIS-CAS s'élève à **2 722 481 189 FCFA** [2 730 563 689-8 082 500 (*erreur de saisie*)]. Ces ressources ont permis à date de couvrir des dépenses à hauteur de **14 995 915 FCFA**. Pour un taux d'exécution financier de **0,55 %**. Ce niveau de performance en matière d'exécution du budget du CAS/MINT en dépense sera complété après apurement des factures des prestataires en cours de traitement par la maîtrise d'œuvre en charge de la sécurisation de la production des documents de transport sécurisés.

Le tableau ci-dessous présente la situation de l'exécution du budget du CAS/MINT en dépense par type de procédures.

PROCEDURE	ENGAGEMENT		LIQUIDATION		ORDONNANCEMENT	
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
Bon de Commande	4	13 496	4	13 496	4	13 496
Mission Intérieur	9	1 500	9	1 500	9	1 500
TOTAUX	13	14 996	13	14 996	13	14 996

III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Le tableau ci-après présente l'encrage des activités du CAS-MINT avec le cadre stratégique de performance du Ministère des Transports ainsi que les différents résultats attendus relatifs à la mise en œuvre desdites activités. Pour le déploiement de ses missions en 2024, le CAS compte mettre en œuvre 04 grandes activités déclinées en 05 tâches.

Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2024	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2024		
Programme : 153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE							
Action : 01 - PRODUCTION ET SECURISATION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT						optimisation de la gouvernance du CAS-MINT	decembre 2023
Production et sécurisation des titres liés à PRESPRINT	2 822 404 000	Nombre de demande de permis de conduire satisfait	2021	20000.0	50000.0		
coordination et suivi des activités du CAS-MINT	39 996 000	Taux de mise en œuvre des résolutions de la cellule de gestion mise en œuvre	2021	80.0	90.0		
Total Action	2 862 400 000						
Action : 06 - COORDINATION DU PROGRAMME						respect du cahier de charge des OCA et de la déontologie de gestion comptbla et financier du CAS	decembre 2023
suivi et contrôle du processus de production des documents de transport sécurisés	80 000 000	Nombre de rapport de controle du processus validé et disponible	2021	2.0	4.0		
Total Action	80 000 000						
Total Programme	2 942 400 000						
Programme : 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES							
Action : 03 - RENFORCEMENT DE LA SURETE ET DE LA SECURITE DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL ET LACUSTRE.						Document maritime et routier sécurisé	decembre 2023
production et sécurisation des titres liés à HTT	3 057 600 000	Nombre de document maritime et routier sécurisé	2021	30000.0	40000.0		
Total Action	3 057 600 000						
Total Programme	3 057 600 000						
TOTAL GENERAL	6 000 000 000						

III.3.b. MOYENS DU CAS

■ III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

■ Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		5 920 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	3 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	3 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 880 004 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	14 496 000
361710	Frais de réception	1 500 000
BUDGET D'INVESTISSEMENT		80 000 000
361301	Honoraires et frais annexes	80 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		6 000 000 000

■ III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

■ Tableau 7 : Détails des dépenses par activités

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 153 - DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS ROUTIERS, DE L'INTERMODALITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE		
Action : 01 - PRODUCTION ET SECURISATION DES DOCUMENTS DE TRANSPORT		
Activité : Production et sécurisation des titres liés à PRESPRINT		
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	2 822 404 000
Total Activité		2 822 404 000
Activité : coordination et suivi des activités du CAS-MINT		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	3 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	3 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	14 496 000
361710	Frais de réception	1 500 000
Total Activité		39 996 000
Total Action		2 862 400 000
Action : 06 - COORDINATION DU PROGRAMME		
Activité : suivi et contrôle du processus de production des documents de transport sécurisés		
361301	Honoraires et frais annexes	80 000 000
Total Activité		80 000 000
Total Action		80 000 000
Total Programme		2 942 400 000
Programme : 155 - DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL, LACUSTRE ET DES ACTIVITES PORTUAIRES		
Action : 03 - RENFORCEMENT DE LA SURETE ET DE LA SECURITE DU TRANSPORT MARITIME, FLUVIAL ET LACUSTRE.		
Activité : production et sécurisation des titres liés à HTT		
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	3 057 600 000
Total Activité		3 057 600 000
Total Action		3 057 600 000
Total Programme		3 057 600 000
TOTAL GENERAL		6 000 000 000

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS 2024

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

SOUTIEN ET DEVELOPPEMENT DES
ACTIVITES DE TOURISME ET DE LOISIRS

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	3
I. DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE	4
I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS	5
I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS	5
I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS	6
II. EVALUATION DES RECETTES DU CAS	7
II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS	8
II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	8
II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES	8
III. EVALUATION DES CHARGES DU CAS	10
III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS	11
III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS	11
III.2.a. BILAN TECHNIQUE	12
III.2.b. BILAN FINANCIER	13
III.3. IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION	
III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS	15
III.3.b. MOYENS DU CAS	17
III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE	17
III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS	18
ANNEXE	23

NOTE EXPLICATIVE

I.

**DU FONDEMENT JURIDIQUE DU COMPTE
D'AFFECTATION SPECIALE**

Le Compte d'Affectation Spéciale du MINTOUL est créé en application des dispositions de l'article 27 de la loi numéro 98/006 du 14 avril 1998 relative à l'activité touristique. Il est créé par décret N 99/111 du 27 mai 1999 et a pour objectif de garantir le développement et le soutien de l'activité touristique et des loisirs. D'autres textes législatifs ont contribué à redéfinir ce Compte en termes de ressources destinées à alimenter ses activités, ce sont notamment les Lois de finances numéros 2019/023 du 24 décembre 2019 ; 2020/018 du 17 décembre 2020 ; 2021/026 du 16 décembre 2021 et 2022/020 du 27 décembre 2023.

■ I.1. SOURCES DE RECETTES DESTINÉES À APPROVISIONNER LE CAS

Les recettes destinées à alimenter le CAS du MINTOUL sont définies dans la loi de finances de chaque année. La loi de finances n° 2022/020 du 27 décembre 2023 fixent ces recettes ainsi qu'il suit :

- Les Amendes et transactions ;
- Les frais de Concession à des personnes physiques ou morales des sites touristiques classés ;
- Les Frais de dossiers en vue de l'obtention des concessions touristiques ;
- Les Frais de dépôt de dossier de demande de construction, renouvellement, extension, agrément, exploitation des établissements de tourisme et des loisirs ;
- Les frais de location des établissements hôteliers construits sur capitaux publics et donnés en gérance libre à des personnes physiques ou morales nationales ou étrangères ;
- La Quote-part des recettes provenant des droits d'accès dans les parcs nationaux et les réserves de faunes ;
- La Quote-part du produit de la taxe de séjour ;
- La Redevance liée aux panonceaux ;
- La Redevance perçue lors de la délivrance des autorisations de construction et d'ouverture d'établissements hôteliers (Droits de Licence).

■ I.2. MISSIONS À ASSIGNER AU CAS

Le Compte d'Affectation Spéciale du MINTOUL est dédié au financement des activités relatives au soutien et au développement des activités de tourisme et des loisirs aux niveaux national et international. Les missions dévolues à ce Compte sont les suivantes :

- La promotion du tourisme tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Cameroun ;
- La promotion des loisirs ;
- Le développement de l'activité touristique et des loisirs ;
- Le soutien aux initiatives touristiques et de loisirs ;
- La valorisation des sites touristiques.

Dans le cadre de l'élargissement des sources de collecte des recettes, le MINTOUL a adopté d'autres niches de recettes relatives aux frais d'homologation des installations d'équipements de loisirs et aux frais de descente des inspections de classement et de reclassement des établissements de tourisme et des loisirs.

■ I.3. DÉPENSES ÉLIGIBLES AU CAS

Les dépenses éligibles au Compte d'Affectation Spéciale du MINTOUL sont :

- Organisation Journée Mondiale du Tourisme ;
- Accompagnement des acteurs du secteur de tourisme et des loisirs ;
- Lutte contre la clandestinité ;
- Appuis et participation aux foires nationales ;
- Communication institutionnelle dans le sous-secteur tourisme et loisirs ;
- Exécution des travaux spéciaux ;
- Promotion du bilinguisme et du multiculturalisme ;
- Prise en charge des arriérés ;
- Poursuite de mise en exploitation des sites touristiques ;
- Accompagnement à la coopération et partenariat ;
- Appui au fonctionnement des plateformes de collaboration MINTOUL-MINAC ; MINTOUL-MINFOF ; MINTOUL-INC ;
- Organisation et tenue des sessions du classement des sites Touristiques ;
- Participation aux assises statutaires et réunions de l'OMT ;
- Élaboration de l'annuaire des statistiques du Tourisme ;
- Participation aux foires internationales ;
- Organisation des éductours ;
- Renforcement du dispositif d'intervention des acteurs des œuvres de vacances ;
- Organisation des autres activités de Loisirs ;
- Promotion des loisirs en milieu de travail pour hommes et femmes ;
- Organisation des colonies de vacances.

II.

EVALUATION DES RECETTES DU CAS

■ II.1. BILAN DE L'EXÉCUTION DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET ESTIMATION POUR L'ANNÉE EN COURS

Le bilan de l'exécution des recettes du CAS MINTOUL se présente ainsi qu'il suit:

■ **Tableau 1 : Réalisation des Recettes du C.A.S.**

NATURES DES RECETTES	REALISATION			
	2023	2022	2021	2020
Les frais de dépôt de dossier de demande de construction, renouvellement, extension, d'agrément, d'exploitation des établissements de tourisme et des loisirs	5 590 000	0	0	0
Quote-part du produit de la taxe de séjour	510 808 356	0	0	0
Location des établissements hôteliers construits sur capitaux publics et donnés en gérance libre à des personnes physiques ou morales nationales ou étrangères	22 020 000	199 740 000	186 740 000	0
Redevance perçue lors de la délivrance des autorisations de construction et d'ouverture d'établissement hôteliers	15 470 000	5 958 000	5 810 000	0
Amendes et transactions	11 015 000	87 289 000	67 251 000	0
Redevance liée aux panonceaux	8 771 000	12 259 000	8 693 000	0
Reports (solde à reporter)	27 555 919	51 497 610	0	0
TOTAL	601 230 275	356 743 610	268 494 000	0

■ II.2. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les recettes qui alimentent le Compte d'Affectation Spéciale du MINTOUL relèvent essentiellement du niveau des activités de tourisme et des loisirs, lui-même tributaire des **facteurs exogènes** au MINTOUL tels la situation des corridors inter urbains qui conditionnent l'accès aux sites touristiques et campements établis sur le territoire national ; la situation sécuritaire et sanitaire ; et la stabilité internationale qui détermine le niveau du tourisme récepteur. À ce titre, il est difficile d'effectuer des prévisions fiables du niveau de recouvrement annuel des recettes qui alimentent le CAS MINTOUL.

Par ailleurs, l'exécution des dépenses liées au CAS du MINTOUL se heurte régulièrement à des difficultés au rang desquelles celles liées à la rareté des ressources et à l'instabilité de l'Application Informatique PROBMIS CAS déployée par le MINFI au MINTOUL.

■ II.3. PRÉVISION DES RECETTES SUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Les prévisions des recettes sur les trois prochaines sont résumées le tableau ci-après. En vue de l'amélioration desdites recettes, un dispositif a été mis en place à l'effet de redynamiser le recouvrement des recettes touristiques notamment à travers la reprise des missions d'inspection et de contrôle des établissements touristiques et de loisirs et les objectifs de recettes assignés aux Directeurs des hôtels du Parc Hôtelier de l'État, aux délégués régionaux et à la Brigade Centrale de Contrôle du MINTOUL.

Dans le même ordre d'idées, des textes annexes portant révision des montant des taux et droits de redevance sur panonceau ont également été élaborés en collaboration avec les syndicats du secteur touristique et des loisirs en ce qui concerne l'arrimage à la législation des agences de voyage, des établissements de formation en tourisme et hôtellerie, des appartements meublés, des sites touristiques et autres entreprises touristiques.

L'entrée en vigueur desdits textes qui reste attendue permettra de relever substantiellement le niveau de recettes collectées jusqu'ici dans le CAS-MINTOUL.

■ **Tableau 2 : Projection des Recettes des trois prochaines années**

NATURES DES RECETTES	MONTANT DE L'AFFECTATION		
	2024	2025	2026
Les frais de dépôt de dossier de demande de construction, renouvellement, extension, d'agrément, d'exploitation des établissements de tourisme et des loisirs	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Quote-part du produit de la taxe de séjour	600 000 000	650 000 000	650 000 000
Location des établissements hôteliers construits sur capitaux publics et donnés en gérance libre à des personnes physiques ou morales nationales ou étrangères	160 000 000	170 000 000	170 000 000
Concession à des personnes physiques ou morales des sites touristiques classés	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Frais de dossiers en vue de l'obtention des concessions touristiques	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Redevance perçue lors de la délivrance des autorisations de construction et d'ouverture d'établissement hôteliers	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Amendes et transactions	90 000 000	75 000 000	75 000 000
Quote-part des recettes provenant des droits d'accès dans les parcs nationaux et les réserves de faunes	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Redevance liée aux panonceaux	40 000 000	35 000 000	35 000 000
Subvention de l'Etat	0	0	0
Reports (solde à reporter)	40 000 000	0	0
TOTAL	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000

III.

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

Le Compte d'Affectation Spéciale du MINTOUL est chargé d'assurer la participation adéquate du Cameroun aux foires, salons et festivals touristiques à l'étranger ; Il permet de mobiliser les tours opérateurs et communicateurs spécialisés. Cette mobilisation d'acteurs nécessite une prise en charge en temps réel, il assure l'appui aux initiatives privées a caractères touristiques ; la production de supports promotionnelles multilingues ; les insertions publicitaires dans les magazines et médias internationaux ; l'organisation de salons de tourisme et d'éductour ; le fonctionnement des commissions techniques nationales de classement et de reclassement des établissements de tourisme et de loisirs, la promotion de la gastronomie camerounaise, la promotion digitale, la tenue des sessions du Conseil National du Tourisme, l'organisation et l'encadrement technique des colonies de vacances et classes promenades, l'organisation des activités de loisirs pour enfants, jeunes et personnes vulnérables etc.

■ III.1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CAS AVEC LES PROGRAMMES MINISTÉRIELS

L'objectif stratégique du MINTOUL est d'accueillir au moins 6 000 000 de touristes internes et 3 500 000 touristes internationaux par an à l'horizon 2035. Le CAS du MINTOUL est logé dans le programme 014 « promotion du tourisme et des loisirs ».

■ III.2. BILAN DE L'EXÉCUTION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS DU CAS

■ III.2.a. BILAN TECHNIQUE

Le bilan technique ci-après est un bilan en date du 26 octobre 2023, par conséquent ce dernier peut évoluer car les activités d'exécution du budget CAS ainsi que le recouvrement des recettes touristiques sont en cours.

DÉSIGNATION	Date de début		Date fin		Résultats	écarts	Justification écarts
	prévu	Réal.	prévu	Réal.			
PROGRAMME PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS 014					prévus		
ACTION 01 Promotion du Tourisme interne							
Organisation Journée Mondiale du Tourisme	27/09/2023	Oui	27/09/2023	Oui	Célébration effective de la Journée Mondiale du Tourisme	oui	
Élection Miss JMT dans les 10 Régions	20/09/2023	Non	27/09/2023	Non	//		Absence ressource
Renforcement des capacités des acteurs du secteur touristique	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Plusieurs appuis financiers accordés aux promoteurs des activités touristiques et de loisirs		
Tenue Commission de classement et d'agrément	À partir 01/04/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Commission tenue		
Tenue Commission technique nationale des Ets de Tourisme	À partir 01/04/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Commission tenue		
Achat consommables informatiques	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Achats effectués		
Achat autres fournitures courantes de service	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Achats effectués		
Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Achats effectués		
Confection des cartes professionnelles des guides de tourisme et des animateurs de loisirs	À partir 01/04/2023	Non	31/12/2023	Non	//		Absence ressource
Valorisation de la cuisine camerounaise	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Tenues des activités promotionnelles		
Promotion de la cuisine camerounaise	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Tenues des activités promotionnelles		
Lutte contre la clandestinité	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Des opérations de contrôle et d'inspection effectuées		
Poursuite de partenariat avec FEICOM, ANOR	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Formation de certains personnels		
Appui technique de participation aux foires nationales	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Des nombreuses ONG et Associations soutenues		
Appui aux ONG, associations et promoteurs de tourisme et des Loisirs	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Des nombreuses ONG et Associations soutenues		
Participation aux foires nationales	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Participation du Mintoul à des nombreuses foires nationales (SAGO, NGONDO 2023, ...)		
Prise en charge des délégations et éductour	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Organisations de plusieurs activités de loisirs		
Communication institutionnelle dans le sous-secteur tourisme et loisirs	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Organisation des Conférences de presse ; Production du Magazine du MINTOUL ; Production de supports promotionnels ; etc.		
Animation des Stands d'informations touristiques	01/01/2023	Non	31/12/2023	Non	//		
Promotion électronique	01/01/2023	Non	31/12/2023	Non	//		
Création des sites web	01/01/2023	Non	31/12/2023	Non	//		
Exécution des travaux spéciaux	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Relance de la Plateforme de réflexion avec le MINFI ; Mission d'audit archivistique ; Promotion et élaboration de la culture juridique au sein du MINTOUL ; Préparation		

					budget, élaboration des documents de synthèse du CAS, etc.			
Promotion du bilinguisme et du multiculturalisme	01/01/2023	Non	31/12/2023	Non				
Prise en charge des arriérés	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Traitement de plusieurs dossiers de 2022			
Poursuite de mise en exploitation de dix sites touristiques	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Opérationnalisation des sites aménagés			
Accompagnement à la création des Offices du Tourisme par le COMECEC	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Opérations d'accompagnement des OT effectives			
Organisation et célébration de la Journée Mondiale du Tourisme responsable et respectueuse (JMTRR)	01/01/2023	Non	31/12/2023	Non	//			Absence des ressources
Fonctionnement des plateformes de collaboration MINTOUL-MINAC ; MINTOUL-MINFOF ; MINTOUL-INC	01/01/2023	Non	31/12/2023	Non	//			En cours
Organisation et tenue des sessions du classement des sites Touristiques	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Sessions tenues			
Question pour un touriste	01/01/2023	Non	31/12/2023	Non	//			Absence des ressources
Participation aux assises statutaires de l'OCI et élaboration de l'annuaire des statistiques du Tourisme	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Annuaire des statistiques du tourisme en cours d'élaboration			
ACTION 02 PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR								
Participation aux foires internationales	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui	Participation du MINTOUL à plusieurs foires et événements relatifs au tourisme et loisirs			
Activation de l'Écotourisme au Cameroun avec l'observation des oiseaux	01/01/2023	Non	31/12/2023	Non	//			Absence des ressources
ACTION 03 PROMOTION DES LOISIRS								
Renforcement du dispositif d'intervention des acteurs des œuvres de vacances et des acteurs de loisirs	01/01/2023	Non	31/12/2023	Non	En cours			En cours
Organisation des autres activités de Loisirs	01/01/2023	Oui	31/12/2023	Oui				
Promotion des Loisirs en milieu de travail	01/01/2023	Non	31/12/2023	Non	//			Absence des ressources
ACTION 04 ÉDUCATION DES POPULATIONS À LA CULTURE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS								
Organisation des colonies de vacances	À partir 01/07/2023	Oui	31/08/2023	Oui	Colonies des vacances réalisées			

III.2.b. BILAN FINANCIER

Le bilan financier en fin octobre 2023 de l'exécution du budget du CAS MINTOUL se présente selon le tableau ci-après :

Rappel : L'article 45 de la loi de finances dispose qu'il est interdit d'imputer directement à un compte spécial des dépenses de salaires, de traitements, indemnités et allocations de toute nature au personnel. Les salaires et le traitement des salaires ne sont pas pris en compte dans le CAS. Les indemnités budgétisées concernent les frais de tenue des sessions du Conseil National du Tourisme présidé par le Premier Ministre et des sessions interministériels des Commissions Techniques Nationales et commissions de classement des Établissements de tourisme.

DÉSIGNATION		
-------------	--	--

EVALUATION DES CHARGES DU CAS

COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL

PROGRAMME PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS 014	Montant prévu dans la loi de finances 2023	Disponibilité fin octobre 2023	Taux de réalisation
ACTION 01 Promotion du Tourisme interne			
Organisation Journée Mondiale du Tourisme	20 000 000	4 582 192	77,09%
Renforcement des capacités des acteurs du secteur touristique	178 000 000	26 221 899	85,27%
Lutte contre la clandestinité	100 000 000	20 556 100	79,44%
Appui technique de participation aux foires nationales	95 000 000	22 184 023	76,65%
Communication institutionnelle dans le sous-secteur tourisme et loisirs	145 000 000	45 922 640	68,33%
Exécution des travaux spéciaux	182 000 000	79 425 500	56,36%
Promotion du bilinguisme et du multiculturalisme	10 000 000	10 000 000	0,00%
Prise en charge des arriérés	20 000 000	4 091 625	79,54%
Poursuite de mise en exploitation de dix sites touristiques	10 000 000	5 206 865	47,93%
Accompagnement à la création des Offices du Tourisme par le COMECEC	10 000 000	450 000	95,50%
Organisation et célébration de la Journée Mondiale du Tourisme responsable et respectueuse (JMTRR)	10 000 000	0	100,00%
Fonctionnement des plateformes de collaboration MINTOUL-MINAC ; MINTOUL-MINFOF ; MINTOUL-INC	10 000 000	10 000 000	0,00%
Organisation et tenue des sessions du classement des sites Touristiques	10 000 000	2 152 500	78,48%
Question pour un touriste	5 000 000	5 000 000	0,00%
Participation aux assises statutaires de l'OCI et élaboration de l'annuaire des statistiques du Tourisme	25 000 000	5 121 025	79,52%
ACTION 02 PROMOTION DU TOURISME RECEPTEUR			
Participation aux foires internationales	70 000 000	38 854 680	44,49%
Activation de l'Écotourisme au Cameroun avec l'observation des oiseaux	10 000 000	0	100,00%
ACTION 03 PROMOTION DES LOISIRS			
Renforcement du dispositif d'intervention des acteurs des œuvres de vacances et des acteurs de loisirs	6 000 000	6 000 000	0,00%
Organisation des autres activités de Loisirs	20 000 000	8 800 000	56,00%
Promotion des Loisirs en milieu de travail	14 000 000	0	100,00%
ACTION 04 ÉDUCATION DES POPULATIONS À LA CULTURE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS			
Organisation des colonies de vacances	50 000 000	1 255 000	97,49%
TOTAL	1000 000 000	295 824 049	70,42%

■ III.3 IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS/PROJETS PAR PROGRAMME ET ACTION À FINANCER DANS LE CADRE DU BUDGET EN COURS D'ÉLABORATION

■ III.3.a. CHAÎNE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNELS

Le Compte d'Affectation Spéciale du MINTOUL est logé dans le programme 014 « promotion du tourisme et des loisirs ». Dans le cadre de la promotion du tourisme, le MINTOUL envisage d'arrimer aux standards internationaux, les techniques d'accueil et de réception de touristes, développer les circuits touristiques, assainir et relever le standing des structures d'hébergement, viabiliser et amorcer le classement de certains sites touristiques, opérationnaliser les plates formes de collaborations et le suivi de la gestion des sites, améliorer la visibilité du Cameroun à travers la promotion électronique, poursuivre la promotion de l'image à travers les participations aux foires internationales et les insertions publicitaires, organiser des rencontres avec les promoteurs du tourisme du secteur pour la mise en place d'un plan concerté de promotion.

En perspective pour l'exercice 2024 dans le cadre de la promotion des loisirs, le MINTOUL se propose de sortir de la phase d'implémentation pour l'éclosion à travers le renforcement de l'accompagnement des mairies par des ateliers de sensibilisation ; la nomination des Régisseurs de recettes dans les dix (10) Régions pour un meilleur suivi des recettes ; la mise sur pied des points focaux loisirs dans chaque commune ; la mise en place d'une application **loisirs enjoy** qui permettra de valoriser les infrastructures de loisirs disponibles au Cameroun sur les smartphones ; de faire bénéficier aux communes des opportunités de formation des moniteurs et animateurs locaux de loisirs ; de mettre sur pied un schéma directeur des infrastructures de loisirs et de continuer l'appui des initiatives privées en matière de développement des activités de tourisme et des loisirs.

■ Tableau 5 : Chaîne de résultats prévisionnels :

Activités/Projets		Extrants				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'Evaluation des Effets
Libellé	Coût 2024	Libellé	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur Cible 2024		
Programme : 014 - Promotion du tourisme et des loisirs							
Action : 01 - Promotion du tourisme interne						Promotion du tourisme interne	
Élaboration de l'annuaire des statistiques du Tourisme	25 000 000						
Question pour un Touriste	5 000 000						
Total Action	30 000 000						
Action : 03 - Promotion des loisirs						Changement de comportement et de manière de servir	2023
Renforcement du dispositif d'intervention des acteurs des œuvres de vacances et des acteurs de loisirs	20 000 000	Des acteurs des œuvres de vacances et des loisirs sensibilisés	2023	1.0	2.0		
Total Action	20 000 000						
Action : 01 - Promotion du tourisme interne						Promotion du tourisme interne	
Organisation Journée Mondiale du Tourisme	20 000 000						
Accompagnement des acteurs du secteur du tourisme et des loisirs	180 000 000						
Lutte contre la clandestinité	105 000 000						
Appuis et participation aux foires nationales	85 000 000						
Communication institutionnelle dans le sous-secteur tourisme et loisirs	85 000 000						
Exécution des travaux spéciaux	190 000 000						
Promotion du bilinguisme et du multiculturalisme	10 000 000						
Prise en charge des arriérés	40 000 000						
Poursuite de la mise en exploitation des sites touristiques	10 000 000						
Accompagnement à la coopération et partenariat	20 000 000						
Fonctionnement des plateformes de collaborations: MINTOUL-MINAC; MINTOUL-MINFOF; MINTOUL-INC	10 000 000						
Organisation et tenue des sessions de classement des sites touristiques	10 000 000						
Participation aux assises statutaires et réunions de l'OMT	25 000 000	participation à des assises et des annuaires élaborés	2023	1.0	2.0		
Total Action	790 000 000						
Action : 02 - Promotion du tourisme récepteur						Avoir au moins 3,5 millions de touristes internationaux	Horizon 2022
Participation aux foires internationales	110 000 000						
Total Action	110 000 000						
Action : 03 - Promotion des loisirs						Changement de comportement et de manière	2023

						de servir	
Organisation des autres activités de Loisirs	5 000 000						
Promotion des loisirs en milieu de travail pour hommes et femmes	5 000 000	Divertissement des travailleurs	2023	1.0	2.0		
Total Action	10 000 000						
Action : 04 - Education des populations à la culture touristique et des loisirs						Emulsion des cultures et des peuples	2022
Organisation des colonies de vacances	40 000 000						
Total Action	40 000 000						
Total Programme	1 000 000 000						
TOTAL GENERAL	1 000 000 000						

■ III.3.b. MOYENS DU CAS

■ III.3.b.i. SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR NATURE ÉCONOMIQUE

■ Tableau 6 : Synthèse des dépenses par nature économique

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT		1 000 000 000
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	55 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	45 000 000
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000 000
360600	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	10 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	60 000 000
360690	Autres achats de petits matériels et fournitures spécifiques	10 000 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	60 000 000
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	30 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	35 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	30 000 000
361710	Frais de réception	351 000 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	49 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	80 000 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet	15 000 000
361790	Autres frais de relations publiques – communications	20 000 000
361810	Frais de formation et de stages	35 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	30 000 000
463910	Subventions aux ONG	10 000 000
463990	Subventions aux autres associations	30 000 000
TOTAL DES DEPENSES DU C.AS		1 000 000 000

■ **III.3.b.ii. DÉTAILS DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS**

■ **Tableau 7 : Détails des dépenses par activités**

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
Programme : 014 - Promotion du tourisme et des loisirs		
Action : 01 - Promotion du tourisme interne		
Activité : Élaboration de l'annuaire des statistiques du Tourisme		
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	25 000 000
Total Activité		25 000 000
Activité : Question pour un Touriste		
361720	Fêtes officielles et cérémonies	5 000 000
Total Activité		5 000 000
Activité : Organisation Journée Mondiale du Tourisme		
361710	Frais de réception	10 000 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	10 000 000
Total Activité		20 000 000
Activité : Accompagnement des acteurs du secteur du tourisme et des loisirs		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	45 000 000
360150	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	25 000 000
360190	Achats d'autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et matériels techniques)	45 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000 000
361710	Frais de réception	60 000 000
Total Activité		180 000 000
Activité : Lutte contre la clandestinité		
360560	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000 000
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	30 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	25 000 000
361710	Frais de réception	20 000 000
361790	Autres frais de relations publiques – communications	10 000 000
Total Activité		105 000 000
Activité : Appuis et participation aux foires nationales		
361720	Fêtes officielles et cérémonies	20 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	30 000 000
463910	Subventions aux ONG	10 000 000
463990	Subventions aux autres associations	25 000 000
Total Activité		85 000 000
Activité : Communication institutionnelle dans le sous-secteur tourisme et loisirs		
360600	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	10 000 000
360610	Fournitures et prestations de service pour édition, impression et distribution de documents	30 000 000
361710	Frais de réception	30 000 000
361750	Sites web, abonnements et consommations internet	15 000 000
Total Activité		85 000 000
Activité : Exécution des travaux spéciaux		
361110	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	30 000 000
361160	Indemnités de mission des agents en mission à l'intérieur	10 000 000
361710	Frais de réception	85 000 000
361810	Frais de formation et de stages	35 000 000
361820	Organisation de séminaires, colloques, conférences, comité et groupe de travail	30 000 000
Total Activité		190 000 000

Activité : Promotion du bilinguisme et du multiculturalisme		
361720	Fêtes officielles et cérémonies	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Activité : Prise en charge des arriérés		
360140	Achats de fournitures et petit entretien de bureau	10 000 000
COMPTE	LIBELLE	MONTANT
361710	Frais de réception	15 000 000
361790	Autres frais de relations publiques – communications	10 000 000
463990	Subventions aux autres associations	5 000 000
Total Activité		40 000 000
Activité : Poursuite de la mise en exploitation des sites touristiques		
361710	Frais de réception	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Activité : Accompagnement à la coopération et partenariat		
361710	Frais de réception	20 000 000
Total Activité		20 000 000
Activité : Fonctionnement des plateformes de collaborations: MINTOUL-MINAC; MINTOUL-MINFOF; MINTOUL-INC		
361710	Frais de réception	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Activité : Organisation et tenue des sessions de classement des sites touristiques		
361710	Frais de réception	10 000 000
Total Activité		10 000 000
Activité : Participation aux assises statutaires et réunions de l'OMT		
361710	Frais de réception	25 000 000
Total Activité		25 000 000
Total Action		820 000 000
Action : 02 - Promotion du tourisme récepteur		
Activité : Participation aux foires internationales		
361120	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	30 000 000
361170	Indemnités de mission des agents en mission à l'étranger	30 000 000
361730	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	50 000 000
Total Activité		110 000 000
Total Action		110 000 000
Action : 03 - Promotion des loisirs		
Activité : Renforcement du dispositif d'intervention des acteurs des œuvres de vacances et des acteurs de loisirs		
360690	Autres achats de petits matériels et fournitures spécifiques	10 000 000
361710	Frais de réception	6 000 000
361720	Fêtes officielles et cérémonies	4 000 000
Total Activité		20 000 000
Activité : Organisation des autres activités de Loisirs		
361710	Frais de réception	5 000 000
Total Activité		5 000 000
Activité : Promotion des loisirs en milieu de travail pour hommes et femmes		
361710	Frais de réception	5 000 000

		Total Activité	5 000 000
		Total Action	30 000 000
Action : 04 - Education des populations à la culture touristique et des loisirs			
Activité : Organisation des colonies de vacances			
361710	Frais de réception		40 000 000
		Total Activité	40 000 000
		Total Action	40 000 000
		Total Programme	1 000 000 000
		TOTAL GENERAL	1 000 000 000

